



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

4^e séance plénière

Lundi 20 septembre 2010, à 15 heures
New York

Documents officiels

Coprésident : M. Deiss (Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session)
Coprésident : M. Treki (Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement

Points 13 et 115 de l'ordre du jour (suite)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de résolution (A/65/L.1)

Le Coprésident (M. Deiss) : J'attire l'attention des États Membres sur la question suivante.

Les Membres se rappelleront que par sa résolution 64/184 du 21 décembre 2009, l'Assemblée générale a décidé ce qui suit :

« il est prévu [...] 50 [intervenants] pour [la] séance [...] de l'après-midi [du] lundi 20 septembre » et « [l]a liste initiale des orateurs de la réunion plénière de haut niveau sera établie [...] lors d'une réunion qui se tiendra en mai 2010 » (résolution 64/184, annexe I, par. 4 et 6).

Elle a aussi décidé ce qui suit :

« lorsque chaque catégorie d'orateurs aura été classée dans l'ordre résultant du processus de sélection décrit [...], la liste des orateurs de chaque séance sera réordonnée selon la pratique établie de l'Assemblée générale :

a) Les chefs d'État d'abord, puis les chefs de gouvernement, puis les vice-présidents, princes héritiers et princesses héritières, puis les représentants de rang le plus élevé du Saint-Siège, en sa qualité d'État ayant le statut d'observateur, et de la Palestine, en sa qualité d'observateur, puis les ministres et enfin les représentants permanents » (*ibid.* par. 7)

Il a été également décidé ce qui suit :

« Sans préjudice du droit d'autres organisations ayant le statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale, un représentant de chacune des organisations ci-après pourra s'inscrire sur la liste des orateurs des séances plénières de la réunion plénière de haut niveau :

Ligue des États arabes
Union africaine
Union européenne
Organisation de la Conférence islamique

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Conférence mondiale des Présidents
deparlement de l'Union
interparlementaire. » (*ibid.*, par. 9)

Ces organisations dotées du statut d'observateur jouent un rôle actif et essentiel en matière de coordination des activités dans le domaine du développement. Avec le consentement de l'Assemblée générale et sans créer de précédent, je souhaiterais donc donner la parole à ces cinq observateurs à la fin de la présente séance après que les représentants des États Membres se seront exprimés.

Il en est ainsi décidé.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée générale va maintenant entendre, pour commencer, une allocution de S. E. M. Ivo Josipović, Président de la République de Croatie.

Le Président Josipović (parle en anglais) : Il y a 10 ans, les Nations Unies ont vécu un moment historique. En adoptant la Déclaration du Millénaire, 189 États Membres ont pris la mesure décisive de s'attaquer au problème fondamental des inégalités de développement dans le monde. En jetant les bases d'un monde plus pacifique, prospère et juste, notre vision collective était de rectifier ces inégalités et de redonner espoir au monde.

Nous nous sommes clairement engagés à mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement avant 2015, date à laquelle nous allons éliminer la faim et la pauvreté et faire des progrès contre la mortalité maternelle et infantile et les maladies. Pour cela, nous devons éliminer les inégalités entre les sexes, rendre obligatoire l'éducation primaire pour tous et éviter une plus grande dégradation de l'environnement.

La Déclaration du Millénaire, feuille de route du XXI^e siècle, a jeté les fondations d'un partenariat mondial pour le développement. Ce partenariat devait être imprégné d'un sens des responsabilités partagées et d'un esprit de solidarité en vertu desquels le monde développé, pour sa part, s'engageait à rendre disponibles et à transférer le savoir et les ressources permettant de faire face aux besoins en matière de développement.

Les pays en développement se sont fermement engagés à faire usage de l'aide de façon rationnelle et efficace de manière à permettre à leurs populations de se sortir progressivement de conditions de pauvreté misérables et inhumaines. En vertu de la Déclaration,

chaque État Membre s'est engagé à assumer ses responsabilités au niveau national et en même temps qu'il assumait une responsabilité collective au niveau international. À l'évidence, nous pouvons témoigner aujourd'hui du caractère de plus en plus indissociable et interdépendant de ces obligations.

Malgré d'importantes réalisations en 10 ans de mise en œuvre, le Secrétaire général et d'autres ont eu raison de souligner que là où des progrès ont été accomplis, ils n'ont été que partiels et sporadiques. La présente Réunion consacrée à l'examen de ce que nous devons faire durant les cinq années qui restent pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement se tient dans des circonstances entièrement nouvelles. De plus, nous devons tenir compte lors de nos délibérations de tendances qui entravent sérieusement notre action.

Dans le monde d'aujourd'hui, aucun pays n'a échappé à l'impact négatif de la crise financière et économique mondiale. Cette crise, qui nous a tous frappés avec une si extraordinaire rapidité, a eu des conséquences que nous aurons à subir pour longtemps encore.

En outre, bien que, d'une manière générale, les États soient en voie de réaliser les OMD relatifs à la pauvreté, les niveaux de pauvreté sont en hausse, même dans les pays où auparavant la pauvreté n'était pas répandue. Ces signes nous avertissent de ne pas continuer à faillir à nos promesses collectives. Même la moindre défaillance dans la mise en œuvre des OMD, qui consacrent l'ensemble des droits fondamentaux de l'homme, sera un signe de notre échec. Je suis convaincu que ce n'est pas là le message qui devrait émaner de cette réunion.

Ces deux dernières années, en particulier dans le monde développé, des efforts considérables ont été faits pour freiner la baisse des PIB nationaux afin de créer les conditions préalables au lancement d'un nouveau cycle de développement. Cependant, ce processus n'est pas sans comporter de graves répercussions sur le plan social. Malgré l'engagement que nous avons pris, dans le cadre des OMD, d'assurer le plein emploi et de fournir à tous des emplois décents et productifs, l'évolution actuelle du taux de chômage, qui touche tous les pays quel que soit leur niveau de développement, est contrée à un rythme exceptionnellement lent. En outre, les tensions sociales que subissent les populations n'ont pas été évitées et les réformes structurelles au niveau national sont

douloureuses et souvent inacceptables pour ces populations.

En dépit de ces circonstances, la Croatie reste déterminée à mettre pleinement en œuvre les OMD aux niveaux mondial et national. En raison de l'interdépendance du monde actuel, la non-réalisation du programme du Millénaire aura des conséquences pour nous tous. La Croatie a continué de mettre en œuvre les OMD avec détermination en dépit des problèmes survenus ces 10 dernières années. Nous avons préparé deux rapports d'exécution et, cette année, nous avons compilé un tableau récapitulatif de ce que nous avons réalisé jusqu'à présent. Le résumé en est actuellement disponible, y compris à cette réunion.

En manière de contribution à ces délibérations, j'aimerais mettre en lumière le contexte dans lequel la Croatie a réalisé des progrès. Comme l'ensemble de l'Europe, la Croatie est confrontée à de multiples difficultés économiques qui ont entraîné une diminution des taux de croissance et de développement. Il n'est plus aussi simple qu'auparavant d'avoir accès à des ressources nationales et étrangères à investir dans des projets d'une importance vitale dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection de l'environnement et de l'emploi.

Sur sa voie propre de transformation, et s'inspirant des idéaux européens, la Croatie a, à ce jour, investi des efforts et des ressources considérables dans la mise en œuvre des OMD. Poussée notamment par des processus mondiaux et européens, la Croatie s'attaque activement à nombre de questions relatives à la protection de l'environnement. La Croatie est riche en ressources naturelles – mer, eaux de surface, air, forêts et sols. Nous nous sommes lancés dans de nombreuses réformes dans tous les domaines de la protection de l'environnement. Nous sommes certains que ces efforts, financés par nos ressources nationales, sont des conditions préalables essentielles au lancement d'un nouveau cycle de développement soutenu.

Nouvel État souverain, la Croatie s'était engagée sur la voie du développement en tant que pays bénéficiaire. Nous apprécions au plus haut point les efforts précieux déployés par la communauté internationale pendant cette période. Et après seulement 18 ans, la Croatie est devenue un pays donateur.

Mais de nouveaux défis nous attendent. Comme l'histoire l'a toujours montré, nous devons y faire face et trouver le moyen de les relever. Qui plus est, notre époque nous impose de mener des efforts collectifs dans un esprit de compréhension, de tolérance, de dialogue et de solidarité. C'est pourquoi, pendant cette Réunion plénière de haut niveau, nous, les dirigeants du monde, devons trouver des solutions viables, durables et réalisables pour tous.

Enfin, je lance un appel pour que nous fassions tous un effort constructif au cours des quelques prochains jours afin que cette réunion soit couronnée de succès, un succès qui, utilisé avec sagesse, posera les fondements qui garantiront à tous un avenir meilleur.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. le Cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, Émir de l'État du Qatar.

Le Cheikh Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Je saisis cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale et vous souhaiter un plein succès dans l'accomplissement de votre mission.

Je tiens également à remercier votre prédécesseur, S. E. M. Ali Treki, des efforts inlassables qu'il a déployés au cours de la dernière session, ainsi que le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, de ses efforts en faveur de la promotion du rôle de l'ONU et de la réalisation de ses objectifs.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour examiner les progrès accomplis en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à un moment très critique, alors que l'économie mondiale continue de traverser l'une des épreuves les plus graves qu'elle ait connue depuis la Dépression des années 30. La crise économique mondiale a eu des conséquences négatives pour les efforts déployés par la communauté internationale pour réaliser les OMD dans les pays pauvres en développement. La réduction de l'aide au développement et de l'investissement étranger direct a eu des effets négatifs sur les programmes et les politiques de développement de ces pays en général, et sur les secteurs de la santé et de l'éducation et la lutte contre la pauvreté et la faim en particulier.

Nous notons avec regret que les résultats obtenus au niveau mondial sont inégaux. Les rapports de l'ONU indiquent que, d'une part, un certain nombre de

pays en développement ont réalisé des progrès concrets en matière de gestion macroéconomique, ce qui a entraîné un accroissement des investissements et de l'épargne; mais que, d'autre part, beaucoup de pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne, n'ont pas encore réalisé la plupart des OMD. En 2009, plus d'un milliard de personnes souffraient de la pauvreté. Cela devrait être pour nous tous un sujet de préoccupation.

En fin de compte, la réalisation des OMD n'est pas seulement nécessaire pour améliorer la vie de millions d'êtres humains, mais elle est également indispensable pour assurer la paix et à la sécurité internationales. La réalisation de tous les objectifs de développement internationalement convenus dépend principalement de la vitalité de notre partenariat mondial, dont nous avons convenu à la Conférence de Monterrey et que nous avons reconfirmé à la Conférence de Doha en décembre 2008. Les dirigeants du Groupe des Huit ont convenu en 2005 de fournir d'ici à 2010 une aide additionnelle de 50 milliards de dollars, dont la moitié serait réservée à l'Afrique.

Ils ont défini de nouveaux objectifs pour l'accès universel au traitement contre le sida, à l'enseignement primaire pour tous et à la gratuité des soins de santé de base. En 2007, les dirigeants du Groupe des Huit ont réaffirmé leur détermination d'augmenter l'aide au développement et annoncé une aide additionnelle de 60 milliards de dollars pour lutter contre le sida, le paludisme et la tuberculose.

La réalisation des OMD exige de chacune des parties au partenariat qu'elle s'acquitte de ses obligations. Elle exige des pays en développement qu'ils adoptent des stratégies nationales globales, promeuvent la bonne gouvernance, luttent contre la corruption, encouragent la croissance économique durable et créent un climat favorable à l'investissement étranger direct. Ils sont tenus de favoriser la participation des organisations de la société civile et du secteur privé à ces programmes. En outre, ils doivent mobiliser les ressources financières nécessaires, créer un système transparent de responsabilisation de leurs gouvernements et sensibiliser l'opinion à l'importance que revêt la réalisation de ces objectifs.

En revanche, les pays développés doivent faire face à la crise financière mondiale et œuvrer à la réalisation des OMD en mobilisant des ressources internationales, en entreprenant de nouvelles réformes globales pour garantir la stabilité du système financier

international, en atténuant les distorsions du commerce international, en préservant la crédibilité des engagements qu'ils ont pris d'augmenter l'aide publique au développement et en établissant des calendriers pour assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs engagements vis-à-vis des pays en développement.

Le retard accumulé dans les négociations du Cycle de Doha, qui devait s'achever avant fin juin 2006, a profondément déçu les pays en développement, qui ont continué de fonder de grands espoirs sur le Cycle. Par conséquent, les pays qui participent aux négociations doivent s'efforcer de créer un système commercial multilatéral fondé sur l'ouverture, l'équité et la non-discrimination.

Le Qatar a atteint la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement et il est en voie de les réaliser tous d'ici à 2015. L'État fournit une éducation de base gratuite à différents groupes de la société sans faire de distinction entre les sexes. La concrétisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes a conduit l'État à éliminer les disparités entre les sexes à différents stades de leur éducation, ce qui a eu pour effet d'augmenter le taux de scolarisation des filles à tous les niveaux d'éducation. L'État a également éliminé les inégalités entre les sexes en ce qui concerne l'accès aux opportunités d'emploi.

Dans le domaine de la santé, le Qatar est l'un des pays au monde qui a le plus progressé pour réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle grâce à l'instauration de l'accès universel et gratuit aux soins de santé. Des évolutions telles que celles constatées dans les domaines de la santé et de l'éducation se reflètent, dans les rapports de l'ONU en la matière, par le classement de l'État du Qatar parmi les pays dont l'indice de développement humain est élevé.

Dans ce contexte, le projet *Qatar National Vision 2030* met en relief les quatre piliers qui englobent tous les OMD. Le premier est le développement humain, qui suppose de créer des systèmes de santé et d'éducation perfectionnés pour fournir des services de haute qualité et favoriser la croissance de la main-d'œuvre. Le deuxième pilier est le développement social, qui implique de bâtir une société juste et sûre et de promouvoir le rôle des femmes. Le troisième pilier est le développement économique, qui nécessite la mise en place d'une économie diversifiée, compétitive et

durable, l'utilisation optimale des ressources en pétrole et en gaz et une gestion économique saine. Le quatrième pilier est le développement environnemental, qui suppose de trouver un équilibre entre les besoins immédiats et les exigences liées à la protection de l'environnement, et pour lequel nous avons créé un ministère spécial. Dans le cadre du processus d'activation et d'élaboration de ces piliers, l'État du Qatar prépare actuellement sa première Stratégie nationale de développement (2011-2016).

Le Qatar est résolu à parrainer les efforts visant à promouvoir la participation et la coopération pour le développement, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et la répartition des dividendes de la croissance mondiale d'une manière plus juste et plus équitable. À cet égard, à l'occasion du deuxième Sommet du Sud en juin 2005, l'État du Qatar a proposé une initiative consistant à créer un fonds de promotion du développement dans le Sud qui appuierait les programmes de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, pour les aider à atteindre les OMD.

Le Qatar a également souligné sa volonté de consacrer le pourcentage convenu de son revenu national brut à l'aide au développement, tout en réservant 15 % de cette somme aux pays les moins avancés. Cette aide vient s'ajouter à l'aide humanitaire et à l'assistance en cas d'urgence ou de catastrophe. Le volume de l'aide et de l'assistance qataries au développement a connu une forte augmentation – en 2009, il a atteint environ 382 millions de dollars, sans compter les contributions aux nombreux fonds des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la démocratie.

L'État du Qatar a également cherché à établir des partenariats mondiaux en ratifiant plusieurs accords et traités internationaux et régionaux relatifs aux questions de développement international, mais également en adoptant un système commercial ouvert et en créant un environnement attractif pour les investissements étrangers.

À travers Silatech, institution dotée d'un capital de 100 millions de dollars qui lutte contre les problèmes du chômage au Moyen-Orient et en Afrique du Nord par le biais de programmes dont l'objectif est de réadapter et former les jeunes dans cette partie du monde, et à travers l'initiative *Education above all*, institution créée en 2008 par la Fondation du Qatar pour protéger, appuyer et promouvoir le droit à

l'éducation dans les zones en proie à des crises, des conflits ou des guerres ou qui en sont sous la menace, le Qatar a appuyé de nombreuses initiatives de coopération avec les pays en développement pour mettre en place et appliquer des stratégies qui offrent aux jeunes des emplois décents et utiles.

S'agissant de la lutte contre la corruption, le Qatar a adopté un grand nombre de mesures importantes pour faire écho aux initiatives internationales en la matière. Nous avons ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption et pris de nombreuses mesures pour la mettre en œuvre, notamment par la création du Comité national pour l'intégrité et la transparence. Nous nous sommes efforcés de répondre à tous les besoins du Comité pour lui permettre de s'acquitter de ses tâches en toute objectivité et en toute indépendance. En fait, au classement général établi par *Transparency International*, le Qatar figure parmi les pays les plus efficaces en matière de lutte contre la corruption, et il est le premier pays arabe du classement.

Dans le domaine de la coopération internationale, l'État du Qatar a accueilli la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce en 2001, qui a débouché sur le Cycle de Doha, ainsi que le Sommet du Sud en 2005 et la Conférence internationale des démocraties nouvelles ou rétablies en 2006.

L'État du Qatar a accueilli du 30 novembre au 2 décembre 2008 la première Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey. À l'époque, la Conférence revêtait une importance particulière car, depuis la Conférence de Monterrey en 2002, la scène internationale avait connu de nombreuses évolutions et avait été confrontée à de nombreux défis et problèmes qui exigeaient un dialogue ouvert et des solutions innovantes.

Au niveau politique, les efforts déployés par le Qatar pour rétablir la paix au Darfour, en coordination avec le Médiateur en chef conjoint Union africaine-ONU, ont commencé à porter leurs fruits. Deux accords ont été signés : un accord de cessez-le-feu et un accord-cadre pour la paix au Darfour. Malgré le retrait de l'une des factions armées des réunions de Doha, les négociations battent leur plein et les parties continuent de déployer des efforts pour parvenir à un accord de paix final.

En vue d'appuyer les initiatives de développement et de reconstruction dans la région du Darfour, nous avons annoncé le 23 février dernier la création d'une banque pour le développement du Darfour dotée d'un capital de 1 milliard de dollars, que verseront les pays et les organisations intéressés afin de favoriser le développement sur place.

Nous devons aujourd'hui plus que jamais élaborer une vision commune et rechercher des mécanismes efficaces pour mobiliser les énergies, afin d'aider les pays pauvres à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. M. le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc.

Le Roi Mohammed VI (*parle en arabe*) : Je suis heureux de participer à cette réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Mais je tiens, tout d'abord, à rendre hommage au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui veille à ce que les questions de développement figurent en tête des priorités de l'ONU.

En nous réunissant aujourd'hui, 10 années après l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), qui exprimait un consensus collectif pour assurer un développement humain durable et harmonieux à l'échelle planétaire, la conscience humaine interpelle notre rencontre : qu'en est-il de la réalisation des objectifs fixés par cette Déclaration historique? Le sens du devoir et l'exigence de franchise nous amènent à faire de cette rencontre l'occasion propice pour procéder à une évaluation objective des progrès réalisés et identifier les obstacles à surmonter en vue de définir les stratégies nécessaires à une accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Il s'agit d'un défi majeur à relever et d'une responsabilité partagée à assumer, aussi bien par nos partenaires des pays avancés, qui devraient honorer leurs engagements concernant le financement du développement, que par les pays en développement, qui sont appelés à placer les OMD au centre de leur politique nationale.

C'est cette voie judicieuse que le Maroc a choisi d'emprunter, en lançant dès 2005 l'Initiative nationale pour le développement humain. Nous avons adopté, pour son élaboration, une démarche concertée et inclusive, fondée sur la participation démocratique et la gouvernance de proximité. Elle s'appuie sur

l'appropriation par les acteurs concernés des projets retenus par l'Initiative pour faire face aux déficits sociaux à travers des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois.

Grâce à cette Initiative audacieuse, et aux réformes profondes, aux plans sectoriels et aux chantiers structurants qui l'accompagnent, le Maroc a réalisé des avancées significatives dans la concrétisation des OMD, surtout pour ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, la précarité et la marginalisation, ainsi que l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain et rural, notamment à travers la généralisation de l'accès à l'électricité et à l'eau potable.

Parallèlement à ces réalisations, notre pays a mis en place les régimes d'assurance maladie obligatoire (AMO) et d'assurance médicale pour les personnes démunies (RAMED). Avec une volonté politique affirmée, le Royaume a réalisé des progrès remarquables en matière de parité et d'équité entre les sexes et dans les domaines de la famille, de la santé, de l'enseignement et de l'emploi, ainsi que pour ce qui concerne le renforcement de la représentation politique de la femme et de sa participation effective et agissante à la vie publique. La généralisation de l'enseignement primaire nous a permis d'assurer la scolarisation de 93 % des enfants de 6 à 11 ans. Par ailleurs, nous avons mis en place, à partir de 2008, un plan d'urgence visant à accélérer la mise en œuvre de la réforme du système d'éducation et de formation.

Eu égard à l'intérêt que nous portons à la dimension écologique du processus de développement, nous avons réalisé des avancées appréciables en matière de préservation de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques. Attachés à la promotion d'un développement humain durable, notamment à travers l'utilisation optimale de nouvelles technologies propres, nous avons lancé un plan-pilote d'énergie solaire et un projet intégré d'énergie éolienne, grâce auxquels le Maroc pourra, à l'horizon 2020, satisfaire 42 % de ses besoins énergétiques à partir des sources d'énergie renouvelables et propres.

L'engagement commun pris lors du Sommet du Millénaire a changé le sort de millions de personnes, qui jouissent désormais de leur droit à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à une vie digne. Cependant, la conscience humaine peut-elle s'accommoder de voir qu'un milliard de personnes continuent d'endurer les affres de la faim et que, chaque année, des millions

d'enfants périssent de malnutrition ou à cause de maladies et d'épidémies dont le traitement est disponible et, de surcroît, peu coûteux? La réponse est assurément non. Nous refusons cette réalité triste et amère, tant elle heurte les desseins sublimes des religions révélées. Elle s'inscrit également en rupture avec l'essence même des systèmes démocratiques, avec l'esprit des traités internationaux et avec les nobles idéaux de fraternité, de solidarité et d'équité. Une réalité qui, hélas, est instrumentalisée pour attiser rancœurs et extrémismes.

Marquant son adhésion à la promotion d'un partenariat mondial pour un développement solidaire, le Maroc a inscrit le développement humain et la réalisation des objectifs du Millénaire au cœur d'une politique de coopération Sud-Sud aussi concrète que novatrice, surtout en direction des pays africains frères. Partant, un engagement politique ferme de la part de tous les États, ainsi qu'un partenariat mondial consistant, assorti d'un calendrier précis de mise en œuvre, constituent le meilleur gage pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

Il importe aussi d'amorcer, dès à présent, un effort de réflexion prospective et d'anticipation par rapport à la période qui suivra 2015, le but étant d'assurer la pérennité de nos actions actuelles et de mieux nous préparer à relever les nouveaux défis à venir. Nous devons, donc, œuvrer ensemble à la consolidation d'un modèle harmonieux et solidaire de développement humain et durable, et ce, dans le cadre d'une gouvernance mondiale aussi équitable qu'efficace. Il nous appartient aussi d'assurer, au profit des générations montantes, les conditions d'une vie digne et de construire un avenir commun où règnent sécurité et stabilité, progrès et prospérité.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan.

Le Président Rahmon (*parle en tadjik; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Il y a 10 ans, dans cette même salle, nous avons adopté la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), document fondamental fixant les grandes lignes de l'action à venir de la communauté internationale à l'aube d'un nouveau siècle. Cette déclaration revêt une importance décisive car elle définit un ensemble d'objectifs et de cibles concrètes destinés à permettre à chacun de s'épanouir et à répondre aux besoins des populations

les plus vulnérables, en particulier des enfants, à qui l'avenir appartient.

Aujourd'hui, 10 ans ont passé et il importe au plus haut point non seulement de faire le bilan des progrès réalisés et d'identifier les lacunes qui demeurent dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) énoncés dans la Déclaration mais également d'envisager des mesures spécifiques permettant d'intensifier et de multiplier les efforts afin d'atteindre tous les objectifs dans les délais impartis. C'est d'autant plus important aujourd'hui que les progrès réalisés déjà instables et inégaux, sont entravés par les crises alimentaire, énergétique, financière et économique.

Les changements climatiques et leurs effets néfastes, qui semblent prendre de la vigueur en ce moment, nous placent devant de nouvelles tâches complexes, impossibles à gérer sans une politique concertée de l'ensemble de la communauté internationale. Compte tenu de ces nouveaux défis, de leur imbrication et de leur interdépendance croissantes, nous estimons qu'il est essentiel d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris au début du millénaire.

Le Tadjikistan est l'un des huit pays pilotes désignés dans le cadre de la mise en œuvre des OMD. Notre pays a donc adopté sa stratégie nationale de développement, qui porte sur la période courant jusqu'en 2015. Principal document stratégique national, notre stratégie nationale de développement définit les priorités et les principales orientations des politiques du Gouvernement aux fins d'une croissance économique durable, d'un meilleur accès de la population aux services sociaux de base et de la réduction de la pauvreté. Ce document présente une conception essentiellement nouvelle de la manière d'assurer le développement. Il se sert de l'expérience mondiale en matière d'élaboration et de mise en œuvre de documents stratégiques analogues, ainsi que des enseignements et conclusions tirés des précédentes phases de développement de notre pays, et il traite des réalités et perspectives actuelles de développement.

De plus, la Stratégie nationale de développement est le document de base où les secteurs public et économique peuvent trouver tous les concepts existants ou en cours d'élaboration et qui concernent les stratégies et programmes de développement du pays, et les activités de tous les organes de gestion gouvernementaux, y compris la troisième Stratégie à mi-parcours de réduction de la pauvreté 2010-2012. La

mise en œuvre des mesures prévues dans la Stratégie nationale de développement nous a déjà permis de réduire notablement la pauvreté dans notre pays.

Actuellement, environ la moitié du budget du Gouvernement tadjik est allouée au secteur social, principalement à l'éducation et à la santé. Parallèlement, je tiens à souligner que le potentiel de financement du secteur social par le Gouvernement est limité par le taux de croissance de l'économie nationale réelle, qui a ralenti ces dernières années en raison de la crise financière et économique mondiale, des catastrophes naturelles et des entraves artificielles au fonctionnement normal des couloirs de transport. Aujourd'hui, le Gouvernement tadjik est en train de prendre des mesures supplémentaires dans le but d'atténuer les effets néfastes de ces circonstances et d'empêcher une réduction des fonds consacrés au secteur social, ainsi que de tirer systématiquement parti de son propre potentiel de croissance économique. Ces mesures permettront d'accroître les possibilités de financement du secteur social et d'accès aux services sociaux, et d'assurer en fin de compte la réalisation de tous les OMD. Grâce à ces mesures, par exemple, le nombre d'enfants inscrits à l'école primaire et secondaire a augmenté, et la qualité des services sociaux proposés à la population s'est améliorée.

Parmi les facteurs clefs qui contribuent à l'accélération des progrès de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, outre la mobilisation des ressources internes, citons la création d'un environnement international propice à l'instauration d'un développement durable. Cela est particulièrement important au stade actuel, alors que les conséquences de la crise financière et économique mondiale n'ont pas été complètement traitées, et que la nécessité d'accélérer la réforme du système financier international est toujours d'actualité et d'une importance fondamentale.

Il est essentiel que la réforme du système financier international permette non seulement de renforcer le système, mais également d'insuffler un nouvel élan à la reprise des échanges commerciaux et des investissements internationaux, moteurs du développement économique et de la création d'emplois. Les mesures doivent se concentrer sur la création de conditions externes favorables et le renforcement des partenariats mondiaux axés sur la réalisation complète des OMD d'ici à l'échéance prévue. Ces mesures ne doivent en aucun cas accroître

le fardeau de la dette extérieure des pays, qui demeure l'une des entraves les plus sérieuses au progrès.

Garantir l'accès de tous à l'énergie peut être une condition importante de l'accélération des progrès de mise en œuvre des objectifs. Nous pensons que cette question doit être traitée en priorité conjointement aux OMD eux-mêmes. À cet égard, nous appuyons l'initiative consistant à ménager à tous un accès à des services énergétiques modernes d'ici à 2030. Le principal problème actuellement est de savoir comment garantir cet accès, tout en prenant dûment en compte la croissance constante de la population terrestre, et en réduisant l'incidence de l'activité humaine sur le climat.

De notre point de vue, ces objectifs ne créent aucun dilemme; au contraire, ils donnent l'occasion d'instaurer une nouvelle coopération. À cet égard, il nous semble essentiel que la promotion d'un accès fiable et stable à l'énergie soit associé à un encouragement à mieux partager les énergies renouvelables à travers le monde, et à un transfert de nouvelles technologies avancées destinées à améliorer l'efficacité énergétique. Un développement complet de l'ingénierie hydraulique, ajouté à l'exploitation du potentiel que présentent les nouveaux types d'énergies renouvelables, comme les énergies solaire ou éolienne, non seulement nous permettraient d'avoir accès à l'énergie, mais ils contribueraient également à la stabilité et à l'efficacité des systèmes énergétiques, ainsi qu'à une diminution considérable des émissions aériennes nocives. Ces derniers points sont des objectifs clefs de la mise en œuvre des OMD, et favorisent l'atténuation des effets induits par les changements climatiques.

Aujourd'hui, le Tadjikistan, qui possède un potentiel considérable en matière d'énergie hydraulique, est en train d'intensifier ses efforts afin de développer complètement son ingénierie hydraulique. Actuellement, un certain nombre de stations hydrauliques petites, moyennes ou plus importantes sont en construction dans tout le pays. Elles sont destinées non seulement à produire de l'énergie, mais aussi à assurer l'irrigation, activité importante pour toute la région de l'Asie centrale. Selon nous, le développement efficace de notre potentiel hydroénergétique national est un facteur important qui pourrait avoir un effet multiplicateur sur l'amélioration des progrès et la garantie du succès.

L'eau est une ressource d'importance vitale qui constitue un fil rouge entre tous les objectifs du Millénaire pour le développement. La rareté toujours plus grande de l'eau et l'accentuation des changements climatiques, qui a des incidences sur les ressources hydriques, ajoutent à l'urgence croissante des problèmes de fourniture d'eau aux populations et aux secteurs économiques dépendant de l'eau. L'accès insuffisant de certaines populations à l'eau potable et à des services d'assainissement adaptés, les morts que provoquent les maladies d'origine hydrique et des précautions inexistantes, les sécheresses et la désertification représentent une menace aux moyens de subsistance d'un nombre considérable de personnes sur notre planète. L'étendue de ces problèmes, et d'autres problèmes connexes relatifs aux ressources en eau, a fait précisément l'objet du débat entre les participants de la Conférence internationale de haut niveau consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », 2005-2015, qui a été organisée à l'initiative du Tadjikistan dans sa capitale, Douchanbé, du 8 au 10 juin 2010. La Déclaration de Douchanbé sur l'eau, document final de la conférence, a été approuvée par les représentants de plus de 75 pays. Elle contient un certain nombre de recommandations, y compris ce qui suit : définir [des] politiques appropriées et [...] allouer des ressources budgétaires suffisantes au secteur de l'eau; procéder à une mise en œuvre progressive et durable de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins versants; accorder une plus grande attention aux questions liées à l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de base; prendre des mesures pour adapter les pays aux changements qui s'opèrent dans le monde, et notamment aux changements climatiques; améliorer le système d'observation et de suivi des glaciers et des ressources en eau douce; amener les parties prenantes à agir de manière plus concertée à tous les niveaux en vue d'intégrer la question de l'eau aux plans et programmes de développement national; associer davantage les femmes aux processus de prise de décisions portant sur les ressources en eau; enfin, accroître les financements et renforcer la coopération, notamment en développant la diplomatie de l'eau. Nous sommes convaincus que ces recommandations constitueront une contribution précieuse à la mise en œuvre du programme d'action pour la réalisation des OMD d'ici à 2015.

Il convient de souligner que les nouveaux défis qui apparaissent actuellement nécessitent l'attention de

tous les instants de la communauté internationale. Par exemple, ces dernières années, les disparités enregistrées en matière de développement économique entre pays développés et pays en développement ont notablement augmenté, ce qui contribue à entraver le processus d'intégration. C'est pourquoi il convient de prendre des mesures destinées à renforcer le partenariat mondial, en vue de consolider les efforts de tous les membres de la communauté internationale sans exception.

Pour terminer, je voudrais indiquer que les objectifs énoncés il y a 10 ans dans la Déclaration du Millénaire sont devenus une puissante source de motivation pour nous tous. Aujourd'hui, alors que nous abordons les cinq dernières années avant l'échéance fixée pour leur réalisation, je suis convaincu que les objectifs du Millénaire pour le développement peuvent être atteints. Consacrons-y au plus vite tous les efforts et toute l'efficacité dont nous sommes capables.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Abdullah Gül, Président de la République turque.

Le Président Gül (parle en anglais) : C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole à la présente réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Je voudrais remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de la détermination avec laquelle il s'efforce d'attirer l'attention sur les défis mondiaux en matière de développement. C'est sans aucun doute à son impulsion que nous devons la dynamique politique actuelle indispensable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais fixés.

Les objectifs du Millénaire pour le développement ont constitué au cours de la décennie écoulée un cadre solide dans lequel inscrire le développement. Les défis que doit relever la communauté internationale, tels que la crise économique et financière et les conséquences néfastes des changements climatiques, n'ont fait qu'en renforcer la pertinence.

Cinq ans avant l'échéance, il est impératif de réaffirmer notre engagement et de renforcer notre partenariat en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais. Nos efforts ne devraient pas se limiter aux actions des gouvernements. Nous devons également rallier les

organisations non gouvernementales et le secteur privé autour d'un programme de développement revitalisé. Nous devons accorder une importance égale à tous les objectifs sans exception. Il est également crucial que les objectifs du Millénaire pour le développement soient abordés comme un tout indissociable afin de créer des synergies entre les différents objectifs. Par conséquent, j'estime qu'il importe d'orienter nos efforts sur les quelques axes suivants.

Pour commencer, notre objectif primordial doit demeurer l'élimination de la pauvreté et de la faim. Nous devons adopter des stratégies en faveur des plus pauvres et des plus vulnérables. Investir dans l'agriculture est essentiel pour assurer la sécurité alimentaire. Nous devons faire des progrès dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Il faut mettre davantage l'accent sur l'éducation et la santé. Nous devons renforcer notre action et notre engagement politique dans la lutte pour la préservation de l'environnement. Nous devons reconnaître les liens synergiques existant entre les notions de démocratie, de développement et de sécurité. Je précise que les grands axes d'action qui précèdent sont le fruit de l'expérience accumulée par la Turquie, en sa qualité d'économie émergente, dans le domaine du développement.

La Turquie est en bonne voie d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons fait de ces objectifs nos principaux objectifs nationaux de développement et les avons intégrés à nos plans de développement. Ces dernières années, nous avons mis en place d'ambitieux programmes sociaux dans un grand nombre de domaines en vue d'améliorer les conditions de vie des catégories les plus vulnérables de notre société. Ces politiques se sont révélées payantes sur le long terme, et bénéficient de confortables budgets.

Nous sommes bien partis pour atteindre un taux de scolarisation de 100 % en primaire, grâce aux allocations que nous versons directement aux mères pour les inciter à inscrire leurs filles à l'école. Nous avons enregistré des progrès notables en matière de santé maternelle et infantile en proposant des examens prénatals gratuits et en rendant obligatoires un certain nombre de programmes de vaccination. Grâce à l'introduction d'un nouveau système de sécurité sociale, tous nos concitoyens bénéficient désormais d'une assurance maladie complète.

Nous avons également mis à disposition des étudiants disposant de moyens limités d'ambitieux programmes de bourses, à tous les niveaux de l'enseignement. Nous avons pris toutes les mesures qui s'imposent pour contenir le VIH et avons garanti l'accès aux traitements des personnes qui en ont besoin. Ces dernières années, le service public responsable en Turquie de l'urbanisme a construit plus de 500 000 maisons neuves. Un train complet de mesures et de programmes politiques importants a été mis en place pour préserver l'environnement.

Dans le cadre de notre engagement en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement, nous avons accueilli en juin dernier à Istanbul une réunion régionale d'examen, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Les conclusions de cet examen ont été d'une grande utilité pour la présente réunion de haut niveau.

La Turquie est prête à apporter tout son appui au partenariat mondial pour le développement. Les questions de développement font maintenant partie intégrante de notre programme de politique étrangère. Partenaire fiable dans l'action en faveur du développement ayant axé notre action en particulier sur les pays les moins avancés, nous avons accru ces dernières années notre aide publique au développement afin d'honorer nos engagements envers ces pays. En comptant la contribution des organisations non gouvernementales turques, notre aide totale au développement dépasse 1,5 milliard de dollars par an.

En 2007, j'ai eu le plaisir et le privilège d'accueillir à Istanbul, en ma qualité, alors, de Ministre des affaires étrangères et de Vice-Premier Ministre, mes homologues des pays les moins avancés, à l'occasion de la Conférence ministérielle des pays les moins avancés. Nous considérons comme un privilège renouvelé d'avoir l'occasion d'accueillir, cette fois, la quatrième édition de la Conférence ministérielle des pays les moins avancés dans le courant de l'année prochaine. Nous espérons que cette réunion permettra de revigorer la dynamique politique et de nouer de nouveaux partenariats en vue de relever dans les 10 prochaines années, les défis auxquels continuent de faire face les pays les moins avancés. Je compte sur l'appui des dirigeants mondiaux à cet égard.

Même s'il ne nous reste pas énormément de temps pour progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la volonté et la

capacité de les atteindre sont certainement présentes. Mais nous devons agir maintenant, et rapidement. Engageons-nous ici une fois de plus à unir nos efforts pour atteindre nos objectifs communs. Et n'oublions pas que notre partenariat et notre solidarité au service du développement doivent se poursuivre au-delà de 2015. Nous devons aller de l'avant avec un nouveau programme amélioré de développement. Telle doit être notre promesse aux générations futures.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Choummaly Sayasone, Président de la République démocratique populaire lao.

Le Président Sayasone (*parle en lao; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens d'emblée à m'associer aux autres intervenants pour adresser mes sincères félicitations à S. E. M. Joseph Deiss et à S. E. M. Ali Abdussalam Treki pour leur élection à la coprésidence de la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je tiens également à remercier le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et tous les organismes des Nations Unies d'avoir fait tout leur possible pour aider les États Membres de l'ONU à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement pendant toute la dernière décennie.

Il y a 10 ans dans cette salle de l'Assemblée générale, nous, les dirigeants de ce monde, nous sommes engagés de concert à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Dans l'ensemble, des progrès importants ont été faits et des résultats significatifs ont été obtenus dans la réalisation de ces objectifs au niveau mondial. Mais si nous examinons de plus près les résultats obtenus dans la mise en œuvre des objectifs au niveau des pays, les écarts restent inchangés et considérables. Qui plus est, l'écart ne cesse de se creuser, en raison des difficultés formidables rencontrées par les pays du monde entier à cause des changements climatiques et de la crise économique et financière qui ont fait grandement obstacle à la réalisation des objectifs.

Il ne reste que cinq ans pour montrer que nous pouvons être à la hauteur de notre promesse commune de réaliser les objectifs. Il nous faut donc, lors de cette réunion très importante, débattre et échanger des vues sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés en vue de prendre des mesures plus fermes pour accélérer la mise en œuvre des OMD de façon à les avoir réalisés dans les cinq prochaines années.

En 2003, le Gouvernement lao a adopté une stratégie nationale de croissance et d'élimination de la pauvreté, intégrée par la suite au sixième plan quinquennal national de développement socioéconomique pour la période de 2006 à 2010. Grâce à la mise en œuvre de ses plans quinquennaux, la République démocratique populaire lao a connu une croissance économique soutenue, tout en jetant les fondations solides permettant au pays de faire des progrès importants dans la réalisation des OMD.

La mise en œuvre de notre plan quinquennal, de 2001 à 2005, nous a permis d'atteindre un taux de croissance économique annuel de 6,2 %. Grâce à la mise en œuvre du sixième plan quinquennal de 2006 à 2010, nous devrions atteindre un taux de croissance économique annuel de 7 % pour cette période – lequel a été un facteur crucial de la réduction du taux de pauvreté de 48 % en 1990 à 26 % en 2009.

Par ailleurs, les secteurs sociaux et culturels ont également obtenu des résultats satisfaisants avec, entre autres, l'amélioration du taux de scolarisation dans le primaire, qui est passé de 58 % en 1991 à 84 % en 2005. Le taux de mortalité maternelle a chuté de 650 pour 100 000 naissances vivantes en 1995 à 405 en 2005. Pendant la même période, le taux de mortalité infantile a également été réduit de 104 pour 1 000 naissances vivantes à 70. De même, le statut des femmes s'est généralement amélioré, comme l'indique le taux de 25 % de représentation féminine à l'Assemblée nationale. De tels résultats n'auraient pas été possibles sans l'adoption de politiques adaptées et des mesures voulues, adossées à l'assistance apportée par la communauté internationale.

Malgré ces progrès louables, la République démocratique populaire lao a encore de nombreux défis importants à relever. En tant que pays vulnérable, classé dans la catégorie des pays les moins avancés, elle a également été touchée par la crise économique et financière et par les changements climatiques qui l'ont largement entravée dans la réalisation des OMD. Dans ce contexte, nous devons redoubler d'efforts pour mobiliser les ressources nationales et extérieures nécessaires pour faire des progrès dans les secteurs clefs, en particulier ceux des ressources humaines, de l'éducation et de l'infrastructure, plus précisément en ce qui concerne les transports et la communication.

Les enseignements tirés des 10 dernières années montrent clairement que tous les acteurs nationaux ont joué un rôle clef dans la réalisation des objectifs.

Néanmoins, sans l'assistance et l'appui précieux de la communauté internationale, la République démocratique populaire lao aurait eu beaucoup plus de difficultés à surmonter ces obstacles et à atteindre les objectifs fixés.

À cet égard, je tiens à saisir cette occasion pour remercier sincèrement et du fond du cœur la communauté internationale, et en particulier les pays donateurs et les pays amis, ainsi que les organisations internationales, de l'assistance et de l'appui constants qu'ils ont apportés à la République démocratique populaire lao au fil des années. Nous espérons que cette coopération et cet appui inappréciables se maintiendront à l'avenir.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi.

Le Président Mutharika (parle en anglais) : Je suis heureux d'annoncer que les progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont encourageants. Les gouvernements africains déploient des efforts héroïques pour atteindre les objectifs d'ici à 2015.

Les rapports sur les progrès réalisés par les pays africains dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement présentent une évaluation approfondie et réaliste des chances qu'a l'Afrique d'atteindre les OMD à l'horizon de 2015, mais aussi des obstacles que l'Afrique doit surmonter. Les rapports pour l'année 2010 montrent également que de nombreux pays sont déterminés à réaliser les OMD.

Néanmoins, mon allocution ne portera que sur mon propre pays, le Malawi. Le Malawi ne doute pas qu'il sera en mesure d'atteindre les huit objectifs du Millénaire pour le développement, à des degrés divers. Cela tient essentiellement au fait que le Malawi a pleinement intégré les OMD dans sa stratégie de croissance et de développement, sa grande politique globale de développement, qui a été élaborée de façon à englober tous les OMD. Ainsi, lorsque nous mettons en œuvre notre propre stratégie nationale, nous mettons également en œuvre tous les OMD.

La stratégie de croissance et de développement du Malawi se concentre sur neuf priorités : l'agriculture et la sécurité alimentaire; l'irrigation et la mise en valeur des ressources en eau; le transport et le

développement des infrastructures; l'éducation, la science et les technologies; l'énergie, l'exploitation minière et le développement industriel; le développement rural intégré; les changements climatiques, les ressources naturelles et la gestion de l'environnement; le développement et l'autonomisation des jeunes; et la gestion du VIH et du SIDA. Ces neuf thèmes ont un impact sur notre capacité à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Je suis ravi d'indiquer que cinq des huit objectifs seront sans aucun doute atteints, voire dépassés. Il s'agit de ceux visant à réduire l'extrême pauvreté; à réduire la mortalité infantile; à combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies; à préserver l'environnement; et à mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Toutefois, atteindre les trois autres objectifs – assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et améliorer la santé maternelle – nécessitera une action plus concertée.

En ce qui concerne l'élimination de l'extrême pauvreté, les indicateurs montrent que la proportion des personnes pauvres a diminué, passant de 15 % de la population totale en l'an 2000 à 9 % en 2009. Cette amélioration est notamment due à la poursuite du programme ciblé de subvention des intrants agricoles. Nous avons affecté 5 milliards de kwacha malawiens au Fonds de développement rural du Malawi, axé sur les populations pauvres. Nous avons également mis en place le programme « Un Village, un produit » (*One Village, One Product*) afin d'inciter chacun à augmenter la valeur ajoutée des produits agricoles, et nous avons récemment créé le Fonds de développement des jeunes entrepreneurs d'un montant de 3 milliards de kwacha.

L'objectif de réduction de la mortalité infantile sera atteint et même dépassé. Entre 2000 et 2009, le taux de mortalité des moins de 5 ans est passé de 189 à 122 ‰. L'amélioration constante de la prestation des services de santé dans tout le pays contribuera à la réalisation de cet objectif.

Concernant la lutte contre le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et autres maladies, le Malawi est en voie d'atteindre l'objectif pertinent. Le taux de prévalence du VIH a baissé, passant de 24 à 12 % entre 2000 et 2009. Nous avons également réduit la prévalence d'autres maladies, comme la tuberculose et le paludisme, et les tendances montrent que leur progression au Malawi sera inversée avant 2015.

L'objectif de préservation de l'environnement est également sur la bonne voie, et le Gouvernement met en place les mesures nécessaires pour une augmentation des zones forestières dans le pays. Au cours des six dernières années, nous avons planté plus de 500 millions d'arbres dans le cadre de notre programme de reforestation.

Le nombre de ménages ayant un accès durable à de meilleures ressources en eau est en augmentation, et cette cible des OMD sera dépassée d'environ 20 %. L'éducation primaire pour tous sera également effective. Au Malawi, l'éducation primaire est gratuite depuis plus de 10 ans, et le taux d'inscription est passé à environ 83 %. Le Gouvernement continue d'augmenter le nombre d'écoles normales, en construisant des établissements supplémentaires pour améliorer la qualité et la quantité d'enseignants qualifiés dans les écoles primaires, en construisant de nouvelles salles de classe pour réduire le nombre d'élèves par classe, et en renforçant les programmes de repas scolaires.

S'agissant de l'objectif d'amélioration de la santé maternelle, nous nous efforçons maintenant d'atteindre la cible de 155 décès pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2015. À cet égard, le Gouvernement construit et rénove des installations sanitaires, afin d'offrir des services de santé essentiels, en privilégiant notamment les zones rurales et peu desservies et en formant du personnel de santé.

Le Malawi a enregistré d'énormes progrès dans la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. De plus en plus de femmes occupent désormais des postes de rang élevé, comme ceux de Vice-Président du pays, de Ministre de la justice, de dirigeants d'institutions gouvernementales importantes, de membre du Gouvernement ou d'Ambassadeur. De plus, le nombre de femmes qui siègent au Parlement a plus que doublé après les dernières élections législatives. Le pays construit et développe des pensionnats pour filles dans les lycées, améliore la formation des enseignants et encourage les jeunes filles à poursuivre leurs études dans des domaines traditionnellement réservés aux hommes, comme les sciences, la technologie ou les mathématiques. Nous prenons également des mesures de discrimination positive pour accroître le nombre de femmes occupant des postes de décision de rang élevé.

Bref, la stratégie de croissance et de développement du Malawi montre que nous

enregistrons des progrès constants dans la réalisation des OMD. Au final, les efforts du Gouvernement malawien, du secteur privé, des partenaires de développement et de la société civile devront tous être coordonnés pour veiller à maintenir les acquis.

Au nom de toute l'Afrique, nous exhortons l'ONU à examiner le côté de l'offre pour améliorer l'accès des citoyens ordinaires, notamment les femmes et les enfants, aux services prévus au titre des objectifs du Millénaire pour le développement. La réalisation de la plupart des objectifs du Millénaire exige davantage d'écoles, d'hôpitaux, d'infrastructures rurales, de sites de forage, de barrages et de puits, d'enseignants qualifiés, de médecins, d'infirmières, d'ingénieurs agronomes, et de fonctionnaires qualifiés. Nous avons besoin de fournitures et de matériels pédagogiques; nous avons besoin de programmes de repas scolaires; nous avons besoin de grandes campagnes de vaccination. Tous ces besoins doivent être satisfaits dans le cadre des OMD. C'est ce que j'avais déclaré lors de mon allocution à l'Assemblée générale en 2005 et que je répète depuis. Je le répète encore aujourd'hui : penchons-nous sur les objectifs du Millénaire pour le développement du côté de l'offre si nous voulons les atteindre d'ici à 2015.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan.

Le Président Berdimuhamedov (*parle en russe*) : Au nom du peuple et du Gouvernement du Turkménistan, je salue cordialement et je félicite chaleureusement les participants présents au débat de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Je voudrais féliciter M. Joseph Deiss de son élection à la présidence de l'Assemblée et lui exprimer ma certitude que les travaux de l'Assemblée seront fructueux et couronnés de succès sous sa direction. J'exprime également mes remerciements à M. Ali Abdussalam Treki, Président de l'Assemblée à sa soixante-quatrième session, pour son action efficace à ce poste.

Cette année, notre pays se prépare à célébrer avec faste une date significative – le quinzième anniversaire de la neutralité du Turkménistan. C'est à l'intérieur des murs de l'ONU que notre désir d'être un pays neutre, pacifique et non aligné avait reçu le soutien de toute la communauté internationale et qu'il est devenu aujourd'hui une réalité. Au long de toutes les années

écoulées depuis lors, le Turkménistan est resté attaché à ce choix, sur la base d'une compréhension claire de son rôle et de sa place dans le monde d'aujourd'hui et du strict respect de ses obligations internationales. Du haut de cette tribune, je m'adresse à tous les États Membres de l'ONU pour les remercier d'avoir apporté soutien et assistance à la réalisation de nos initiatives internationales.

Pour nous, la neutralité n'est pas seulement un statut juridique. C'est une position active, un engagement total dans les processus internationaux par le biais du rétablissement de la paix et de l'assistance dans l'élaboration de modèles efficaces de coopération internationale. Cela inclut également la mise à disposition d'une plate-forme politique pour la résolution des problèmes, tant dans la région qu'au-delà, avec pour objectif de renforcer la paix et la sécurité et de créer les conditions favorables au développement durable et au progrès. C'est l'objectif et le contenu principaux des mesures et des initiatives que nous prenons sur la scène internationale.

L'approche adoptée par le Turkménistan à l'égard des problèmes de notre époque est fondée sur la confiance en la capacité de la communauté internationale de trouver les solutions qui conviennent, de dépasser les stéréotypes, de se libérer du fardeau des pensées stagnantes et d'approcher les perspectives d'une interaction mondiale sous un angle nouveau. C'est ce que nous appelons une stratégie de l'avenir, qui présuppose la réalisation d'un consensus international large et stable sur les questions clefs du développement – politiques, socioéconomiques, énergétiques et écologiques.

Pour des raisons objectives, les questions de coopération économique sont d'une importance particulière pour le Turkménistan. Une priorité stratégique pour nous dans ce domaine est la diversification des routes de l'énergie, la mise en place d'une nouvelle infrastructure de gazoducs à options multiples. Nous avons commencé à travailler activement dans ce sens, sur la base de principes clairement définis de la politique de l'État dans ce domaine, d'une évaluation réaliste de notre propre base de ressources et des possibilités de son exploitation à long terme.

L'année dernière, la construction de nouveaux gazoducs entre le Turkménistan et la Chine et entre le Turkménistan et l'Iran a été achevée avec succès en coopération avec nos partenaires. Cette réalisation est

pour nous une contribution réelle à la coopération énergétique mondiale et un facteur efficace de stabilisation qui se répercutera positivement sur la situation d'ensemble, et qui apportera davantage de stabilité à tout le système des relations politiques et économiques sur le continent asiatique.

Nous travaillons aujourd'hui activement à la mise en œuvre d'un autre projet – un gazoduc qui relierait le Turkménistan à l'Afghanistan, au Pakistan et à l'Inde. Nous sommes convaincus qu'il profitera à toutes les parties impliquées. Le projet favorisera une reprise économique, permettra de créer de nombreux emplois nouveaux, de mettre en place une infrastructure sociale et contribuera au renforcement de la stabilité politique dans la région.

Actuellement, les questions de l'accès équitable, ininterrompu et sûr aux sources d'énergie et à leurs moyens d'acheminement ont pris une importance mondiale, et elles ont un impact grandissant sur la situation générale dans le monde et sur la nature et les orientations de la coopération internationale, ainsi que sur le niveau d'engagement des États et des régions dans les processus de développement. Cela requiert de soulever cette question au niveau de l'ONU, et de trouver, sous l'égide de l'ONU, des principes communs et des règles claires pour régir les relations entre producteurs, pays de transit et consommateurs.

À cet égard, le Turkménistan a l'intention de faire une déclaration au cours de cette session, pour proposer l'adoption d'une résolution de l'Assemblée sur la création, sous l'égide de l'ONU, d'un groupe d'experts qui travaillerait à la mise au point d'un mécanisme international garantissant un approvisionnement stable en énergie dans le monde. Nous comprenons que travailler sur un tel mécanisme requiert de la part de la communauté internationale du temps et des efforts, le sens des responsabilités, de la souplesse et une disposition à accepter de faire des compromis raisonnables, et que cela mobilisera des ressources politiques, diplomatiques, intellectuelles, financières et organisationnelles. Toutefois, nous sommes également convaincus que du point de vue de la sécurité et de la stabilité mondiales, les gains et les avantages stratégiques l'emporteront infiniment sur toutes les considérations de coûts et dépenses.

Il est clair que dans les conditions actuelles, seule l'ONU – avec sa légitimité unique, son immense autorité morale, les instruments de régulation juridiques dont elle dispose et sa vaste expérience en

matière de règlement des problèmes d'importance universelle – est à même de donner de l'élan à ce processus, d'offrir les conditions d'un dialogue large et de servir de garant dans le cas où des accords sont signés.

Pour la communauté internationale, la question d'un transit sûr et fiable des transporteurs de l'énergie doit faire l'objet de discussions multilatérales. Pour preuve, l'Assemblée générale a appuyé en 2008 notre initiative de lancement d'un tel dialogue, qui est déjà en cours au niveau de diverses rencontres internationales et régionales. Nous sommes d'avis qu'il faut poursuivre ce débat et l'élever à un niveau institutionnel radicalement nouveau. C'est pourquoi le Turkménistan suggère que l'on examine la question de la création d'un organe spécial – le Conseil de l'ONU pour l'énergie. Les objectifs et contenus de son action seraient de fournir un format politique et des conditions d'organisation d'un débat systémique et professionnel sur l'ensemble des questions liées à l'énergie. Nous invitons respectueusement tous les États Membres à formuler leurs propositions à la lumière de cette initiative.

Il y a 10 ans, le Sommet du Millénaire a proclamé dans sa Déclaration que tous les États Membres étaient responsables de leur destin sur la planète. Pour le Turkménistan, les objectifs du Millénaire pour le développement s'insèrent organiquement dans nos plans nationaux, sont conformes à notre idéologie et aux perspectives de la réforme de notre économie nationale, de la sphère sociale et des relations publiques et, dans une large mesure, ils ont défini les contours de notre coopération sur la scène mondiale.

Le Turkménistan a fixé une politique stratégique pour une participation active à un large partenariat international sur la base d'une position d'État pacifique, politiquement stable et économiquement puissant; pour une coopération régionale multidimensionnelle axée sur la compatibilité des intérêts de divers pays et l'appui de ses propres projets et d'autres projets internationaux de grande envergure impliquant des pays et des entreprises de la région et d'ailleurs.

En raison des caractéristiques géographiques de l'Asie centrale et du bassin de la Caspienne, le développement des transports et des communications semble y être prometteur. La construction d'un important réseau moderne de voies ferrées, de routes et de communications dans la région pourrait imprimer un

élan dynamique à la bonne participation de nos pays au développement économique mondial. Cela garantirait un flux d'investissements et créerait les conditions propices à une véritable coopération Nord-Sud et Est-Ouest dans le contexte des réalités économiques intercontinentales de l'espace eurasiatique.

Nous proposons que l'ONU examine sérieusement les perspectives de développement des infrastructures de transport et de communications en Asie centrale et dans le bassin de la Caspienne. Nous sommes prêts, dans ce domaine, à travailler en étroite collaboration avec l'Organisation. Nous estimons tout à fait indiqué que des organes spécialisés de l'ONU, et plus particulièrement la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, participent activement à cette tâche.

Régler les problèmes écologiques graves, et surtout et avant tout sauver la mer d'Aral et réhabiliter les ressources naturelles propres à la mer Caspienne, constitue un facteur crucial de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région. Plus précisément, nous croyons nécessaire de créer un groupe spécial d'experts internationaux qui, en coopération avec l'ONU et ses entités, pourrait élaborer un document juridique international complet sur les moyens de sauver la mer d'Aral. Il faut commencer cette tâche sans plus tarder, sur la base du mémorandum d'accord conclu entre l'ONU et le Comité exécutif du Fonds international de sauvetage de la mer d'Aral, signé à Ashgabat le 3 mars 2010.

Bref, nous estimons nécessaire de donner aux organes spécialisés de l'ONU l'occasion d'être présents sans plus tarder dans la région de l'Asie centrale et du bassin de la Caspienne. Nous espérons que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sera le premier à y assumer un rôle actif. Nous proposons qu'il soit envisagé d'ouvrir un bureau régional du PNUE dans l'un des États de la région. Le Turkménistan est prêt à fournir l'infrastructure nécessaire à ce projet.

Un problème critique directement lié à l'écosystème est l'utilisation des ressources en eau. Pour être plus précis, l'utilisation rationnelle de l'eau en Asie centrale est l'un des principaux facteurs à avoir une influence considérable sur le développement socioéconomique de nos pays. Le Turkménistan est d'avis qu'il faut régler les différends à propos de l'eau sur la base des normes internationalement reconnues

du droit international, en tenant compte des intérêts de tous les pays de la région, la communauté mondiale étant représentée par l'ONU, et avec la participation active d'autres organisations internationales fiables.

Nos efforts visent à mettre en place un système solide et efficace de sécurité et de stabilité régionales en Asie centrale et dans le bassin de la Caspienne, assorti de l'engagement de mener des négociations pacifiques pour régler les problèmes ou les différends. La compréhension mutuelle, la confiance et l'ouverture, ainsi que l'examen franc et objectif de toutes les questions locales sont, en l'occurrence, d'une importance cruciale.

Il faudra donc établir un mécanisme de dialogue régional et de poursuite des communications multilatérales afin d'élaborer des approches mutuellement acceptables sur certaines questions. Ce dialogue devra avoir lieu à intervalles réguliers et reposer sur un ordre du jour clairement défini; et les participants doivent être investis de l'autorité nécessaire pour prendre des décisions. Nous croyons que cette forme de communication est nécessaire aujourd'hui en raison de l'état actuel du développement régional. Nous proposons d'établir un forum de haut niveau sur la sécurité, la paix et la coopération en Asie centrale et dans le bassin de la Caspienne qui servirait de cadre politique à une telle coopération. Ce forum devrait se réunir périodiquement, et chaque pays de la région devrait l'accueillir tour à tour. Nous sommes prêts à organiser la première réunion à Ashgabat dans un délai raisonnable.

Cette année, des conférences internationales sur le règlement de la situation en Afghanistan ont eu lieu à Londres et à Kaboul. D'une manière générale, nous sommes satisfaits des résultats de ces deux réunions, et aimerions énoncer quelles approches nous avons adoptées à la lumière des décisions qui y ont été prises.

Premièrement, le Turkménistan comprend et appuie les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour régler la situation à l'aide d'entretiens visant à favoriser l'unité et la réconciliation nationales. Ceci est conforme à nos vues sur les perspectives de développement de l'Afghanistan. Nous jugeons nécessaire que la communauté internationale aide ses partenaires afghans. À cet égard, compte tenu de sa neutralité, notre pays est prêt à tenir, sous l'égide de l'ONU, une réunion internationale de haut niveau sur les mesures de confiance en Afghanistan et sur la mise

en place d'institutions publiques efficaces. Nous sommes prêts à discuter de l'organisation d'une telle réunion avec nos partenaires afghans, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, d'autres organes spécialisés de l'ONU impliqués dans la question afghane et toutes les parties intéressées.

Deuxièmement, comme nous souhaitons aider le peuple de ce pays à bâtir son État et conformément aux documents issus des réunions de Londres et de Kaboul, nous proposons d'aider à former au Turkménistan du personnel afghan à la gestion dans divers domaines, sous le parrainage de l'ONU et dans le cadre de ses programmes.

Troisièmement, nous estimons essentiel d'aider l'Afghanistan à développer son infrastructure de transports. Notre pays propose de construire une voie ferroviaire allant du Turkménistan loin à l'intérieur du territoire afghan, avec l'aide d'organisations internationales, de pays donateurs et d'institutions financières internationales. Nous apprécierions la participation de la communauté internationale à ce projet.

Quatrièmement, nous croyons qu'il faut considérablement intensifier les efforts de construction d'un gazoduc partant du Turkménistan vers l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde. Un gazoduc qui traverserait l'Afghanistan pourrait grandement favoriser le développement de l'économie afghane, aider à régler d'importants problèmes sociaux, notamment dans le domaine de l'emploi, attirer les investissements et avoir une influence positive sur la situation politique du pays.

Cinquièmement, le Turkménistan est prêt à envisager d'augmenter la fourniture d'électricité à l'Afghanistan et à étendre son infrastructure énergétique afin de la relier au réseau afghan dans l'avenir. Nous invitons la communauté internationale à examiner cette proposition à l'ONU.

Pour le Turkménistan, une coopération globale et ciblée avec l'Organisation des Nations Unies est un choix stratégique. Pour nous, l'ONU n'est pas simplement l'organe international le plus représentatif, mais le pilier de tout le système actuel de coopération mondiale, qui garantit le maintien de la paix, maintient l'équilibre entre les intérêts nationaux sur la scène internationale et préserve le dispositif de sécurité actuel.

Le Turkménistan, de concert avec la communauté internationale et sur la base d'une expérience positive continue de coopération, de sagesse et de responsabilité de tous les États Membres de l'ONU, continuera à s'efforcer de réaliser les nobles objectifs et idéaux de l'Organisation.

Le Coprésident (M. Treki) (parle en anglais) : Je rappelle aux orateurs que la durée des déclarations est limitée à cinq minutes. J'espère qu'ils respecteront cette limite dans la mesure du possible.

(l'orateur poursuit en arabe)

L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie.

Le Président Tadić (parle en anglais) : Je suis heureux de pouvoir prendre la parole à l'occasion de la présente Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de l'impulsion exemplaire qu'il a donnée à cette question essentielle pour l'avenir de notre planète.

Le monde contemporain doit relever le défi que représente la responsabilité mondiale et partagée de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Depuis que nous nous sommes réunis pour la dernière fois en ces lieux en 2005, nous avons accompli des progrès considérables bien qu'inégaux, et ce malgré les revers essuyés en raison de la crise financière et économique, de l'instabilité des cours des produits énergétiques et des denrées alimentaires, du changement climatique et du recul de la biodiversité.

En tant qu'État observateur auprès du Mouvement des pays non alignés et de l'Union africaine, la République de Serbie n'est pas sans connaître les efforts considérables déployés par les pays en développement pour honorer leurs engagements. Nos liens traditionnellement chaleureux, en même temps que notre solidarité de longue date avec le monde en développement et nos politiques d'assistance demeureront une fondation solide pour notre coopération avec eux.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est l'un des défis déterminants du XXI^e siècle. Dans le contexte de la mondialisation, garantir l'égalité des chances dans le domaine économique est peut-être la plus importante contribution que peuvent apporter les pays développés.

Je suis certain que la République de Serbie atteindra les huit objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Si ces objectifs sont tous imbriqués et complémentaires, je vais cependant axer mon propos sur quatre d'entre eux en particulier et sur la manière dont nous avons conjugué nos efforts pour les réaliser par le biais de la stratégie serbe de réduction de la pauvreté, qui fait elle-même partie intégrante des efforts déployés par le Gouvernement serbe en vue de concrétiser sa principale priorité stratégique : l'adhésion à l'Union européenne.

Nous nous sommes engagés à élaborer des politiques d'ensemble fondées sur des données probantes. Cela nous a permis d'utiliser plus efficacement les fonds publics, en même temps que d'accroître la transparence et de lutter efficacement contre la corruption et la criminalité organisée. Le Gouvernement serbe a également pris des mesures pour empêcher à l'avenir toute manipulation du prix des denrées alimentaires de base telles que le lait, l'huile de cuisson ou la farine par les spéculateurs.

En cette période de difficultés économiques, nous attachons une grande importance à l'élargissement de la couverture sociale. Nous mettons l'accent sur les politiques d'égalité des chances, d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des minorités et nous avons redoublé d'efforts pour assurer la protection des retraites et de l'épargne grâce au maintien de la stabilité macroéconomique.

D'autre part, les investissements considérables consentis dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services familiaux commencent à porter leurs fruits, la stratégie serbe de réduction de la pauvreté ayant servi à mettre en place un plan de relèvement progressif destiné à créer des emplois et à favoriser la croissance, axé sur l'accroissement de l'investissement direct étranger et la modernisation des infrastructures. Le taux de pauvreté absolue a diminué de moitié en à peine cinq ans. Cependant, notre tâche n'est pas encore accomplie. La réduction de la pauvreté parmi les enfants, en particulier, reste un véritable défi.

Nous nous employons, dans le cadre de notre action, à protéger l'environnement en mettant en place des mécanismes financiers novateurs aux niveaux national et régional. L'initiative de Belgrade sur le renforcement de la coopération sous-régionale en matière de lutte contre le changement climatique en est un bon exemple.

Dans mon pays et dans toute l'Europe du Sud-Est, le financement de l'infrastructure environnementale est une politique publique prioritaire des plus importantes, mais il devient de plus en plus difficile d'en couvrir les coûts. De mon point de vue, la solution est étroitement liée aux réformes générales de la politique environnementale, en particulier à la mise en place d'un système efficace et décentralisé de financement des politiques environnementales et à la recherche de moyens pour moderniser l'infrastructure environnementale et les systèmes de suivi.

Toutefois, il ne s'agit pas uniquement de trouver des moyens de financer la protection de l'environnement. À un niveau plus général et plus conceptuel, il s'agit d'œuvrer à la mise en place d'une économie fondée sur les connaissances. C'est pourquoi nous nous employons à mettre en œuvre des politiques éducatives novatrices et les résultats de découvertes scientifiques et à sensibiliser l'opinion afin de prévenir toute nouvelle dégradation de l'environnement et de favoriser le développement durable.

Le seul moyen efficace dont dispose l'humanité pour relever les nombreux défis de la civilisation moderne est d'investir au niveau de chaque pays dans les sciences, l'innovation et l'éducation, en synergie avec la politique et l'économie. À cette fin, nous sommes déterminés à continuer de donner la priorité à notre programme législatif en ce sens et nous sommes prêts, disposés et habilités à aider les autres États dans leurs efforts. La solidarité avec le monde en développement est le seul moyen de sauvegarder les trésors naturels de notre planète et de préserver la santé et la prospérité de toute l'humanité.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mompoti Merafhe, Vice-Président de la République du Botswana.

M. Merafhe (Botswana) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter M. Deiss de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session. Je profite également de cette occasion pour remercier son prédécesseur, M. Ali Treki, pour la manière dont il a dirigé l'Assemblée à sa soixante-quatrième session. Je remercie également le Secrétaire général, sous la conduite duquel nous avons pu nous réunir pour ce sommet des plus importants.

Il y a cinq ans, nous nous sommes réunis ici, à New York, pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le

développement (OMD) depuis leur adoption en 2000. Cet examen a montré que l'enthousiasme et la détermination affichés par les dirigeants mondiaux lors du Sommet du Millénaire de 2000 n'avaient pas donné les résultats escomptés. Il est évident que de nombreux pays en développement ont pris du retard dans la réalisation de la plupart des objectifs. À cet égard, nous devons renouveler notre engagement et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour sortir notre peuple des conditions déshumanisantes qu'engendrent la pauvreté et le dénuement absolus, conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement.

En dépit de cela, je ne doute pas du fait que tous les Membres restent acquis à la cause de la Déclaration du Millénaire. Dans le cas du Botswana, nous sommes pénétrés de l'esprit et du sens de la Déclaration, qui nous poussent, en tant que gouvernement, à ne pas ménager nos efforts pour éliminer la pauvreté. Notre président a présenté à la nation une feuille de route en vue d'assurer la prospérité de tout ce qui s'appuie sur la recherche du développement humain et de la dignité. Nous pensons que, grâce à cette feuille de route, le Botswana pourra améliorer davantage les conditions de vie de ses citoyens.

Notre détermination à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement a été renforcée dans le Plan national de développement mis en œuvre actuellement, qui couvre la période 2010-2016. Le Botswana a réalisé des progrès en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté, comme le démontre la baisse de la part de la population qui vit sous le seuil de pauvreté. Cette part est passée de 47 % en 1993 à 23 % en 2009, d'après les estimations. Notre gouvernement est fermement convaincu qu'il n'existe pas de taux de pauvreté tolérable.

C'est pourquoi diverses catégories de groupes vulnérables tels les retraités, les personnes démunies, les orphelins et d'autres enfants vulnérables ainsi que les malades recevant des soins à domicile peuvent bénéficier de prestations alimentaires ou éducatives, d'indemnités de subsistance et d'autres services essentiels. Toutefois, conscient que la lutte contre la pauvreté doit être poursuivie sur le long terme, le Botswana a adopté, pour éradiquer la pauvreté, un programme souple qui vise en priorité à favoriser une croissance large dans les secteurs susceptibles d'offrir des moyens de subsistance durables. Ce programme a pour objectif de développer les capacités humaines de la population pauvre en investissant dans les institutions qui encouragent cette population à

contribuer au processus de croissance, et en les renforçant.

Le Botswana continue de consacrer des ressources considérables à l'alphabétisation et au développement des capacités de ses citoyens. Ces efforts nous ont permis d'assurer l'éducation primaire pour tous. En effet, en 2007, plus de 95 % des enfants âgés de 7 à 13 ans étaient scolarisés dans des établissements d'enseignement primaire.

Mon gouvernement a aussi considérablement amélioré l'accès de la population aux soins de santé. À titre d'exemple, depuis 1998, environ 90 % des accouchements se déroulent en présence de professionnels de santé qualifiés. Par ailleurs, le Botswana continue de réaliser des progrès considérables dans la lutte contre la pandémie de VIH/sida. Ainsi, 62,7 % des personnes vivant avec le VIH et remplissant les conditions pour recevoir une thérapie antirétrovirale suivaient un traitement en 2005; plus de 90 % d'entre elles ont aujourd'hui accès aux médicaments antirétroviraux. En 2001, selon les estimations, 40 % des enfants nés de mère séropositive étaient infectés par le virus. Ce taux a été ramené à 3 %. En dépit des avancées que je viens de mentionner, nous continuons d'avoir des difficultés à réduire la mortalité maternelle et infantile.

L'eau est une ressource rare au Botswana. Cependant, depuis l'an 2000, mon gouvernement assure l'approvisionnement en eau potable de plus de 95 % de la population. En outre, plus de 80 % de la population a accès à des services d'assainissement améliorés.

Le changement climatique représente un des plus grands défis auxquels l'humanité est confrontée. Ses effets se font déjà sentir dans le monde entier, comme en attestent les catastrophes naturelles qui ne cessent de frapper de nombreuses parties du monde. Il va donc sans dire que, si nous ne prenons pas rapidement des mesures appropriées pour faire face aux changements climatiques, ceux-ci continueront d'entraver les efforts de développement, d'accroître les risques pour la santé publique, de mettre en péril la lutte contre la pauvreté et de réduire à néant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Entre autres mesures, le Botswana a créé une commission nationale sur les changements climatiques chargée de superviser les politiques nationales dans ce domaine et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des

activités prévues par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

En 2000, lors du Sommet du Millénaire, nous nous sommes engagés à renforcer l'Organisation des Nations Unies pour raffermir son autorité, la rendre plus efficace et faire en sorte qu'elle soit mieux à même de s'attaquer à tout l'éventail des problèmes de notre temps. Nous pouvons y parvenir en apportant à notre Organisation l'appui nécessaire pour régler les problèmes de développement en temps opportun et en faisant preuve d'esprit d'initiative. Nous félicitons le Secrétaire général d'avoir créé le Groupe de mobilisation pour les objectifs du Millénaire pour le développement composé de personnalités éminentes qui l'aideront à mobiliser la volonté politique et l'action mondiale nécessaires pour que la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement marque un tournant dans les efforts collectifs visant à atteindre ces objectifs d'ici à 2015.

Je pense qu'il faut prêter une plus grande attention aux groupes de pays ayant des besoins particuliers tels que les pays à revenu intermédiaire, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Ces pays, ou groupes de pays, ne disposent pas des capacités et des ressources suffisantes pour atténuer les effets des catastrophes naturelles et relever les défis du développement.

Ma délégation espère que le document final de cette Réunion plénière de haut niveau sera axé sur des mesures concrètes. Je ne doute pas qu'il sera accompagné des ressources nécessaires.

Le Coprésident (M. Treki) (*parle en arabe*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste.

Le Président Ramos-Horta (*parle en anglais*) : En l'an 2000, au mois de septembre, le monde s'est rassemblé ici six jours durant. Nous étions réunis pour examiner le rôle du système des Nations Unies à l'aube d'un nouveau siècle attendu avec espoir et impatience, et nous avons pris un engagement, consacré par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Nous voilà de nouveau réunis ici. J'espère qu'aujourd'hui et dans les prochains jours, la même volonté sincère manifestée en septembre 2000 sera mobilisée mais qu'en plus, nous aurons tiré des enseignements utiles.

Bien que de nombreux pays se soient servis des OMD pour améliorer les conditions socioéconomiques, un groupe spécifique de pays, les États fragiles et les pays sortant d'un conflit, n'a pas été aussi chanceux. Ces pays sont aux prises avec des difficultés particulières dont l'ampleur n'avait pas été mesurée lors de la définition des OMD. À l'époque, des notions telles que la consolidation de la paix, l'édification de l'État et la fragilité ne faisaient pas partie du discours normatif de la communauté internationale. Par conséquent, leur impact sur la réalisation des OMD et des délais impartis pour cela en fonction du contexte national n'a malheureusement pas été pris en compte.

Je dois dire ici qu'en dépit de nos efforts communs, nous devons être réalistes et admettre qu'aujourd'hui, ici et maintenant, ces États fragiles ou sortant d'un conflit accusent le plus grand retard dans la réalisation des OMD et que très probablement il ne les atteindront pas dans les délais envisagés par ceux qui ont défini ces objectifs. Plus vite nous accepterons cette réalité, commencerons à nous corriger et à prendre des mesures urgentes, mieux ce sera.

J'envoie ce message non pas uniquement en tant que chef d'État de mon pays, le Timor-Leste, mais aussi en tant que représentant d'un groupe de pays fragiles et sortant d'un conflit, connu sous le nom de g7+. Nous préconisons un nouveau paradigme comme moyen de remplir les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en plaçant la consolidation de la paix et l'édification de l'État au premier plan de l'engagement international.

Dans mon pays ainsi que dans les couloirs mêmes de cet édifice, nous avons lutté longtemps et ardemment pour défendre notre droit à l'autodétermination, et avons regagné notre indépendance il y a moins de 10 ans. Maintenant plus que jamais dans notre courte histoire en tant que nation, nous possédons au Timor-Leste une authentique volonté qui nous a permis d'adopter et de mettre en place un programme de réformes adapté aux aspects historique, linguistique, géographique, politique et culturel qui façonnent le Timor-Leste unifié.

Pour y parvenir, les idées importées ont été remplacées par des idées nationales; le savoir-faire international, tout en étant le bienvenu, a été intégré aux innovations locales; enfin, les connaissances nationales ont été reconnues, valorisées et mises en avant. Le pays a rempli des fonctions clefs de consolidation de la paix et d'édification de l'État, en

renforçant et réformant le secteur de la sécurité pour favoriser la paix, et en mettant sur pied des institutions comme la Commission de la fonction publique, la Commission de la lutte contre la corruption et l'Autorité nationale pétrolière pour une meilleure gestion de nos ressources naturelles. Il a introduit des réformes agressives en matière de gestion des finances publiques et de décentralisation pour mieux répondre aux besoins.

Nous avons adopté, pour la première fois, des mesures sociales – pensions pour les personnes âgées, les handicapés et les vétérans – et ramené près de 150 000 personnes déplacées chez elles en moins de deux ans, et ce contre toute attente. Et surtout, le dialogue a remplacé la discorde. Je me réjouis par conséquent d'annoncer qu'au Timor-Leste, de nombreux progrès ont été accomplis.

Comme cela a déjà été communiqué, alors qu'entre 1999 et 2006-2007, environ 8 milliards de dollars ont été alloués par la communauté internationale au Timor-Leste, il semble qu'entre 2000 et 2006 la pauvreté a augmenté, ce qui soulève la question : pourquoi? Depuis 2007, notre gouvernement, qui a pris en main les ressources et les responsabilités, a réussi à renverser cette tendance, faisant des dépenses publiques la pierre angulaire des efforts visant à soulager les souffrances des plus vulnérables, pour relancer la croissance économique et, par-dessus tout, consolider le niveau de stabilité retrouvé.

M. Merafhe (Botswana), Vice-Président, assume la présidence.

Depuis 2007, j'ai donc promulgué des budgets nationaux qui ont été multipliés par trois, et dont le niveau des dépenses est fixé à 1,4 milliard de dollars depuis 2007. J'ai le plaisir d'annoncer une réduction de 9 % de la pauvreté et une amélioration significative des indicateurs clefs des OMD en matière de pauvreté, et ce rien que dans les deux dernières années.

Ayant connu une croissance économique moyenne supérieure à 10 % pendant trois ans depuis 2007, le Timor-Leste a été cité comme l'une des 10 économies ayant le plus fort taux de croissance au monde en 2008 et 2009. Notre revenu par habitant, sans les revenus pétroliers, a augmenté de manière significative; 30 % de notre budget général national seront affectés à la santé publique et à l'éducation de base au cours des 10 prochaines années.

La cible de l'OMD concernant la mortalité infantile et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a atteint dans notre pays le but fixé pour 2015, tout comme le dépistage et la guérison de la tuberculose, et de nouvelles cibles sont fixées. Le taux de scolarisation est passé de 65 % en 2007 à 83 % en 2009-2010. Le Timor-Leste connaît donc des améliorations pour tous les indicateurs des OMD, certaines majeures, d'autres mineures.

En répondant à la nécessité de réaliser de manière accélérée les OMD, nous avons créé un programme novateur, qui doit être lancé l'année prochaine. Notre programme pour les OMD dans les *sucos* – c'est-à-dire les villages – fournit un financement direct aux 442 villages du Timor-Leste, leur attribuant prise en main et responsabilité quant aux travaux communautaires, et donnant aux Timorais la possibilité non seulement d'observer le développement, mais également d'en faire partie.

Pour un pays qui a recouvré son indépendance en 2002, ces efforts sont-ils suffisants pour surmonter les problèmes posés par 400 années d'occupation et 24 années de guerre, et pour contrer les effets de décennies, voire de siècles d'abandon, et pouvons-nous affirmer dès à présent que les OMD seront atteints au Timor-Leste en 2015? Notre réponse est que nous en avons déjà réalisé certains, et que nous pourrions atteindre la plupart d'entre eux si l'aide était fournie différemment par la communauté des donateurs.

Nous devons avoir foi dans les pratiques et les principes fixés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et, par la suite, dans le Programme d'action d'Accra, mettant au premier plan la prise en main et l'harmonisation, guidées principalement par les principes de consolidation de la paix et d'édification de l'État, car sans la paix pour préserver la vie et les moyens de subsistance de nos citoyens, et sans la capacité de l'État à protéger et à fournir les services de base, les OMD resteront un rêve inaccessible pour de nombreux pays.

Ce faisant, nous montrons, comme dans le cas du Timor-Leste, que nous pouvons accomplir de remarquables progrès tous ensemble. Nous devons à présent prendre la décision collective de passer de la fragilité à l'agilité, et le faire avec la même vigueur et les mêmes efforts que ceux avec lesquels les OMD ont été initialement proclamés. Que Dieu tout-puissant et miséricordieux nous bénisse.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nguyen Minh Triet, Président de la République socialiste du Viet Nam.

Le Président Nguyen Minh Triet (*parle en vietnamien; texte anglais fourni par la délégation*) : Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) constituent le plus fort engagement des États Membres à l'égard du développement équitable, qui assoit de solides fondations pour la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour le renforcement de la coopération multilatérale.

Nous nous réjouissons de voir les résultats positifs enregistrés jusqu'ici, qui ont permis d'améliorer la vie de centaines de millions de personnes, notamment dans les pays les plus pauvres. Les femmes et les enfants ont reçu de meilleurs soins et ont pu en bénéficier davantage. L'enseignement le plus précieux à tirer de tout cela est que la mise en œuvre des OMD doit se situer au cœur de la coopération internationale et des stratégies de développement des pays en développement. C'est de cette façon seulement que la communauté internationale peut mobiliser les ressources nécessaires par le biais de nouvelles politiques et mesures, aux niveaux national et international.

Nous sommes heureux d'informer l'Assemblée que le Viet Nam a atteint un certain nombre d'OMD, avec de l'avance sur le calendrier, et qu'il est en voie d'atteindre les objectifs restants d'ici à 2015. Les accomplissements encourageants du Viet Nam – en particulier pour ce qui est de réduire la pauvreté, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle et combattre le paludisme et d'autres maladies – ont été reconnus par l'ONU, les organisations internationales et les États Membres.

Le Viet Nam honore ses engagements en conférant un caractère local aux objectifs du Millénaire pour le développement pour les intégrer dans les stratégies, les plans et les programmes de développement à tous les niveaux et en encourageant la participation de la population. Les progrès accomplis sont également le produit des réformes globales menées par le Viet Nam et de l'appui efficace de la communauté internationale.

En dépit de ces résultats encourageants, le Viet Nam est toujours confronté à de nombreuses difficultés. Les infrastructures nationales sont toujours

insuffisamment développées et le niveau de vie de la population demeure faible, surtout parmi les communautés qui habitent dans les régions montagneuses et éloignées et celles qui ont été ravagées par la guerre, ainsi que pour les victimes de l'agent orange/dioxine.

Le Viet Nam partage les préoccupations communes relatives au fait que plus d'un milliard de personnes vivent toujours dans la pauvreté, aux progrès inégaux accomplis selon les objectifs et les pays, et au risque que de nombreux objectifs ne soient pas réalisés dans la plupart des régions, à moins que des mesures fermes ne soient prises. Cette déplorable situation trouve ses origines profondes dans les relations économiques internationales inéquitables, où les pays en développement se voient contraints d'adopter des positions désavantageuses, et dans les défauts des politiques nationales de développement. En outre, ces 10 dernières années, la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement a été compromise par la montée de l'unilatéralisme et le recours à la force, les guerres et les tensions dans certaines parties du monde, et plus récemment, par les crises économique et financière mondiales, accompagnées de la volatilité des prix de l'énergie, de l'insécurité alimentaire et des effets des changements climatiques.

Le Viet Nam appuie les solutions globales et les mesures spécifiques relatives à chaque objectif, telles qu'énoncées dans le projet de résolution (A/65/L.1) qui sera adopté à cette réunion. En outre, la délégation vietnamienne voudrait souligner les points suivants.

Premièrement, la paix et la stabilité sont des conditions préalables au développement. Par conséquent, il nous incombe à tous d'appuyer le règlement pacifique des différends internationaux, de rechercher activement des solutions justes aux conflits, de faciliter des relations pacifiques et amicales entre les nations et de nous opposer résolument aux guerres et à l'usage de la force.

Deuxièmement, nous devons continuer à renforcer la coopération et à créer des conditions favorables sur le plan international afin d'assister les pays en développement en matière d'élaboration de politiques et de renforcement de leurs capacités de gestion. À cet égard, les pays développés doivent honorer leurs promesses et leurs engagements, notamment s'agissant d'assurer la stabilité macroéconomique, de contribuer à l'aboutissement des négociations de Doha, d'éliminer les mesures

commerciales inéquitables et d'augmenter l'aide au développement.

Le Viet Nam appelle fermement à la levée de l'embargo économique imposé à Cuba.

Dans la mesure de ses moyens, le Viet Nam a renforcé ces dernières années la coopération Sud-Sud avec les pays de l'Asie du Sud-Est et d'autres régions.

Troisièmement, en vue d'appliquer les mesures énoncées à la présente réunion, nous devons rapidement mettre sur pied des programmes de mise en œuvre aux niveaux national et international afin de continuer à réaliser des progrès, d'atteindre tous les objectifs du Millénaire pour le développement dans toutes les régions, et même de poursuivre des objectifs plus ambitieux.

Ces 10 dernières années, nous avons compris que les objectifs du Millénaire pour le développement étaient importants et réalisables, et avons acquis une riche expérience. De nouvelles possibilités s'offrent maintenant à nous, notamment grâce à la pleine reconnaissance de l'importance de la coopération multilatérale, avec l'ONU au centre des efforts déployés en la matière. Sur cette base et grâce à notre détermination, notre créativité et notre coopération, je suis convaincu que nous pouvons progresser davantage dans nos efforts conjoints visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie.

Le Président Pohamba (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier le Secrétaire général d'avoir organisé cette réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle arrive à point nommé, 10 ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire et cinq ans avant 2015, échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En 2005, une réunion de haut niveau s'est tenue ici, au siège de l'Organisation des Nations Unies, pour examiner les progrès accomplis par les États Membres dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Aujourd'hui, 10 ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire et cinq ans avant la date butoir, le moment est venu de dresser le bilan pour

voir ce qui a été réalisé et ce qu'il nous reste encore à accomplir.

Pour sa part, la Namibie a compris dès le départ que réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement allait être une tâche difficile. Par conséquent, nous avons décidé d'intégrer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans nos programmes et nos politiques de développement national, tels que nos plans quinquennaux de développement national et la Vision 2030. À cette fin, nous avons défini des cibles et des indicateurs nationaux afin de faire le suivi des progrès accomplis vers la réalisation de ces objectifs.

Par exemple, nous avons élargi la fourniture des services publics et sociaux. Aujourd'hui, la majorité de la population a accès à l'eau salubre. Les trois quarts de notre population urbaine ont accès à l'électricité. De nombreuses communautés rurales ont reçu l'électricité grâce à un programme d'électrification des zones rurales. Cependant, les progrès sont moins importants en matière d'accès aux services d'assainissement, surtout dans les zones rurales.

Pour notre gouvernement, éduquer et former nos populations constitue l'une des plus hautes priorités nationales. C'est pourquoi, pendant de nombreuses années, nous avons affecté le pourcentage le plus élevé de notre budget national au secteur de l'éducation. Aujourd'hui, notre pays est en voie d'atteindre l'objectif d'assurer l'éducation primaire pour tous. Je suis heureux d'annoncer que la Namibie a réalisé et même dépassé l'objectif de la parité des sexes, s'agissant du ratio de la scolarisation des filles par rapport aux garçons.

De façon générale, les progrès ont été plutôt lents s'agissant de réduire la mortalité infantile, tandis qu'en matière de santé maternelle, des progrès ont été réalisés pour ce qui est des femmes qui bénéficient de l'aide d'un personnel qualifié pendant l'accouchement. À l'heure actuelle, le taux de mortalité maternelle est de 4,9 décès pour 100 naissances vivantes. Notre objectif est de réduire ce taux et de progresser vers la réalisation des objectifs 4 et 5.

Les complications liées au VIH/sida restent la cause principale de décès dans notre pays. On a néanmoins pu relever une baisse importante du nombre des nouvelles infections grâce aux campagnes nationales de sensibilisation menées actuellement. De même, bien que le paludisme soit la troisième cause de décès dans notre pays, la maladie a été endiguée grâce

à la distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide et à la pulvérisation d'insecticides dans les maisons. Grâce aux campagnes de traitement et de sensibilisation en cours, des progrès ont pu être relevés en matière de traitement et de guérison de la tuberculose, en particulier depuis 1996.

La Namibie va devoir faire face à une baisse de l'aide internationale au développement suite à la classification du pays dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Dans l'esprit de la Déclaration ministérielle de Windhoek sur la coopération en matière de développement avec les pays à revenu intermédiaire, adoptée en août 2008, j'exhorte les institutions de Bretton Woods et les autres institutions financières internationales à créer des mécanismes spéciaux permettant à des pays à revenu intermédiaire comme la Namibie d'avoir accès aux ressources financières pour le développement à des conditions préférentielles.

Il faut en effet renforcer le partenariat mondial pour le développement afin de promouvoir et de faciliter une coopération internationale efficace et pour réaliser les OMD. Je tiens à exhorter nos partenaires de la coopération pour le développement à tenir les engagements qu'ils ont pris dans diverses enceintes internationales de fournir un appui financier et technique constant aux pays en développement. En travaillant ensemble, nous pouvons atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. A. S. le Prince Albert II, Chef d'État de la Principauté de Monaco.

Le Prince Albert II : Il y a 10 ans, à cette même tribune (voir A/55/PV.5), je me suis fermement engagé devant l'Assemblée générale à ce que mon pays accorde un soutien indéfectible à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) que nous nous étions fixés en adoptant la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2). En 2000, nous avons résolument marqué notre volontarisme en faveur d'une nouvelle ère et nous avons, tous ensemble, affirmé notre détermination à mettre en œuvre les principes de la dignité humaine pour ce nouveau millénaire. Nous avons ainsi décidé de ne ménager aucun effort pour combattre la pauvreté et ainsi rendre le monde plus équitable et plus solidaire.

Comment justifier alors aujourd'hui qu'une femme meure en couches par manque de soins adéquats? Comment justifier qu'un enfant meure de faim ou de maladie évitable alors que tant de progrès techniques et scientifiques sont à notre disposition? Cet aveu moral, renforcé par la certitude que la paix et la sécurité dans le monde ne sauraient être atteintes sans garantir un développement durable pour tous, s'est traduit par le contrat politique qui lie la communauté internationale dans son ensemble et dont l'examen nous réunit aujourd'hui. À cinq ans d'une échéance qui sera un jugement décisif pour notre Organisation, notre responsabilité collective et la survie de notre planète, saisissons l'opportunité que représente cette étape cruciale.

Certains résultats encourageants, notamment dans le domaine de l'éducation primaire ou de la lutte contre le VIH/sida, nous permettent de penser que ces objectifs demeurent réalistes et doivent nous encourager à redoubler d'efforts là où nous risquons d'échouer. Ayons le courage de réaffirmer les valeurs fondamentales qui régissent nos relations internationales dans notre monde interdépendant : liberté, égalité, solidarité, tolérance, respect de la nature et partage des responsabilités.

À cet égard, je réitère l'engagement de mon pays dans une politique de coopération internationale au développement axée sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'aide publique au développement monégasque atteindra ainsi l'objectif des 0,7 % du revenu national brut en 2015, permettant à la Principauté de Monaco de rejoindre le cercle des pays les plus solidaires. Cette aide, déjà quintuplée depuis l'an 2000, est en augmentation de 25 % par an. Entièrement délivrée sous forme de dons, l'aide monégasque est essentiellement orientée en faveur des pays partenaires parmi les moins avancés, et ce au bénéfice de projets de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement et de la microéconomie.

La pauvreté est inacceptable. Il n'est pas tolérable que la faim affecte encore près d'un milliard de personnes, qu'un enfant sur quatre souffre d'insuffisance pondérale dans le monde en développement et que près d'un milliard de personnes n'aient pas d'accès quotidien à l'eau. À cinq ans de l'échéance de 2015, notre responsabilité collective reste toujours d'actualité et il faut saisir l'opportunité que représente cette étape cruciale pour se donner les moyens de respecter nos engagements. Dans cette

perspective, j'envisage une réflexion visant à faire de la Principauté, dans les années à venir, un lieu privilégié de promotion des partenariats au service du développement, réunissant les divers acteurs publics et privés.

Au-delà de son implication croissante pour le développement, mon pays continuera également à se mobiliser dans le cadre de l'aide d'urgence, notamment en faveur des populations vulnérables affectées par les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques.

Le nouveau millénaire a suscité de nombreux espoirs. Ceux-ci ont été en partie brisés par la multiplication des menaces pesant sur l'homme et son environnement. Au cœur de cette année consacrée à la biodiversité et à la veille de la Réunion de haut niveau qui lui est dédiée, gardons à l'esprit l'importance qui s'attache à préserver notre cadre de vie. Je me suis personnellement engagé à développer des solutions innovantes et éthiques dans les domaines de la biodiversité, des changements climatiques et de la gestion durable de l'eau.

Plus que jamais, nous devons nous mobiliser pour mener à bien les travaux préparatoires de la Conférence Rio +20. La réalisation des OMD et le développement durable sont indissociables et doivent être mis en œuvre en synergie. Je suis convaincu que les OMD ne se concrétiseront que dans le respect de la durabilité. Dans ce cadre, chacun doit être impliqué et associé à la décision. La gouvernance doit être mondiale, multilatérale et partagée. C'est le sens de l'action du Groupe non officiel pour la gouvernance mondiale auquel Monaco s'est pleinement associé.

Comme l'a écrit le poète indien Vikram Seth, on ne devrait jamais faire à un enfant une promesse que l'on n'a pas les moyens ou l'intention de tenir. Je suis certain que chaque orateur qui s'exprime aujourd'hui à cette tribune est convaincu de l'urgence qu'il y a à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à cinq ans. Le temps n'est plus à la conviction mais à l'action.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mikhail Saakashvili, Président de la Géorgie.

Le Président Saakashvili (*parle en anglais*) : C'est un plaisir et un privilège que de prendre la parole au Sommet de suivi des objectifs du Millénaire pour le

développement (OMD) cette année. Suite à la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), nous avons ces 10 dernières années observé d'importants changements dans la manière dont nous abordons les besoins urgents en matière de développement. Cette approche s'appuie sur deux piliers : l'introduction de mécanismes de financement innovants et l'importance accordée à la notion de prise en main au niveau local.

Tout d'abord, en ce qui concerne le financement, la Facilité internationale d'achat de médicaments me semble un excellent exemple d'innovation. Elle aurait pu n'être qu'un rouage bureaucratique supplémentaire, mais elle s'est révélée un succès éclatant et constitue maintenant l'un de nos outils les plus efficaces pour relever les défis du millénaire. Bien sûr, nous avons besoin de davantage d'argent. C'est une considération importante. Mais si nous n'accordons pas plus d'attention à la notion essentielle de prise en main locale, l'assistance financière ne donnera aucun résultat concret.

Si nous entendons la prise en main locale comme une simple manière de donner de l'argent aux bureaucrates locaux et de leur laisser carte blanche pour le dépenser, comme nous l'avons vu en Géorgie et dans bien d'autres pays du monde, cela revient à accorder à de hauts fonctionnaires locaux des fonds pour le logement pour qu'ils construisent de merveilleuses villas dans leur pays ou à l'étranger. On a vu le cas où, ayant reçu des fonds pour l'éducation, ils ont envoyé leurs enfants dans les meilleures universités de l'ouest ou d'ailleurs, sans en donner une miette à leur propre peuple. Ils ont reçu des fonds pour les soins de santé, alors que les hôpitaux étaient dans un état déplorable et que la population n'y avait pas accès. Mais ils enverront leurs femmes et leurs filles accoucher dans les meilleurs établissements à l'étranger et jouir de tous les luxes tout en s'enrichissant. Voilà ce que signifie prise en main locale dans certains pays.

En réalité, la notion de prise en main locale devrait inspirer et renforcer une gouvernance responsable – et c'est ce qu'elle fait dans les meilleurs des cas. Les objectifs du Millénaire ne sont pas seulement l'expression d'une nouvelle éthique mondiale ou d'une philosophie économique et financière absolue. Ils sont à la fois mondiaux et fondamentalement locaux dans leur importance et leur impact politiques. Ils exigent des parties prenantes locales qu'elles assument la responsabilité politique de leur réussite. Les pays ne pourront tout simplement pas

atteindre la stabilité sans réduire la pauvreté et améliorer leurs systèmes d'éducation et de santé.

Dans ce cas, le monde entier non plus ne sera pas stable, nous le savons tous. Il ne s'agit pas seulement du terrorisme, mais également des trafics, de l'immigration illégale et des autres fléaux dont aucun mur ne peut nous protéger. Il ne sert à rien de construire des murs : ils n'offrent aucune protection. Le très intelligent gouverneur d'un État américain a dit un jour que si nous construisions un mur de 50 mètres, les trafiquants fabriqueraient une échelle de 51 mètres. Nous devons être plus malins, plus rapides, plus innovants et, surtout, plus unis pour atteindre nos buts.

Et pourtant, en ce qui concerne la prise en main locale, nous sommes confrontés à un dilemme qui revient à une version moderne de l'énigme de la poule et de l'œuf. En effet, la lutte contre la pauvreté exige des acteurs locaux responsables et stables. Mais nous devons également réduire la pauvreté pour favoriser la stabilité politique au niveau local. N'est-ce pas la quadrature du cercle? Ce n'est pas impossible mais cela requiert une vision claire et un engagement sans faille. Avec la permission de l'Assemblée, je voudrais faire part de quelques-unes des expériences de la Géorgie, dans l'espoir qu'elles aideront à déterminer comment concrétiser une prise en main locale.

Depuis 2003, la Géorgie a fait d'immenses progrès dans la lutte contre la pauvreté, dans l'éducation, l'emploi et le logement, dans l'amélioration des soins aux mères et aux enfants, dans la lutte contre le VIH/sida et dans l'introduction de pratiques environnementales durables. Tout cela, nous l'espérons, sera source d'enseignements pour d'autres pays, tout comme nous espérons bénéficier des leçons d'autres pays pour accélérer nos efforts de réalisation des OMD. D'après notre expérience, la priorité est de faire naître le sens de ce qu'est la prise en main locale – et de créer les capacités requises pour lui donner forme. À cet égard, il convient avant tout de combattre la corruption.

Lutter contre la corruption ne figure peut-être pas sur la liste officielle des OMD, mais nous savons tous que c'est une condition *sine qua non* pour réaliser de véritables progrès. La corruption est le premier obstacle lorsqu'il s'agit de lancer un programme. Lors de la signature de la Déclaration du Millénaire, la Géorgie était un État en déroute, paralysé par l'effondrement de ses infrastructures et une corruption systémique. Des milliards de dollars d'assistance n'ont

eu pour ainsi dire aucun effet. L'électricité était coupée plus souvent qu'elle ne fonctionnait, les retraités touchaient rarement leur pension, les opportunités en matière d'éducation relevaient plus souvent du pot-de-vin que du mérite. La plus grande partie de l'assistance n'a fait qu'enrichir les détenteurs du pouvoir plutôt que venir à l'aide de ceux qui en avaient désespérément besoin.

La Révolution des Roses en 2003 a spectaculairement modifié les règles du jeu. Combattre la corruption fut le premier objectif de mon gouvernement et nous avons mis en place des mesures radicales, tant judiciaires et législatives que pratiques, nécessaires pour s'attaquer de front à la corruption. Ce n'est pas un hasard si dans les années qui ont suivi, la Géorgie a commencé à faire de très grands progrès vers la réalisation des OMD. Nous avons combattu la pauvreté et la faim, directement et par le biais de l'emploi. Pour ce faire, nous avons privilégié le développement économique rapide et la création d'emplois, créant un climat propice pour attirer les investissements directs étrangers, réformant le système de retraites et étendant le réseau social pour les retraités et autres groupes sociaux vulnérables.

En 2003, notre taux de pauvreté dépassait 42 %. Aujourd'hui, il est inférieur à 18 %. L'extrême pauvreté – qui frappe les personnes vivant avec moins de 1,5 dollar par jour – concernait 18 % de la population; aujourd'hui, moins de 6 %. Les progrès que nous avons réalisés nous encouragent à poursuivre nos efforts. Bien sûr, 6 %, c'est 6 % de trop; 18 %, c'est 18 % de trop.

Améliorer l'éducation, autre objectif du Millénaire pour le développement, est un élément crucial de notre vision économique, y compris arracher à la pauvreté. Nous avons étendu l'éducation primaire universelle à un programme de 12 ans. Nous avons également introduit de nouveaux centres de formation professionnelle pour permettre à tous de contribuer à l'économie. Nous avons lancé un ambitieux programme d'apprentissage de l'anglais et invité 10 000 enseignants de langue maternelle anglaise dans nos écoles, afin de garantir que la prochaine génération de Géorgiens bénéficiera d'un monde d'opportunités. Nous commençons à construire et ouvrir une nouvelle université technologique de première classe à Batumi, magnifique cité de la mer Noire. Nous sommes prêts à consacrer d'énormes sommes d'argent pour faire en sorte que cette université voie le jour et nous nous

efforçons d'introduire les normes mondiales les plus hautes dans notre pays et notre région.

Là encore, cependant, la construction d'écoles et les allocations en faveur de certains programmes ne suffisent pas. Nous devons autonomiser les parties prenantes dans le système éducatif, leur insuffler un sentiment de responsabilité – en d'autres termes, leur donner le sentiment d'une prise en main locale. Voilà pourquoi je suis fier que la Géorgie ait été le premier pays de l'ex-Union soviétique à introduire l'autogouvernance dans les écoles à travers tout le pays.

Depuis 2003, la Géorgie procède également à un remaniement en profondeur de son système de santé, afin de renforcer la transparence sur les marchés de l'assurance maladie et des produits pharmaceutiques. Nous avons un programme détaillé concernant le VIH/sida, notamment des programmes visant les groupes à haut risque, des programmes de traitement pour les personnes dans le besoin et des campagnes d'éducation pour ralentir la propagation du virus et affaiblir la stigmatisation sociale qui y est associée.

Nous avons également tenté d'aborder certaines des pathologies opportunistes souvent liées au VIH, comme la tuberculose ou l'hépatite B. La mise en place, dans les établissements de soins de santé primaires, de salles pour les tuberculeux a permis de suivre la prise quotidienne de médicaments, laquelle est passée de 28 % à près de 98 %. Sandra Elisabeth Roelofs assume la direction et le suivi des programmes. Il se trouve que c'est ma femme. Elle est non seulement directrice d'une fondation mais également infirmière hospitalière, assistant aux accouchements et prenant soin d'autres patients. Voilà pourquoi je connais si bien le sujet.

Notre action porte également sur la santé maternelle et infantile et comprend des initiatives menées à l'échelle nationale pour améliorer la planification de la famille et offrir des soins plus complets aux femmes enceintes et aux nouveau-nés. C'est un domaine dans lequel le secteur privé intervient activement. Nous croyons fermement qu'il nous aidera à apporter des solutions durables à long terme pour que la mutation s'améliore sur tout le territoire de la Géorgie.

La Géorgie a été le premier pays qui a servi de champ d'expérimentation du cours de l'Organisation mondiale de la Santé portant sur les soins obstétricaux et néonataux modernes fondés sur des preuves, ce qui a

eu pour résultats de réduire de 10 % les naissances par césarienne et de 69 à 9 % les taux d'épisiotomie, et de porter de 0 à 91 % le taux des accouchements auxquels assistent les maris.

Nous avons la chance que notre révolution a été conduite par autant de femmes réformatrices que d'hommes. Le résultat est que cette Géorgie nouvelle et dynamique a offert de nombreuses possibilités aux femmes qui ont été motivées pour participer à la vie politique et économique. Nous continuons à chercher les moyens d'améliorer l'égalité entre les sexes dans la société géorgienne et d'encourager les femmes à se porter candidates à des postes électifs. Nous avons aujourd'hui plus de femmes dans le Gouvernement, au Parlement et à tous les niveaux de la vie publique que par le passé.

Pour terminer, je voudrais parler brièvement de l'écoviability. S'il y a un enseignement qu'une ancienne république soviétique a tiré de la planification soviétique, c'est que la croissance économique ne doit jamais se réaliser aux dépens de l'environnement. En nous occupant du développement économique de la Géorgie, nous avons veillé à le faire conformément à des pratiques soucieuses de l'environnement. En fait, la transformation de notre secteur de l'énergie s'est faite principalement par le biais d'investissements dans l'énergie hydroélectrique, qui est une source d'énergie propre, sûre et renouvelable.

Certes, nous sommes confrontés à l'heure qu'il est à un problème écologique majeur, mais cela se passe en Abkhazie occupée par les Russes et où le Gouvernement géorgien ne peut malheureusement pas intervenir pour préserver l'environnement. Nous sommes très préoccupés par l'impact qu'aura sur l'environnement le pillage des ressources en cours en Abkhazie pour les besoins de la construction des sites des Jeux olympiques de 2014, qui auront lieu à Sochi, une station de sports d'hiver située à la frontière.

Je demanderais à nos partenaires de nous aider à suivre de près la situation car, si les OMD doivent être atteints, il nous faut éviter des « trous noirs » dans la gouvernance. Aujourd'hui, 20 % de la Géorgie sont constitués de ces trous noirs. Voilà pourquoi je demande à toute l'Assemblée de bien vouloir appuyer la mise en œuvre de la stratégie de collaboration avec tous les territoires occupés proposée par la Géorgie, laquelle stratégie offre une diversité de programmes de contacts directs au niveau de la population. Même si nous avons quelque 500 000 réfugiés et personnes

déplacées de ces territoires, et que la plupart de ces territoires sont pratiquement vidés de leurs populations, nous voulons que ceux de nos ressortissants qui s'y trouvent encore bénéficient eux aussi des plans de développement. La mise en œuvre de cette stratégie ne sera pas possible sans un engagement sérieux de la communauté internationale.

La Géorgie a réussi à se sortir des affres du sous-développement et sa réussite n'aurait pas été la même sans son programme sur les OMD. Les OMD facilitent la formation de partenariats susceptibles de répondre plus efficacement et de manière rationnelle aux besoins locaux. Ce nouveau mécanisme d'intégration internationale est un précieux outil pour les pays en développement dont les gouvernements sont responsables et efficaces. En Géorgie, où la corruption détruisait la nation, nous avons eu la chance de trouver de quoi nous nourrir et nous organiser pour combattre ceux qui pensaient que l'enrichissement personnel était un droit pour les dirigeants.

Mais je suis persuadé que, dans de nombreux endroits, les gens ne se préoccupent que de leur survie et de celle de leurs enfants, ce qui ne leur laisse pas beaucoup de temps pour rêver à quoi peut ressembler un avenir meilleur. Il est donc indispensables de parler au nom des sans-voix. Lutter contre la corruption et créer un sentiment d'appropriation local sera essentiel au cours des cinq prochaines années du programme visant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et au-delà.

Le Coprésident par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ahmed Abdallah Sambi, Président de l'Union des Comores.

Le Président Sambi : Les efforts entrepris individuellement et collectivement par nos pays pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont permis des avancées dans de nombreux domaines. Toutefois, la plupart des fléaux que nous avons identifiés en l'an 2000 n'ont toujours pas été éradiqués, et certains d'entre eux se sont même amplifiés. C'est dire l'ampleur des défis que nous avons à relever d'ici à l'an 2015.

À l'instar des autres pays, mon pays, l'Union des Comores, a enregistré des succès remarquables pour certains des objectifs du Millénaire en dépit de la conjoncture économique et financière difficile qu'il connaît, notamment le manque de ressources et, plus particulièrement, l'absence d'un budget d'investissement.

Elle accuse aussi beaucoup de retard pour d'autres OMD.

Ainsi, pour l'éducation primaire et la santé des enfants, tous les espoirs sont permis. Le taux net de scolarisation dans le primaire est passé de 63 % à 76 % entre 1991 et 2008 tandis que le taux d'achèvement du cycle primaire est passé de 41 % à 57 % durant la même période. De même, les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 130 à 66 pour 1 000 naissances vivantes entre 1991 et 2007 et celui concernant les enfants de moins d'un an est passé de 86 à 49 pour 1 000. Nous avons grand espoir d'atteindre les cibles concernées ici avec un minimum d'appui de nos partenaires.

À l'inverse, il nous sera très difficile d'atteindre les cibles relatives à l'emploi et à l'environnement. En effet, mon pays a accusé trop de retard dans ces domaines, et la mise en œuvre des politiques et stratégies se heurte à d'énormes problèmes de financement et de capacités institutionnelles. Toutefois, nous continuons à redoubler d'effort en vue de relever ces défis.

Notre planète est en proie à une dérive climatique d'une gravité exceptionnelle; ce constat a été déjà fait à Rio de Janeiro il y a 17 ans. Nous devons donc saisir l'occasion de cette forte mobilisation qui témoigne d'une volonté commune d'agir en faveur d'une planète viable et plus propre pour faire les compromis nécessaires en vue de parvenir à une position susceptible de sauver le monde, notamment les petits États insulaires menacés d'être submergés sous l'effet de l'élévation du niveau de la mer.

Dans le cas de mon pays, la montée du niveau des eaux marines à l'horizon 2025 pourrait entraîner le déplacement d'une grande partie de la population, ainsi que la destruction de certaines de nos infrastructures économiques. En ce qui concerne l'eau, les prévisions effectuées en 2003 indiquent que les disponibilités en eau par habitant seront réduites du fait de l'assèchement de 63 rivières sur les 75 recensées en 1960 dans l'ensemble des îles. Par ailleurs, nous avons observé, au cours des 30 dernières années, une augmentation de la température annuelle moyenne d'un degré Celsius. Cette augmentation a eu des effets néfastes sur le développement socioéconomique, avec l'amplification et l'expansion du paludisme et d'autres maladies à transmission vectorielle. Elle aurait également des impacts potentiellement dramatiques sur

la sécurité et le tourisme, qui représente un des secteurs de croissance économique du pays.

Je voudrais rappeler que l'Union des Comores regorge d'immenses potentialités en ressources hydroélectriques, solaires, éoliennes et géothermiques. Aussi, un soutien financier et technologique pour leur mise en valeur lui permettrait non seulement de participer à l'effort global d'atténuation, mais aussi d'améliorer le bien-être économique et social de la population comorienne.

Le bilan mitigé de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement découle en grande partie, à mon sens, d'un financement inadéquat du développement. Les pays les plus démunis et les plus vulnérables ont souvent un accès très limité à l'aide publique au développement. L'évaluation des coûts et des besoins effectuée aux fins de la réalisation des OMD dans les pays en développement, sur recommandation du Sommet mondial de 2005, a abouti à l'adoption par ces pays de plans de développement très ambitieux qui se révèlent financièrement non soutenables faute d'un appui international approprié. Dans ces conditions, pour le cas de l'Union des Comores, qui dispose de ressources intérieures limitées, ces programmes destinés à accélérer la réalisation des OMD apparaissent ainsi surréalistes. Nous sommes par conséquent en train d'établir des priorités au sein de nos ambitions, dans le cadre du plan d'action de notre stratégie de développement basé sur la réalisation des OMD.

Je voudrais, pour terminer, dire notre plein espoir de voir ce sommet aboutir à un succès historique pour que vivent le multilatéralisme et la solidarité internationale. Vive la coopération internationale! Vive la solidarité internationale!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Gjorge Ivanov, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Le Président Ivanov (*parle en macédonien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord saisir la présente occasion pour remercier le Secrétaire général et tous ceux qui ont participé à la préparation et à l'organisation de cette réunion pour leur rôle moteur et pour leur détermination à maintenir notre attention sur les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est un honneur pour moi que d'avoir l'occasion de m'adresser aujourd'hui à l'Assemblée générale, alors

que nous sommes tous unis dans notre volonté de construire un avenir plein d'espoir et une ère nouvelle de prospérité où chacun se verra donner une chance de vivre dans la dignité.

Nous vivons dans un monde qui se relève lentement de la crise économique mondiale. Nous ne devons pas oublier qu'une crise économique et financière est toujours aussi une crise humanitaire, car elle plonge un grand nombre de personnes dans la pauvreté. La lenteur des progrès réalisés dans l'éradication de la pauvreté extrême est encore un autre problème, de même que de nombreux autres défis tels que les conflits, l'insécurité alimentaire et l'inégalité croissante qui existe entre les différents pays et régions du monde.

Nous assistons également à une forte augmentation du nombre et de l'intensité des catastrophes naturelles et causées par l'homme. Lorsqu'elles se produisent dans le contexte de changements climatiques accélérés, ces catastrophes sont susceptibles de faire un plus grand nombre de victimes et de provoquer davantage de dégâts matériels. Et les conséquences de ces catastrophes n'épargnent ni les pays en développement ni les pays développés. Nous devons donc agir immédiatement. Une forte volonté politique s'impose. Nous savons tous ce que nos pays et les organisations internationales ont déjà réalisé et nous sommes bien conscients des défis à relever et des tâches à accomplir à l'avenir. Mais les pays et les régions du monde ne sont pas tous confrontés aux mêmes difficultés.

La région de l'Europe du Sud-Est, dont mon pays fait partie, a effectué des progrès tangibles dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Je rappelle que, compte tenu de ce qu'était la situation il y a 10 ans à peine, la région dans son ensemble a enregistré des succès spectaculaires. Il y a 10 ans, au moment où étaient adoptés les objectifs du Millénaire pour le développement, notre région se relevait d'un épisode traumatisant. Guidés par l'idée d'un avenir commun au sein de l'Union européenne (UE) et de l'OTAN, et ayant encore fort présente à l'esprit cette sombre période de conflits, tous les pays de la région ont désormais commencé à acheminer leur société vers une coopération régionale prospère à tous les niveaux. Chaque pays de la région s'est concentré sur cet objectif commun. C'était la condition nécessaire avant de pouvoir se concentrer également sur les objectifs du Millénaire pour le développement,

et c'est ainsi que nous sommes parvenus à certains résultats.

Quels sont les résultats obtenus par la République de Macédoine dans la réalisation des objectifs? Dans des domaines tels que la réduction des risques sanitaires et l'extension des services d'éducation, la République de Macédoine a fait des progrès notables. Des progrès ont également été réalisés concernant l'amélioration de l'environnement. Mais nous pouvons dire que dans des domaines tels que la pauvreté et le partenariat pour le développement, il n'y a guère eu de progrès.

Et il y a une raison à l'insuffisance des progrès réalisés dans ces secteurs. Nombre des personnes présentes dans cette salle seront surprises d'apprendre qu'une des raisons de ce développement inadéquat tient aux actions menées par un État membre de l'Union européenne et de l'OTAN. Malheureusement, je dois dire à l'Assemblée que le développement économique de la République de Macédoine est entravé par notre voisin immédiat.

Un problème nous a été imposé à propos du nom de mon pays. Il ne s'agit pas d'un simple problème politique; ceci a également de graves répercussions sur notre développement économique et sur les investissements étrangers, qui peuvent directement réduire la pauvreté et le chômage. Quinze ans après le premier embargo commercial imposé par la République hellénique, la Macédoine fait face aujourd'hui à un nouveau blocus qui est différent de celui des années 90, mais qui a les mêmes conséquences.

Le fait est que la Grèce est l'un des plus gros investisseurs en République de Macédoine, mais il est vrai également que ces blocus liés aux processus d'intégration entravent indirectement notre capacité à attirer d'autres investisseurs et d'autres investissements. Mais nous ne perdons pas courage. Nous croyons que nous trouverons bientôt une solution avec notre voisin afin de garantir notre avenir européen et euro-atlantique et, ce faisant, la prospérité de nos citoyens. Nous sommes prêts.

La République de Macédoine reste déterminée à réduire la pauvreté et la marginalisation sociale. Nous avons donc commencé à élaborer une stratégie nationale en faveur de l'inclusion sociale. Je suis certain que ce cadre stratégique nous aidera à améliorer la cohésion sociale.

Nous accordons une attention particulière à la communauté rom en République de Macédoine. Nous avons proclamé la période 2005-2015 Décennie de l'inclusion des Roms dans le but d'aider cette communauté vulnérable, exclue socialement et qui vit en marge de la société, à s'intégrer dans toutes les sphères sociales. C'est une tâche titanesque que nous accomplissons en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies.

Aujourd'hui, la Macédoine peut probablement se vanter d'être le pays qui traite le mieux cette population vulnérable, pas simplement dans la région mais également bien au-delà. En République de Macédoine, la population rom a son propre gouvernement local, ses écoles, ses médias et tous les éléments qui permettent à une communauté de vivre normalement. Depuis l'indépendance de la République de Macédoine jusqu'à ce jour, les Roms ont eu leurs propres représentants au sein du Parlement, du Gouvernement et dans tous les domaines de l'administration publique. Nous sommes prêts à faire bénéficier toutes les autres délégations de nos expériences positives et des enseignements que nous en avons tirés.

La clef de la réussite individuelle et du progrès social est une éducation complète, et l'école primaire et secondaire est donc obligatoire en République de Macédoine. Nous augmentons chaque jour les chances des jeunes de poursuivre des études et nous investissons chaque jour davantage dans cette optique, et la République a également mis en œuvre un projet intitulé « Un ordinateur pour chaque élève ».

Nous n'ignorons pas qu'il existe une synergie entre les différents OMD. Le fait d'accélérer la progression dans un domaine implique de faire de même dans les autres domaines. Cette synergie a été mise à profit en République de Macédoine dans le domaine de la santé maternelle et infantile, ce qui a permis de faire baisser la mortalité infantile. En outre, nous sommes déterminés à lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et les autres maladies graves.

Cependant, il existe des problèmes qui exigent absolument une action au niveau mondial. Les conséquences du changement climatique sont déjà une réalité. Nous devons donc agir ensemble pour nous adapter au changement climatique et réduire les risques de catastrophe.

Dans l'esprit de la coopération et de la solidarité, nous sommes optimistes quant à la réalisation des

objectifs du Millénaire pour le développement. Nous continuerons d'y œuvrer de manière constructive et avec une grande détermination.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jens Stoltenberg, Premier Ministre du Royaume de Norvège.

M. Stoltenberg (Norvège) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, j'ai signé la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) ici, à New York, en même temps que d'autres dirigeants mondiaux. Nous avons alors promis d'améliorer le niveau de vie de millions de personnes dans le monde entier. Pour la première fois, les dirigeants mondiaux se sont concrètement engagés à réduire la pauvreté et à faciliter l'accès à l'éducation, à la santé et aux autres services de base. Nous avons cinq ans pour tenir ces promesses.

Et nous avons progressé : des centaines de millions de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté, le nombre d'enfants scolarisés est plus élevé que jamais, des millions de vies ont été épargnées grâce à la vaccination et à l'amélioration des services de santé, de l'approvisionnement en eau potable et des services d'assainissement. Toutefois, nous accusons encore du retard dans la réalisation de nos objectifs. Notre tâche est devenue d'autant plus ardue que la crise financière mondiale est passée par là, comme le changement climatique et la crise alimentaire internationale et leurs effets dramatiques. D'autre part, de nombreux pays n'ont pas tenu leurs promesses.

Plus de 1 % du revenu national brut de la Norvège est consacré à l'aide au développement, et nous sommes déterminés à maintenir ce niveau. J'encourage les autres pays à suivre notre exemple. Nombre d'entre eux ont la capacité de le faire, même en période de difficultés économiques. J'engage les pays en développement à mobiliser davantage leurs ressources nationales en élargissant l'assiette fiscale, en luttant contre la corruption, en renforçant la transparence et la responsabilisation. Selon les estimations, les flux financiers illicites en provenance des pays en développement sont plus de six fois supérieurs au montant de l'aide publique au développement qu'ils reçoivent. Cette fuite de ressources essentielles au développement doit prendre fin.

La Norvège est un fervent partisan de tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons pris des responsabilités particulières en ce qui

concerne les objectifs visant à réduire la mortalité infantile et à améliorer la santé maternelle. Ce sont les objectifs que nous sommes le plus loin d'avoir réalisés. Il est cependant possible de les réaliser si le monde consent un effort supplémentaire. Nous avons le pouvoir de sauver ces millions de femmes et d'enfants d'ici à 2015 – de les empêcher de mourir de causes faciles à prévenir simplement en leur permettant d'avoir accès aux services de santé de base, à l'eau potable et à la vaccination, services qu'est habitué à recevoir chaque enfant des pays développés. C'est pourquoi, depuis que nous nous sommes rencontrés ici il y a 10 ans, la Norvège a triplé le volume de son aide en vue d'améliorer la santé mondiale.

Nous œuvrons avec un réseau de dirigeants mondiaux afin d'élaborer des politiques efficaces de protection de la santé maternelle et infantile, politiques qui donnent des résultats. Les donateurs et les contribuables doivent constater les résultats de leurs investissements. Les pays partenaires doivent jouer leur rôle. Pour avoir accès à de nouvelles ressources supplémentaires, ils doivent mettre au point leurs propres systèmes de santé et permettre à leurs citoyens de bénéficier des services de base.

La santé de nos populations décide de la santé économique de nos nations. La santé est un moteur essentiel du développement. Je félicite donc le Secrétaire général de l'impulsion qu'il a donnée pour faire franchir une étape décisive à nos efforts communs. Sa Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants mérite un soutien sans réserve. J'engage tous les pays et tous les dirigeants réunis en ces lieux cette semaine à appuyer la Stratégie au moyen d'engagements politiques et financiers concrets.

Les objectifs du Millénaire pour le développement ne peuvent être envisagés isolément du changement climatique, des conflits armés et de l'autonomisation des femmes. Tous les pays seront touchés par le changement climatique. Néanmoins, ce sont les plus vulnérables – les pays et les peuples les plus pauvres, ceux qui sont le moins responsables du changement climatique – qui souffriront le plus.

C'est dans les régions touchées par des conflits armés et par la violence que nous avons le moins progressé. Nous savons également que le catalyseur de changement le plus puissant est l'autonomisation des femmes. Nous devons honorer les promesses solennelles faites il y a 10 ans, ici à New York, et

concrétiser les idéaux de la Charte des Nations Unies, dans laquelle sont fondés tant d'espoirs.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et Ministre des finances de l'État indépendant du Samoa.

M. Malielegaoi (Samoa) (*parle en anglais*) : La Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) est une réaffirmation collective du fait que tous les peuples méritent de vivre dans la dignité, à l'abri des conditions déshumanisantes de la pauvreté sous ses nombreux aspects. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) représentent une vision concrète et mesurable : ce ne sont pas de simples aspirations à ce qui pourrait être mais bien l'aboutissement tangible de ce que nous devons faire. Assortis de calendriers précis et d'objectifs quantifiés, les OMD procèdent davantage de nos espoirs que de nos peurs. Ils incarnent une vision ancrée dans la conception du droit de chacun à vivre dans un monde pacifique, prospère et juste.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) figurent depuis une décennie au premier rang des préoccupations relatives au développement dans le monde. Nous examinons aujourd'hui les progrès réalisés en vue de prendre les mesures nécessaires pour atteindre les OMD d'ici à l'échéance de 2015. Les résultats obtenus varieront selon les régions et à l'intérieur même des pays, mais ce serait une erreur d'adopter, au cours de cet examen, une attitude de défense ou de faire des reproches si certaines cibles des OMD risquent de ne pas être atteintes d'ici à 2015. Après tout, il doit s'agir d'une auto-évaluation honnête visant à identifier les lacunes et les obstacles entravant la réalisation de ces objectifs et à prendre les mesures qui s'imposent pour accélérer leur réalisation afin qu'ils soient atteints avant l'échéance prévue.

Nos choix sont limités. Reporter l'échéance pour atteindre les cibles des OMD ne saurait en être un; si nous le faisons, nous risquons de condamner un plus grand nombre encore de nos concitoyens à la misère. Les cinq prochaines années seront décisives. Elles permettront de savoir si ces objectifs du Millénaire donneront des résultats concrets, dont chacun pourra bénéficier, ou s'ils constitueront de simples idéaux impossibles à réaliser pour la majorité de la population.

Le Samoa est déterminé à atteindre les OMD d'ici à 2015. Ces objectifs, par leur nature même, réaffirment les propres besoins et espoirs de notre peuple en matière de développement. Notre gouvernement doit agir en conséquence. Les résultats que nous avons obtenus jusqu'à présent ne sont ni parfaits ni désolants. En effet, nous avons accompli des progrès considérables, mais ce processus est vraiment utile pour nous parce qu'il nous permet d'identifier les secteurs qui doivent être renforcés et sur lesquels nous devons axer davantage nos efforts durant les cinq années à venir.

Dès lors, le Samoa ne doit ménager aucun effort pour maintenir ses résultats actuels et les améliorer, en particulier pour ce qui est des objectifs pour lesquels nous n'avons pas obtenu de résultats satisfaisants à ce jour. Cela concerne notamment la partie de la population qui vit sous le seuil de pauvreté et dont les besoins essentiels ne sont pas satisfaits, en particulier si on compare ces chiffres aux progrès réalisés dans le secteur économique en général grâce à une politique macroéconomique axée sur la croissance.

Nous devons par ailleurs assurer une couverture élargie et globale et une prestation de services efficace en ce qui concerne les mesures préventives liées à la santé des enfants en faisant en sorte que la population locale y prenne plus activement part. De même, nous devons mettre davantage l'accent sur une approche renforcée fondée sur le respect des droits dans le but de garantir aux femmes l'accès universel à la médecine procréative, notamment le recours volontaire à des services de planification familiale, d'information et de conseil.

Le Samoa est conscient que l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et leur plein exercice de tous les droits de l'homme sont essentiels pour le développement économique et social, y compris pour réaliser tous les OMD. L'autonomisation des femmes par leur représentation accrue au Parlement continuera de poser des difficultés compte tenu des structures sociales existantes. Toutefois, la réalité de la condition des femmes au Samoa a été intégrée à l'OMD 3. Cette décision, ainsi que l'ensemble des résultats obtenus par le Samoa au cours des 10 dernières années, figure dans le deuxième rapport d'activité du Samoa sur les OMD pour l'année 2010.

La récession mondiale et d'autres catastrophes, naturelles ou dues à l'homme, ont freiné nos efforts, en

dépit d'une très forte volonté politique. Les effets du tsunami qui a frappé le Samoa il y a près d'un an ont inévitablement porté un coup à nos activités liées aux OMD. Toutefois, l'appui de la communauté internationale, en particulier celui de nos partenaires de développement et des amis du Samoa à travers le monde, a permis de ne pas retarder le relèvement et, en conséquence, notre action visant à atteindre les OMD est de nouveau sur la bonne voie. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Dans quelques jours, se tiendra à l'ONU la Réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, cinq ans après son adoption. La Stratégie de Maurice constitue un plan directeur pour répondre aux besoins nationaux et régionaux des petits États insulaires en développement tel le Samoa en matière de développement durable. À de nombreux égards, les objectifs du Millénaire pour le développement peuvent également être envisagés comme un cadre normatif pour les objectifs de développement des petits États insulaires en développement, et la Stratégie de Maurice comme un outil proposant des solutions indispensables pour les atteindre.

Ainsi, dans le cadre du système mondial des Nations Unies, la Stratégie de Maurice doit continuer d'être un des principaux moyens employés par la communauté internationale pour aider les petits États insulaires en développement à remédier avec efficacité à leurs vulnérabilités particulières. La mise en œuvre efficace de cette Stratégie contribuerait certainement à atteindre les OMD.

Une des vulnérabilités commune à tous les petits États insulaires en développement du Pacifique est leur isolement du reste du monde, qui continue de freiner de manière considérable leur croissance économique. Rompre cet isolement renforcerait la capacité de ces îles de surmonter les nombreux problèmes, particuliers ou collectifs, qu'ils rencontrent. Le développement des infrastructures, notamment dans le secteur des télécommunications, permettra de répondre à une grande partie des besoins de développement de la région à la fois en ce qui concerne l'enseignement à distance, la télémédecine, le tourisme, l'éducation, la santé, la pêche et l'agriculture. La mise en place de ces infrastructures essentielles contribuerait à réduire considérablement la fracture numérique, à rompre

l'isolement de ces îles et à inscrire leur développement économique dans la durée.

Enfin, le projet de document final qui sera adopté à l'issue de notre réunion doit réaffirmer la volonté des États Membres d'honorer leurs engagements et responsabilités respectifs; sinon, il restera difficile d'atteindre le but visé par notre action mondiale : assurer à tous un avenir meilleur.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Yves Leterme, Premier Ministre du Royaume de Belgique.

M. Leterme (Belgique) : Je voudrais, au nom de mon pays, au nom de la Belgique, adresser à l'Assemblée quatre messages qui nous paraissent essentiels.

Tout d'abord, à notre avis, les objectifs premiers de nos efforts conjoints en matière de développement sont et doivent rester : le développement humain et l'éradication de la pauvreté. Le développement humain est bien plus qu'une question de croissance économique ou de politique climatique. Il s'agit en effet de placer l'humain au centre du développement, d'aider les personnes à prendre conscience de leur potentiel, à optimiser leurs choix et à décider plus librement de leur avenir. La pauvreté, par ailleurs, est bien plus qu'un manque de revenu et de richesse matérielle. La pauvreté est un facteur d'exclusion sociale et culturelle et empêche en pratique l'exercice des droits fondamentaux. Placer donc l'humain au centre, c'est donner accès à l'éducation, à la culture au sens large.

Notre deuxième message aujourd'hui est en fait un signal d'alarme. En effet, le principal obstacle sur la voie des objectifs du Millénaire c'est aujourd'hui l'inégalité croissante. Certes, inégalité entre les pays, entre le Nord et le Sud, mais aussi inégalité à l'intérieur même des pays. Les exemples ne manquent en effet pas aujourd'hui pour démontrer la croissance des disparités au sein d'une majorité de pays. Malheureusement, les rapports concernant les objectifs du Millénaire révèlent rarement ce phénomène, les objectifs et les indicateurs quantifiant le progrès à l'aide de moyennes. Cela mène d'ailleurs au paradoxe où un pays progresse de manière globale tandis que certains groupes de la population – les démunis, les femmes, les populations rurales, par exemple – voient leur situation s'aggraver en termes relatifs, voire absolus.

M^{me} Graça Mandela-Machel dénonce

« le fossé obscène séparant les nombreux pauvres qui essayent désespérément de s'en sortir et une minorité de riches. Le premier monde est également une réalité dans l'hémisphère Sud. Il y a des riches en Afrique, qui côtoient une pauvreté abjecte. »

Les rapports de l'ONU démontrent à quel point les disparités liées au sexe résident au cœur même du problème de l'inégalité : inégalité entre garçons et filles dans la scolarisation; inégalité dans l'accès au travail décent; inégalité dans le bénéfice de soins de santé, avec ce constat criant que, dans les pays en développement, seule une femme sur trois en milieu rural se voit prodiguer les soins recommandés durant la grossesse.

La résolution des inégalités est donc, à nos yeux, la priorité des priorités. Et ce d'ailleurs pas uniquement dans un souci d'équité, mais également dans un souci de gestion économique saine. En effet, un faible taux d'inégalité tend à s'accompagner d'une durabilité plus grande de la croissance économique.

C'est ce qui m'amène à formuler un troisième message : les avancées concrètes dans l'atteinte des objectifs du Millénaire ne concernent pas seulement les moyens financiers mais sont aussi une question de volonté politique et de bonne gouvernance dans chaque pays.

Les politiques qui réussiront à atteindre les objectifs du Millénaire seront des politiques tournées vers le développement inclusif, des politiques qui feront participer un maximum de citoyens à la création de richesses et à la génération d'opportunités pour les populations les plus pauvres. Cela implique nécessairement une gouvernance responsable, participative et efficace, qui donne la parole aux populations sur la manière dont elles sont gouvernées, dont les décisions sont prises et mises en œuvre, et dont les ressources sont affectées.

Pour citer l'agronome zambien Tamala Tonga Kambikambi :

« Un gouvernement efficace, stable et responsable est essentiel en matière de lutte contre la pauvreté. Un tel gouvernement se doit de protéger les droits de l'homme, de garantir la sécurité, de promouvoir la croissance économique et de fournir des services essentiels. »

Finalement, mon quatrième message au nom de la Belgique est naturellement un rappel de notre responsabilité collective et du partenariat mondial auquel la Déclaration du Millénaire nous exhorte. Cette logique de partenariat mondial a amené, il y a des décennies déjà, la plupart des pays donateurs à s'engager à augmenter leur volume d'aide pour atteindre 0,7 % de leur PIB. En dépit de la crise économique et financière, la Belgique a reconfirmé cet objectif dans son budget 2010.

En plus, la solution des problèmes globaux dont nous discutons requiert, outre un gouvernement global, un financement global. Initiateurs avec d'autres d'un groupe de réflexion sur le financement innovant, nous plaidons avec force en faveur d'un accord le plus large possible sur le sujet, au sein de l'Union européenne mais aussi à l'échelle mondiale.

Au-delà des quantités d'aide, nous devons, plus qu'auparavant, prêter attention à l'avenir à l'affectation de l'aide et à ses modalités. Les politiques d'aide devraient, en premier lieu, donner aux pays les moyens de prendre leur sort en main et les rendre moins dépendants de l'aide.

Le partenariat que nous voulons est un partenariat entre pays qui se sentent encore plus qu'aujourd'hui responsables et conscients de leurs devoirs, les uns se trouvant en situation de pouvoir aider, les autres se rendant compte qu'ils ne peuvent être aidés de façon durable qu'en s'aidant eux-mêmes.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Klaus Tschüscher, Chef de Gouvernement, Ministre des affaires gouvernementales générales, des finances, et des affaires de la famille et de l'égalité entre les hommes et les femmes de la Principauté du Liechtenstein.

M. Tschüscher (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, les dirigeants du monde entier se réunissaient à New York et adoptaient la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), l'un des efforts les plus nobles jamais entrepris dans le cadre de l'ONU. Ces dirigeants internationaux promettaient de n'épargner aucun effort pour libérer nos semblables, hommes, femmes et enfants, des conditions de vie abjectes et inhumaines résultant de l'extrême pauvreté.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont la pièce maîtresse de la campagne multilatérale de développement la plus

largement appuyée de toute l'histoire. Ils sont le repère à l'aune duquel nous mesurerons le succès en 2015 et l'une des réalisations historiques de l'Organisation. La Déclaration du Millénaire fut complétée par le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1) qui a fermement établi que le développement, la paix et la sécurité et les droits de l'homme sont interdépendants. Les activités de l'ONU sont fondées sur ces trois piliers égaux et complémentaires.

Nous nous félicitons de l'adoption au cours de la semaine du document final (A/65/L.1), qui réaffirme de manière significative le consensus international qui existe dans le domaine du développement. Le processus de négociation constructif et fructueux a conforté l'ONU comme centre de la gouvernance mondiale. Le document final propose des mesures concrètes qui permettront de réaliser chacun des OMD.

Tous les efforts déployés en vue d'atteindre les OMD se renforcent mutuellement car les objectifs sont interdépendants. Malheureusement, des problèmes fondamentaux qu'il faut régler en priorité n'ont pas reçu l'attention nécessaire dans le document final. La violence et les conflits armés, par exemple, sont une menace constante à la sécurité humaine et à l'état de droit, et en tant que tels ils représentent un obstacle majeur au développement. La prévention et l'arrêt de la violence et des conflits armés doivent être au cœur de chaque effort en faveur du développement durable. Cela suppose notamment de prendre des mesures résolues pour mettre un terme à l'impunité de ceux qui utilisent la violence contre les civils comme tactique de guerre.

Ayant parcouru les deux tiers de la route qui nous sépare de 2015, nous savons bien quels sont les facteurs propices ou non au développement durable. Nous savons que les réalisations en matière de développement demeurent fragiles si elles ne sont pas appuyées par des efforts sérieux pour renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme, l'égalité des sexes et une société civile dynamique.

Le Liechtenstein continue d'appuyer de tels efforts en donnant la priorité à des projets d'éducation dans son aide bilatérale au développement, et en mettant tout particulièrement l'accent sur les projets visant l'autonomisation des femmes. Nous sommes également extrêmement conscients du problème des sorties de capitaux illicites des pays en développement.

Ce problème doit être réglé tant du côté de la demande que de l'offre.

Nous sommes depuis longtemps favorables aux initiatives qui renforcent les capacités en matière de bonne gouvernance, par exemple grâce à la lutte contre la corruption et au recouvrement des avoirs volés qui ont été transférés à l'étranger. Le Liechtenstein applique intégralement les normes internationales contre le blanchiment d'argent, ainsi que les normes reconnues au niveau international en matière de transparence et d'échange d'informations dans le domaine de la coopération fiscale.

Le partenariat international pour le développement revêt une importance particulière pour la réalisation de l'ensemble des OMD. À l'heure actuelle, notre aide publique au développement représente environ 0,6 % de notre PIB. Nous acceptons pleinement la cible de 0,7 % en tant qu'objectif de développement convenu au niveau international, et nous continuerons à nous efforcer de l'atteindre malgré des restrictions budgétaires nationales provisoires résultant de la crise financière et économique.

Le Liechtenstein est particulièrement résolu à s'attaquer aux nouveaux défis au développement liés aux changements climatiques. Nous avons signé l'Accord de Copenhague et avons déjà mis de côté la première tranche des fonds nouveaux et additionnels pour aider les pays en développement à relever ces défis.

Le partenariat international pour le développement est une tâche qui implique une responsabilité collective et individuelle. Nous devons tous renouveler notre engagement afin de réaliser les OMD d'ici à 2015. La présente réunion nous offre une occasion exceptionnelle de le faire. Nous avons toujours une chance de réussir si nous restons unis.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Cheikh Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh.

Cheikh Hasina (Bangladesh) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un plaisir de m'adresser à la réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). J'en suis particulièrement heureuse parce que je suis l'une des 189 chefs d'État et de gouvernement qui ont adopté la Déclaration du Millénaire et les OMD lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies en septembre 2000. La

Déclaration du Millénaire est la Charte d'un monde exempt de pauvreté, et je suis heureuse d'avoir pris part à son adoption.

Les OMD, dont le but est de faciliter le développement et d'éradiquer la pauvreté, ont été adoptés par un consensus sans précédent. Ce consensus a été renforcé par les dirigeants mondiaux lors de la réunion plénière de haut niveau à la soixantième session de l'Assemblée générale. Les OMD nous ont fourni un repère sur lequel nous mesurons la performance des gouvernements, du secteur privé, des entités civiles, des partenaires de développement, de l'ONU et d'autres institutions intergouvernementales. Ce repère nous permet également d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international.

Pendant mon dernier mandat en tant que Premier Ministre, notre gouvernement a pris des mesures pour intégrer les OMD dans nos plans nationaux de développement. Notre objectif était d'assurer la prise en charge nationale des OMD et de démontrer notre détermination à les atteindre avant la date butoir de 2015. Par conséquent, depuis 2001, notre processus de planification et de budgétisation s'est efforcé de réaliser les OMD dans le cadre de notre développement national.

Au cours de notre mandat actuel, nous avons élaboré un plan quinquennal pour atteindre les cibles des OMD dans le but de faire du Bangladesh un pays à revenu intermédiaire et à faire entrer tout le Bangladesh dans l'ère du numérique d'ici à 2021, année du cinquantenaire de notre indépendance. Nous sommes finalement en voie de réaliser le *sonar Bangla* ou « Bangladesh d'or » dont rêvait mon père, qui est également le père de notre nation, Bangabandhu Cheikh Mujibur Rahman.

Cependant, les crises alimentaire et énergétique mondiales de ces dernières années, la récession économique mondiale qui les a suivies, le déclin du commerce mondial, les investissements dérisoires et l'impact des changements climatiques ont ralenti notre rythme de réalisation des OMD. Néanmoins, le Bangladesh a pu accomplir des progrès satisfaisants avec l'appui du système des Nations Unies et des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Nous avons obtenu des résultats encourageants et satisfaisants en ce qui concerne l'OMD 1, réduire la pauvreté, l'OMD 2, assurer l'éducation primaire pour tous, et l'OMD 3, relatif à l'égalité des sexes et à

l'autonomisation des femmes. Pour ce qui est de l'ODM 4, les progrès excellents que nous avons réalisés ont été salués cette année par le Comité d'attribution des prix des objectifs du Millénaire pour le développement, la Campagne Objectifs du Millénaire et le Bureau des Nations Unies pour les partenariats qui nous ont attribué le prix prestigieux des Nations Unies pour la réduction de la mortalité infantile. Selon les prévisions, nous aurons réussi à arracher 12 millions de personnes à la pauvreté d'ici à 2015, réduisant ainsi le taux de pauvreté de moitié, ce qui est l'une des cibles de l'ODM 1.

Je citerais également au nombre de nos succès, l'amélioration de la consommation énergétique alimentaire minimale, le taux net de scolarisation primaire, la parité des sexes à l'école primaire et secondaire, la réduction de la mortalité infantile et de la mortalité parmi les enfants de moins de 5 ans, l'amélioration de la couverture d'immunisation, le recul du paludisme, le contrôle de la tuberculose, la faible prévalence du VIH et l'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. Toutefois, nous sommes confrontés à des difficultés pour réaliser les autres ODM faute de ressources, notamment les objectifs relatifs à la réduction du nombre d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale, la réduction de la mortalité maternelle et les disparités entre les revenus; l'achèvement du cycle complet du primaire; l'enseignement des adultes et le ratio filles/garçons dans l'enseignement supérieur; les soins prénatals; les vulnérabilités des femmes; la santé pour tous; la planification de l'utilisation des sols et l'urbanisation; la créativité; le capital humain et la justice sociale.

Le Bangladesh fait face au redoutable défi posé par des catastrophes naturelles imprévisibles et fréquentes causées par le réchauffement planétaire, suite auxquelles des migrants écologiques affluent vers nos villes surpeuplées et qui compromettent nos chances d'atteindre l'ODM 1 d'ici à 2015. Selon les estimations, un quart de notre territoire terrestre serait submergé suite à la montée du niveau de la mer d'un mètre, ce qui forcerait 30 millions de personnes à se déplacer. En outre, cela signifierait que le Bangladesh aurait du mal à garder son statut de pays libéré de la pauvreté après 2015. Une personne sur sept au Bangladesh deviendrait un migrant écologique à cause des émissions excessives de gaz à effet de serre par les pays industrialisés. Malheureusement, au moment où les instances climatiques débattent des mesures

d'adaptation et d'atténuation, des transferts de technologies ou d'un fond écologique, elles contournent habilement la question du sort tragique des migrants écologiques. J'exhorte la communauté internationale à être sensible à ce nouveau défi et à trouver des méthodes novatrices pour la réinsertion de ces migrants écologiques.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général, « Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 » (A/64/665). Le rapport conclut que le bilan des progrès accomplis vers la réalisation des ODM est mitigé et souligne qu'au niveau mondial, il existe des disparités sur le plan des normes et de la mise en œuvre dans les efforts visant à relever les problèmes fondamentaux de développement. D'après les conclusions du dernier rapport du Programme des Nations Unies pour le développement, « Que faut-il pour atteindre les ODM? », les ODM sont réalisables lorsque des stratégies, des politiques et des programmes pris en charge au niveau national bénéficient de l'appui des partenaires internationaux de développement. Le Bangladesh souscrit pleinement à ces conclusions.

Par ailleurs, le Bangladesh est déterminé à jouer le rôle qui est le sien en vue de la réalisation des ODM d'ici à 2015. Même s'il est vrai que les pays développés partagent la même détermination, ils doivent prouver leur sincérité en nous aidant à réduire les lacunes sur le plan de la mise en œuvre. De toute évidence, pour ce faire, ils devront honorer l'engagement qu'ils ont pris d'affecter 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement en faveur des pays en développement et 0,2 % en faveur des pays les moins avancés d'ici à 2010, comme cela a été réaffirmé dans le Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés.

Parallèlement, le Bangladesh a préparé avec l'aide de l'ONU un document intitulé « Évaluation des besoins et établissement des coûts liés aux ODM 2009-2015 ». Le rapport indique qu'il faudra 22,1 milliards de dollars entre 2009 et 2015 pour atteindre tous les ODM au Bangladesh, soit 4,4 milliards de dollars par an. Une partie importante de ces fonds doit venir des partenaires de développement. Ces chiffres prennent en compte les promesses de versement faites au niveau mondial aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés. Le Consensus de Monterrey

est tout particulièrement la pierre angulaire de cette budgétisation ambitieuse.

Le Bangladesh cherche certes une aide extérieure pour répondre à ses besoins, mais son absence n'a jamais arrêté nos programmes. Nous poursuivons nos efforts au niveau national, en particulier dans les domaines de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau où l'aide extérieure a été de 560 millions de dollars inférieure aux engagements pris.

Je voudrais mentionner l'observation révélatrice faite par M^{me} Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement et cosignataire, en tant qu'ancienne Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, de la Déclaration du Millénaire, qui a dit : « Si nous voulons atteindre les OMD d'ici 2015, alors 2010 doit marquer le début d'une accélération des progrès pendant cinq ans ».

Je suis d'accord avec M^{me} Clark, la récession mondiale, les crises alimentaire et énergétique et les défis posés par les changements climatiques et les catastrophes naturelles ont d'une manière générale rendu plus difficile la réalisation des OMD d'ici à 2015. Mais cela ne signifie pas qu'il est impossible d'atteindre les OMD, pourvu que nous décidions ensemble de les atteindre et que nous établissions des partenariats à cette fin. Relevons ce défi et prenons la décision, unis au sein d'une même communauté vivant dans un monde interdépendant, de réaliser tous nos objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les OMD, dans notre intérêt à tous, dans l'intérêt de nos descendants et pour la postérité.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer la détermination et l'attachement du Bangladesh à réaliser les OMD et plus encore. Nous atteindrons l'autosuffisance alimentaire d'ici à 2021, mais nous essaierons d'y parvenir avant. Le taux net de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire sera de 100 % d'ici à 2011; nous aurons éliminé les disparités entre les sexes à tous les niveaux dans l'éducation d'ici à 2014; porté à 40 % le taux de participation des femmes à l'économie d'ici à 2021, réduit le taux de mortalité maternelle de 15 % et le taux de mortalité infantile à 15 décès pour 1 000 naissances vivantes, et allongé l'espérance de vie à 70 ans d'ici à 2021, assuré un approvisionnement en eau

potable pour tous les citoyens d'ici à 2011 et des services d'assainissement d'ici à 2013; et mis en place un « Bangladesh numérique » connecté au reste du monde en mettant en œuvre notre politique nationale sur les technologies de l'information et des communications d'ici à 2021.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mizengo Pinda, Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie.

M. Pinda (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Beaucoup a été accompli dans le cadre de nos efforts, aux niveaux mondial, régional et national, pour éradiquer la pauvreté abjecte et inadmissible de ce monde que nous avons en partage et pour permettre à nos semblables de vivre dans des conditions décentes. Nous sommes réunis aujourd'hui pour constater les progrès réalisés et saluer les partenariats et les expériences utiles qui nous ont permis d'avancer et qui devront désormais être à la base des nouvelles initiatives que nous mènerons pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en nous appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience.

Il est vrai qu'il reste encore beaucoup à faire dans les cinq prochaines années d'ici à l'échéance de 2015, mais nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser abattre. Il est vrai que les progrès ont été inégaux et que certaines cibles ne seront pas atteintes à moins que l'on ne redouble d'efforts. Mais il est également vrai que la force et la résilience de l'esprit humain, s'il était pleinement exploité, peuvent rendre possible l'impossible et facile le difficile. La présente réunion est l'occasion pour nous de réaffirmer nos engagements et de mobiliser le soutien nécessaire, à tous les niveaux, pour assurer la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement dans toutes les régions du monde d'ici à 2015.

Mon gouvernement estime que l'ONU est la mieux placée pour coordonner les engagements pris et les efforts déployés pour atteindre les OMD et en assurer le suivi, en particulier pour les objectifs qui sont loin d'être atteints. Nous saluons et appuyons la Stratégie mondiale des Nations Unies pour la santé des femmes et des enfants et félicitons le Secrétaire général de sa vision et de son rôle de chef de file dans l'élaboration de cette stratégie.

Les partenariats sont au cœur des avancées obtenues et ils détermineront le niveau de réussite

auquel nous parviendrons en fin de compte. Ces partenariats bilatéraux et régionaux sont instaurés entre pays développés et en développement, mais aussi entre pays en développement. Le système des Nations Unies, le secteur privé et la société civile y participent également. Sans de tels partenariats, il y a peu d'espoir. Il nous faut donc les renforcer.

La République-Unie de Tanzanie réaffirme son attachement à la réalisation des OMD. Des politiques propices à leur réalisation, notamment des réformes économiques et dans le domaine de la gouvernance, ont encouragé la croissance économique avec un taux moyen de 7 % au cours de la dernière décennie, mais cela ne suffit pas pour atteindre tous les OMD. Ces politiques devront donc être renforcées.

La pauvreté, mesurée par le pourcentage de la population gagnant moins d'un dollar par jour, est passée de 38,6 % en 1991-1992 à 33,6 % en 2006-2007 en Tanzanie continentale, et de 61 % en 1990 à 49 % en 2004 à Zanzibar. Mais cette baisse ne nous laisse pas grand espoir.

En Tanzanie, plus de 80 % de la population estimée à 40 millions d'habitants vit dans des zones rurales. Ces 80 % dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Pour sortir la plupart des Tanzaniens de la pauvreté, il est impératif d'investir dans l'agriculture. Pour ce faire, le Gouvernement a lancé une initiative globale intitulée « Priorité à l'agriculture », et plus connue sous le nom de Kilimo Kwanza, qui a pour but de précipiter l'avènement d'une révolution verte. L'initiative Kilimo Kwanza forme des agents de vulgarisation agricole, investit dans l'infrastructure et la mécanisation de l'irrigation, en particulier en faisant appel aux technologies modernes comme l'agro-industrie; et utilise des intrants tels que des semences améliorées, des engrais, des pesticides et des insecticides. L'initiative vise également à régler le problème crucial du financement agricole.

Pour réaliser ces objectifs, le Gouvernement a continué d'accroître les ressources allouées au secteur agricole et a pris des mesures pour améliorer les filières de commercialisation agricole.

Pour pouvoir atteindre les objectifs ambitieux de l'initiative Kilimo Kwanza, le Gouvernement demande aujourd'hui aux institutions des Nations Unies, à la communauté internationale, au secteur privé et aux autres partenaires de développement d'appuyer ses efforts. Avec un appui opportun et prévisible, la Tanzanie pourra à coup sûr atteindre le premier des

objectifs du Millénaire pour le développement, comme elle l'a fait pour l'objectif 2. De la même manière, nous pourrions atteindre également les autres objectifs.

Les taux de prévalence du VIH sont passés de 7 % en 2003 à 5 % en 2008 en Tanzanie continentale. Nous nous félicitons par ailleurs qu'à Zanzibar, le taux se soit maintenu à 0,6 %.

Zanzibar a fait beaucoup de progrès sur le front du paludisme. La prévalence de cette maladie montre un recul spectaculaire, passant de 49,2 % en l'an 2000 à 0,8 % en 2009. Ce résultat exceptionnel place Zanzibar en phase de préélimination. Le défi maintenant est de préserver cette réalisation, de faire en sorte que Zanzibar soit totalement débarrassé du paludisme, et de répliquer ces mesures en Tanzanie continentale. Les réalisations enregistrées à Zanzibar résultent d'interventions peu coûteuses cruciales en termes de prévention (moustiquaires imprégnées d'insecticide, pulvérisation intradomiciliaire d'insecticide à effet rémanent et traitement préventif intermittent pendant les grossesses) et d'une prise en charge par des médicaments efficaces.

En ce qui concerne la mortalité des enfants, nous avons réalisé quelques progrès. Entre 1990 et 1999, une réduction de 11 % de la mortalité des enfants de moins de 5 ans a été observée, passant de 165 à 147 décès pour 1 000 naissances vivantes, tandis que le taux de mortalité infantile augmentait sur la même période, passant de 91 à 99 décès pour 1 000 naissances vivantes. Ces 10 dernières années, la mortalité des moins de 5 ans a reculé de 45 % et la mortalité infantile de 49 %. Sur le même intervalle, la mortalité néonatale, qui représente 50 % de la mortalité infantile, a baissé de 35 %.

À Zanzibar également, la mortalité des enfants de moins de 5 ans et la mortalité infantile ont été considérablement réduites. De 202 décès pour 1 000 naissances vivantes en 1990, le taux de mortalité des moins de 5 ans est tombé à 101 pour 1 000 en 2004/05 et le taux de mortalité infantile est passé de 120 pour 1 000 naissances vivantes à 61 pour 1 000 en 2005.

Ces réalisations en matière de santé des enfants sont attribuables aux réformes du secteur de la santé, à une couverture accrue des interventions efficaces, à la vaccination, à des compléments en vitamine A, à une gestion intégrée des maladies de l'enfance, à une meilleure lutte contre le paludisme grâce à l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide et à un accès à des antipaludéens efficaces.

Nous avons bien progressé dans la réalisation des objectifs relatifs à l'éducation. En 1990, le taux d'inscription net dans l'enseignement primaire était de 54,2 % pour la Tanzanie continentale et de 50,9 % pour Zanzibar. En 2000, ces taux étaient passés à 57,1 % pour la Tanzanie continentale et à 67 % pour Zanzibar. En 2006, ils avaient encore augmenté, s'élevant à 94,8 % pour la Tanzanie continentale et à 77 % pour Zanzibar. Le taux d'inscription net a continué de progresser, atteignant 95,4 % en 2010.

Ces résultats sont à mettre sur le compte de bonnes politiques, d'augmentations budgétaires, de programmes d'éducation complets et d'une approche participative qui permet à la population d'être aux commandes. Grâce à ces éléments, le Gouvernement a pu être en mesure de recruter davantage d'enseignants et d'augmenter les supports pédagogiques et le nombre de classes.

Nous sommes déterminés à faire tout notre possible pour accélérer la mise en œuvre des OMD restants dans les cinq prochaines années. Nous nous efforcerons d'accomplir beaucoup par nous-mêmes, notamment en privilégiant la croissance économique et le développement durable. Mais pour réussir, nous comptons beaucoup aussi sur un engagement renouvelé et renforcé de la part de nos partenaires au développement. Nous savons comment réaliser les OMD. Avec le leadership, les partenariats, l'engagement et les ressources nécessaires, nous avons l'occasion de tenir les promesses du millénaire envers les peuples du monde. Ne les décevons pas.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Gilbert Fossoun Hounbo, Premier Ministre de la République togolaise.

M. Hounbo (Togo) : Avant tout propos, je voudrais, au nom de la délégation togolaise, présenter aux Coprésidents mes chaleureuses félicitations pour leur élection.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) restent et demeureront pertinents pour tous les acteurs du développement et tous nos efforts doivent donc tendre à faire de l'atteinte des résultats, les fondements de notre devoir de solidarité pour un monde épris de paix et de justice.

S'agissant de mon pays le Togo, depuis 2006, il a profité de l'apaisement du climat politique pour relancer le processus de développement économique et

social. Ainsi, mon gouvernement a adopté sa stratégie nationale de développement à long terme axée sur les OMD, laquelle stratégie a servi de socle à l'élaboration du Document de stratégie de réduction de la pauvreté. Le coût des investissements de cette stratégie a été estimé à 7,2 milliards de dollars entre 2006 et 2015.

Nous avons pris des mesures pour améliorer la bonne gouvernance. Nous avons pris des mesures pour améliorer l'état de droit. Nous avons pris des mesures pour assainir la gestion transparente des finances publiques, optimiser la mobilisation des ressources internes, réinvestir dans les secteurs porteurs de croissance et dans les secteurs sociaux.

Nous avons aussi fortement facilité aux paysans l'accès aux engrais et aux semences améliorées. Nous avons pris des mesures pour une meilleure organisation des producteurs agricoles et pour le désenclavement des zones de production, entre autres. Ces mesures expliquent la production excédentaire et la croissance économique certes modeste, mais soutenue, de plus de 3 % que le Togo enregistre malgré la récession économique mondiale. Je suis en effet convaincu que la contribution croissante des petits paysans à l'augmentation de la production, au-delà de la question de la sécurité alimentaire, sera un des principaux leviers pour amener la croissance de l'économie togolaise à au moins 7 % afin d'inverser la tendance de la pauvreté.

Le cadre d'accélération de l'OMD 1 nous a permis d'analyser les obstacles à l'amélioration de la productivité agricole et de proposer des solutions d'accélération ayant fait leurs preuves. Il dégage pour ce premier objectif des OMD un besoin de financement de 225 millions de dollars, dont la mobilisation permettra de faire des avancées en matière de création de richesse et de réduction de la pauvreté en milieu rural. Il nous faut aussi investir davantage dans les infrastructures pour continuer à désenclaver les zones de production, créer les marchés et transformer nos produits.

Dans le domaine de l'éducation, l'instauration de la gratuité de l'éducation primaire a permis de faire passer le taux de scolarisation de 74 % en 2006 à 87 % en 2008. Mais nous ne pourrions, à long terme, concentrer uniquement tous nos efforts sur l'éducation primaire. Il importe aussi d'investir dans l'enseignement secondaire et supérieur, et surtout dans la recherche.

En matière de santé, la prévalence du VIH/sida a été réduite de moitié et la prise en charge des personnes affectées améliorée par une meilleure mise à disposition gratuite des traitements. Concernant la santé de l'enfant, les campagnes intégrées de vaccination, de distribution de moustiquaires imprégnées, ont permis de réduire significativement la mortalité infantile.

C'est donc le lieu de remercier tous nos partenaires qui nous apportent depuis plusieurs années, dans le sillage de la conférence de Bruxelles, une assistance de première importance. Ces progrès, qui sont encore fragiles, doivent être consolidés et élargis à d'autres domaines tels que l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique. Nous souhaitons donc vivement que prévalent, au cours de cette assise, les valeurs de solidarité internationale et de justice sans lesquelles les Nations Unies ne pourront jamais relever les nombreux défis de notre temps.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant donner la parole à S. E. M. Gervais Rufyikiri, Deuxième Vice-Président de la République du Burundi.

M. Rufyikiri (Burundi) : La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au Burundi est possible pour certaines cibles, tandis que pour les autres il y a un long chemin à faire. Et pour mieux comprendre les progrès réalisés et les difficultés rencontrées, nous présentons très brièvement à l'Assemblée les conditions sociopolitiques ayant eu une influence déterminante sur le rythme de développement social et économique du Burundi.

Le Burundi est un pays en situation d'après conflit qui a connu pendant une dizaine d'années une crise sociopolitique grave à partir de 1993, avec bien entendu un impact négatif sur les programmes de développement et sur la réalisation des OMD en particulier. Cependant, il faut noter que le Burundi vient de franchir une étape historique, et j'exprime ma satisfaction et celle du gouvernement de mon pays face au fait que la communauté internationale et les partenaires du Burundi ont également reconnu les progrès accomplis aux plans de la sécurité et du développement et au plan de la démocratie.

En 2005, des élections démocratiques ont été organisées, marquant ainsi la fin de la période de

guerre civile. Le Gouvernement issu de ces élections a, dès son entrée en fonction, pris en main la question des OMD et déployé beaucoup d'efforts en vue de leur réalisation, mais malheureusement avec un grand retard à cause de la guerre.

Le premier mandat de cinq ans étant terminé, des élections générales viennent d'être organisées avec succès, dans la transparence et l'équité, entre les mois de mai et septembre de cette année. La communauté internationale et la société civile burundaise agissant par la voie de leurs observateurs, ont été témoins de cette détermination des Burundais à consolider les acquis de paix, la démocratie et la réconciliation.

Bien que le Burundi sorte à peine d'un conflit de plusieurs années, le Gouvernement qui a dirigé le pays au cours des cinq dernières années, n'a épargné aucun effort pour être au rendez-vous des OMD. La détermination et l'engagement du Président Pierre Nkurunziza et les succès obtenus dans ce domaine par le Burundi ont été salués tant par les Burundais que par la communauté internationale.

La réalité du Burundi en matière de progrès vers la réalisation des OMD montre que quelques cibles ont connu une amélioration suite aux mesures politiques volontaristes prises par le Gouvernement issu des élections de 2005.

Il s'agit notamment du deuxième OMD. Le Burundi est sur la bonne voie pour l'atteindre suite aux mesures prises par le Gouvernement depuis 2005 relativement à la gratuité des frais scolaires dans les écoles primaires. Il est notamment heureux de constater que le taux net de scolarisation est passé de 53 % en 1990 à 90 % en 2009.

Il s'agit aussi du troisième OMD. Le Burundi a réalisé des progrès remarquables dans l'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire, mais aussi dans l'enseignement secondaire. Et l'objectif de parité devrait normalement être atteint en 2015, dans la mesure où le ratio filles/garçons est estimé en 2009 à 0,87 pour le primaire et à 0,72 pour le secondaire. S'agissant de la représentativité des femmes dans les institutions, les femmes représentent actuellement 32 % des effectifs à l'Assemblée nationale, contre 12 % en 1993, et il faut noter aussi que les femmes représentent actuellement 44 % du personnel au Sénat et 42 % au Gouvernement.

Il s'agit également du sixième OMD. La cible 2 relative à la prévalence du paludisme et de la

tuberculose est susceptible d'être atteinte d'ici à 2015 moyennant, bien sûr, beaucoup d'efforts. L'évolution positive a été marquée par une réduction notable du taux de prévalence du paludisme ainsi que du taux de décès dus à cette maladie. Elle est en partie le résultat de la quantité importante de moustiquaires distribuées, notamment en 2006.

Il s'agit en outre du septième OMD. Il est aussi très probable que le Burundi atteigne la cible numéro 2 dans la mesure où des progrès notables sont enregistrés au niveau du taux d'accès à l'eau potable, qui a évolué de 47 % en 2000 à 64 % en 2005.

Il s'agit aussi du huitième OMD, où le Burundi a enregistré beaucoup de progrès, notamment en ce qui concerne le renforcement du dialogue avec ses partenaires et l'appropriation nationale de ses politiques de développement, qui ont permis d'atteindre en janvier 2009 le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), et également l'augmentation progressive des flux d'aide publique au développement depuis la mise en place des institutions démocratiques en 2005.

Le Burundi peut également se féliciter des progrès enregistrés en ce qui concerne le quatrième et le cinquième OMD grâce à la mesure présidentielle de gratuité des soins de santé, prise en 2005, pour les enfants de moins de 5 ans ainsi que les femmes enceintes et les parturientes. Cette mesure a permis notamment de multiplier par plus de 5, entre 1990 et 2008, la proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé.

S'il a été possible de réaliser des progrès importants pour certaines cibles des OMD énumérées ci-haut, et d'espérer les atteindre d'ici à 2015, ce n'est pas le cas pour les autres, et plus particulièrement l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, la réduction de la propagation du VIH/sida, l'accès à un système d'assainissement et à la sécurité d'occupation des logements, la préservation de la biodiversité et des zones forestières, la mobilisation d'une aide publique au développement compatible avec l'atteinte des OMD, et l'accès au marché et aux nouvelles technologies de la communication et de l'information.

Par conséquent, ces objectifs et cibles, dont la plupart sont en train d'être atteints, devraient bénéficier de ressources suffisantes afin de nous permettre de relever les défis. Le Gouvernement issu des élections de cette année est déterminé plus que jamais à marquer des avancées significatives dans la

réalisation des OMD. Parmi les stratégies à envisager figure l'engagement du Gouvernement à axer dessus l'élaboration des cadres stratégiques de croissance et de lutte contre la pauvreté successifs, à commencer par celui de la deuxième génération en 2011.

Nous lançons un appel vibrant à la communauté internationale et aux partenaires du Burundi en particulier, pour qu'ils tiennent compte des besoins de la population burundaise qui attend tellement des dividendes de la paix et de la réconciliation. Les Burundais sont conscients de l'ampleur de tous ces défis et sont plus que jamais désireux de continuer à bénéficier des soutiens multiformes politiques et financiers – de la communauté internationale, qui a jusqu'ici témoigné d'une disponibilité remarquable et que tous les Burundais saluent.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. George Rebelo Chikoti, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Angola.

M. Chikoti (Angola) (parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation) : Je voudrais d'emblée me féliciter de la tenue de cette manifestation importante qui nous donne encore une fois l'occasion exceptionnelle de débattre en toute franchise de l'état de mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et de lancer de nouvelles idées qui nous aideront à concrétiser plus efficacement les engagements que nous avons pris. Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le représentant du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Dans son rapport intitulé « Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 » (A/64/665), le Secrétaire général a rappelé que plusieurs pays ont obtenu des résultats positifs dans la lutte contre la pauvreté extrême, qu'ils ont amélioré leurs taux de scolarisation, la santé infantile et l'accès à l'eau potable et aux traitements contre le VIH/sida, et qu'ils ont réalisé des avancées dans la lutte contre le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies tropicales.

Néanmoins, 10 ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est encore loin d'être devenue réalité. La seule organisation de conférences et de sommets en vue de négocier de nouveaux engagements vis-à-vis du développement ne permettra pas de remporter la lutte

contre la pauvreté. Pour vaincre la faim et la pauvreté, il faut d'abord que nous nous acquittions des engagements internationaux que nous avons déjà pris, faute de quoi nous nous enfermerions dans un cycle répétitif et improductif.

La communauté internationale doit veiller à ce que ces engagements se transforment en actions concrètes. Les politiques nationales doivent être complétées et appuyées par des efforts internationaux visant à créer un environnement global propice à leur mise en œuvre. Et si nous défendons le principe de la responsabilité nationale, nous préconisons néanmoins le renforcement des partenariats régionaux et mondiaux pour le développement. L'éradication de la pauvreté extrême reste l'un des grands défis de notre temps et constitue un problème particulièrement alarmant pour la communauté internationale. Il faut donc que les gouvernements, la société civile et le secteur privé conjuguent leurs forces dans le cadre d'un partenariat pour le développement plus étroit et plus efficace.

L'élimination de la faim et de la pauvreté, l'amélioration des services publics tels que la santé et l'éducation, la réduction de la mortalité infantile, le respect de l'environnement, la construction d'infrastructures adéquates, l'élimination de l'exclusion sociale sous toutes ses formes et l'instauration de l'égalité entre les sexes sont des objectifs ambitieux mais réalisables. Par conséquent, il importe encore d'intégrer les objectifs du Millénaire pour le développement aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté et aux plans de développement nationaux.

Nous attachons une grande importance à cette réunion, car nous sommes persuadés que tout n'est pas perdu. Nous devons agir vite et avec sagesse afin de veiller à ce que, à partir de cette année, une meilleure dynamique se mette en place qui sera en mesure de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres engagements internationalement convenus.

Je souhaite appeler l'attention sur un certain nombre de mécanismes internationaux déjà en place mais qui ont été appliqués de manière incohérente ou dont, simplement, il n'a pas été tenu compte.

Premièrement, l'augmentation de l'aide publique au développement permettrait de relancer les secteurs économiques et sociaux en difficulté, et par là, d'améliorer les conditions de vie des populations – bref, d'améliorer le bien-être social.

Deuxièmement, la réforme de l'architecture financière internationale est aujourd'hui une nécessité pressante, car il apparaît clairement que le monde a besoin d'un système financier international plus souple, plus dynamique et mieux à même de répondre aux besoins économiques des pays en développement. Et dans ce cadre également, les institutions financières internationales auraient un rôle plus important à jouer.

Troisièmement, la déréglementation des échanges commerciaux internationaux, en particulier la réduction des subventions agricoles et l'élimination des barrières commerciales imposées aux produits agricoles des pays en développement, permettrait de relancer la libre concurrence sur les marchés internationaux et de renforcer les secteurs agricoles des pays en développement.

Quatrièmement, il faut non seulement encourager l'augmentation des investissements dans l'agriculture en Afrique dans le cadre du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, mais il faut également les compléter par la construction des routes nécessaires aux transports des biens des fermes vers les villes et stimuler également le secteur industriel.

Cinquièmement, la création d'un programme de microcrédit intégré à l'attention des exploitations agricoles petites et moyennes et autres petits producteurs s'est révélée être dans beaucoup de pays, un moyen efficace de lutter contre la pauvreté.

Enfin, le partenariat mondial pour le développement, que l'objectif 8 appelle de ses vœux, et l'élargissement de la coopération internationale sont essentiels pour la réalisation des autres objectifs.

Collectivement et individuellement, tous les pays qui conjuguent les efforts de leurs secteurs public et privé devraient se sentir obligés de lutter avec ténacité pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les pays africains où la situation est particulièrement difficile. Nous sommes convaincus que l'Afrique a des potentialités, et qu'avec l'appui de la communauté internationale, elle pourra relever les défis et se lancer ainsi sur la voie de la croissance économique et du développement durable.

Le droit au développement est inscrit, comme d'autres droits, dans la Charte des Nations Unies, et nous pensons que la Déclaration du Millénaire est un véhicule propice à la concrétisation de ce principe, car

la vision et les dispositions qu'elle renferme gardent toute leur pertinence.

Peu après la fin de la guerre, en 2002, l'Angola a lancé un vaste programme national de reconstruction et de réduction de la pauvreté, mais la crise économique et financière internationale et les effets négatifs des changements climatiques ont affaibli les performances économiques de la plupart des pays en développement, et ils n'ont pas épargné les efforts gigantesques entrepris antérieurement par l'Angola. Néanmoins, l'Angola a constaté une progression de tous les grands indicateurs relatifs aux OMD. Plus de 2 millions d'enfants ont été inscrits à l'école primaire depuis 2002. Le nombre d'enfants scolarisés a connu une très forte progression de 76 %. La survie de l'enfant a augmenté de 20 % et le pourcentage d'enfants qui souffrent du paludisme a chuté de 23 %.

S'agissant des engagements dans le domaine de la santé, nous espérons réduire le taux de transmission des grandes maladies infectieuses, notamment le sida, le paludisme et la tuberculose, d'ici à 2015, et faire largement chuter la mortalité des enfants et des femmes. Les statistiques commencent à être encourageantes grâce aux investissements considérables consentis dans les infrastructures, en particulier les hôpitaux. Entre 2000 et 2006, plus de 250 hôpitaux ont été construits dans tout le pays, ce qui a permis de faire baisser les taux de mortalité maternelle et infantile de 1 400 pour 100 000 naissances vivantes en 2001 à 660 pour 100 000 en 2008. D'autre part, pour éliminer la faim et la pauvreté, l'Angola a adopté une stratégie nationale en faveur de la sécurité alimentaire pour la période 2009-2014, qui nous permettra d'augmenter la production agricole de manière durable.

La lutte contre la faim et la pauvreté est pour mon pays un pilier central d'un développement harmonieux et durable. Elle nous permet de garantir le respect des droits de l'homme tout en offrant des conditions de vie décentes à tous les citoyens. La République d'Angola exprime par la présente son ferme attachement à la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire par le biais de mécanismes qui englobent le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, la bonne gouvernance, l'égalité des sexes et l'amélioration constante des conditions socioéconomiques de la population.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. George

A. Papandreou, Premier Ministre de la République hellénique.

M. Papandreou (Grèce) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a exprimé une prise de conscience, à savoir le fait que nous sommes tous dans le même bateau. Quel que soit le problème, quel que soit l'endroit où il frappe, il touchera tôt ou tard chacun d'entre nous. Dans notre monde interdépendant, il n'est de problème qui puisse être réglé de manière isolée ni de pays qui puisse échapper aux pertes d'emplois, aux catastrophes naturelles, aux pandémies ou aux fluctuations des marchés financiers. Nous n'ignorons pas cela en Europe, et notre Union a renforcé nos capacités de lutter efficacement contre nombre de ces problèmes.

En Grèce, notre expérience récente nous a donné un véritable aperçu de la manière dont les problèmes d'un petit pays peuvent ricocher sur le monde entier. Le peuple grec a pris des mesures sans précédent pour surmonter sa crise budgétaire. C'est un processus douloureux mais nous accomplissons des progrès véritables, nous tenons nos engagements et nous sortirons plus forts de cette épreuve – et ce, à une condition : nous avons décidé de changer. La Grèce n'est pas un pays pauvre. Mais avons-nous géré nos ressources, notre environnement et nos capacités humaines de manière prudente, transparente, équitable et durable? Non, et c'est ce qu'il nous faut changer.

Mais n'est-ce pas là également le grand défi au cœur des objectifs du Millénaire pour le développement : gérer les ressources de notre planète, nos capacités humaines, les capitaux accumulés, nos incroyables progrès techniques et nos connaissances communes de manière beaucoup plus responsable; gérer nos ressources dans le respect des ressources naturelles, des droits et des besoins de tous les peuples et du bien-être des générations futures?

En Grèce, nous sommes confrontés à bien plus qu'une simple crise de la dette souveraine. Le monde n'est pas seulement confronté à une crise financière. Les Grecs et tous les autres peuples doivent relever des défis fondamentaux, à savoir revitaliser nos démocraties et garantir la bonne gouvernance, redéfinir ce que nous entendons par qualité de vie, changer nos modèles de consommation pour favoriser une croissance propre et écologique dans le monde entier, et faire tout cela de manière équitable.

C'est pourquoi la Grèce a lancé des réformes radicales pour rendre son gouvernement plus transparent, ses institutions plus efficaces, son économie plus compétitive et plus respectueuse de l'environnement et sa société plus juste. Nous procédons à ces changements avec nos citoyens et non malgré eux.

Mais, nous sommes aussi plus que jamais conscients du fait que nous devons œuvrer ensemble pour faire de notre monde un monde meilleur. Les catastrophes naturelles et les changements climatiques sont en train d'effacer les progrès accomplis par les économies d'un très grand nombre de pays et affligent les pauvres de nouveaux fardeaux. Nous sommes tous touchés par ce phénomène. C'est le cas des femmes par exemple. Dans certaines régions du monde, illettrée, une femme souffrira davantage de la violence, ne pourra pas maîtriser le nombre de ses enfants et sera moins susceptible de contenir des pandémies telles que le VIH/sida ou le paludisme. Elle élèvera des enfants plus désespérés, plus marginaux et plus violents. Au bout du compte cela affecte chacun d'entre nous. C'est pourquoi même si la Grèce voit son économie confrontée à des problèmes redoutables, elle prévoit de contribuer à l'aide au développement dans des domaines tels que la croissance écologique, la santé, la faim, la réduction de la pauvreté, les droits des femmes et la protection contre la violence.

Je saisis cette occasion pour féliciter le Secrétaire général d'avoir nommé Michelle Bachelet pour diriger l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes). Mais, nous devons transcender nos frontières nationales et travailler ensemble pour une autre raison encore. Dans le monde entier, nombre de nos citoyens – et j'irai jusqu'à dire les jeunes en particulier – se sentent démunis. Ils savent que nous disposons des ressources nécessaires pour reléguer la pauvreté au passé, éliminer l'illettrisme, prévenir les pandémies, protéger les femmes et les enfants et préserver la biodiversité. Mais ils savent également que nous ne gérons pas nos ressources et nos capacités de manière à nous acquitter efficacement de cette tâche. C'est pourquoi nos citoyens mettent en doute notre volonté politique d'aller de l'avant en tant que communauté mondiale. Ils attendent – à juste titre – des dirigeants politiques qu'ils fassent plus pour rectifier les déséquilibres et les inégalités créés par le système de gouvernance mondiale actuel.

Notre inaction au moment de mettre en œuvre nos bonnes intentions est sous-tendue par une crise de gouvernance – de gouvernance démocratique, de gouvernance démocratique mondiale. Nos institutions nationales n'ont pas la capacité de régler les problèmes mondiaux. Dans le même temps, la concentration du pouvoir, du capital et des médias a permis à des élites privilégiées de répondre qu'à leurs intérêts de s'approprier nos processus démocratiques.

Nous devons donc nous montrer à la hauteur du défi et renforcer nos institutions démocratiques locales et mondiales de toute urgence et avec une plus grande détermination. Nous devons prouver que nos démocraties peuvent protéger nos citoyens, les aider à se prendre en charge et garantir l'égalité des chances, et que les dividendes de la mondialisation peuvent être justement et équitablement répartis. Nous devons mettre au point de nouveaux instruments qui nous permettront d'utiliser au mieux nos ressources, de modifier les incitations financières et de redistribuer les richesses. Une taxe sur les transactions financières, une taxe carbone ou des obligations vertes pourraient servir à financer des programmes dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et technologies écologiques, en particulier dans les pays en développement.

Nous devons penser en termes de responsabilité mondiale plutôt que d'austérité nationale. Certes, nous devons gérer la dette souveraine, mais nous devons aussi garantir une protection sociale, des emplois décents et une croissance verte. Si nous ne joignons pas nos efforts pour faire face aux problèmes à venir, nous demeurerons tous vulnérables à de futures crises. Si nous n'adoptons pas une ligne de conduite, une vision et des mesures visant à garantir une société mondiale durable, les conflits, la pauvreté et les souffrances augmenteront.

Les objectifs du Millénaire pour le développement nous ont mis au défi d'instituer une gouvernance mondiale, qui donnera à nos concitoyens les moyens d'agir pour faire de ce monde où prime la liberté économique un monde où la liberté des personnes domine. Nous avons le choix entre des politiques de solidarité ou des politiques faisant la part belle à la peur, à la xénophobie et à la désignation de boucs émissaires. Si nous n'humanisons pas la mondialisation, la mondialisation aura des effets déshumanisants. L'alternative est claire, le moment est venu d'agir.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Reem Ibrahim Al Hashimi, Ministre d'État des Émirats arabes unis.

M^{me} Al Hashimi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Les Émirats arabes unis appuient la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) car ils sont convaincus que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) contribue sensiblement à maintenir la paix et la sécurité dans le monde et à assurer la prospérité des populations dans tous les pays. Aujourd'hui, nous renouvelons l'expression de notre attachement à cette déclaration et affirmons notre intention de poursuivre notre action en vue d'atteindre les OMD, comme nous nous y sommes engagés, d'ici à 2015.

Ces dernières années, la situation mondiale sur les plans économique, politique et de la sécurité illustre à quel point les intérêts et les préoccupations des États sont liés. Les incidences de la récente crise économique ont démontré qu'aucun pays n'est à l'abri, quels que soient sa situation géographique ou son contexte économique local. Les Émirats arabes unis sont fermement convaincus que pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, un partenariat mondial solide et efficace doit être mis en place conformément aux recommandations approuvées dans la Déclaration du Millénaire et par toutes les conférences et instances internationales compétentes dans le domaine du développement.

Si nous reconnaissons que la crise économique et financière mondiale a entraîné une diminution du revenu national des pays donateurs, nous exhortons les pays développés à ne pas renoncer à leurs engagements et à s'efforcer de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement (APD) pour les pays en développement; à alléger les dettes de ceux-ci ou à les annuler lorsque cela est possible; et à les faire bénéficier des nouvelles technologies pour les aider à créer des conditions propices à un développement durable.

À cet égard, nous soulignons l'importance d'une réforme du système financier, économique et commercial mondial afin de permettre aux pays en développement de jouer un rôle actif et de se faire une place sur le marché international dans des conditions justes et équitables. Dans le même temps, nous encourageons les pays en développement à élaborer des politiques économiques axées sur la production et à même d'attirer l'investissement étranger.

Les Émirats arabes unis sont parvenus à limiter les incidences de la crise économique et financière mondiale afin que celles-ci ne remettent pas en question les avancées que nous avons réalisées en matière de développement, ainsi que nos engagements et contributions en faveur du développement d'autres pays. Les progrès accomplis au niveau national dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement nous ont permis d'accroître notre contribution au partenariat mondial visant à aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement le plus rapidement possible.

Nous avons utilisé nos recettes pétrolières pour multiplier et diversifier nos sources de revenu national et développer les ressources humaines dans tous les domaines. En peu de temps, nous avons été en mesure d'éliminer la pauvreté, d'accroître le revenu par habitant, d'assurer l'accès gratuit à l'éducation pour tous à tous les niveaux d'enseignement, et de garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Nous menons également des activités visant à assurer un développement durable et à appliquer une stratégie nationale globale pour intégrer une vision environnementale dans toutes les activités de développement, atténuer les effets des changements climatiques et réduire les émissions.

Les Émirats arabes unis ont adopté une politique étrangère de développement axée sur la coopération et les partenariats bilatéraux et internationaux pour promouvoir le développement dans les autres pays. Les Émirats arabes unis sont un des principaux pays donateurs dans le partenariat international pour le développement. Plusieurs institutions nationales participent à ces efforts de développement auxquels est consacrée une part importante de notre produit national brut au titre d'une aide publique au développement pour une centaine de pays bénéficiaires sur tous les continents. Cette aide est versée, dans 95 % des cas, sous forme de dons et, pour les 5 % restants, sous forme de prêts à des conditions libérales. En outre, 80 % de ces contributions sont consacrés à de grands projets de développement mis en œuvre dans ces pays dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'énergie.

À titre d'exemple, la Fondation Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, fondée en 2007 par S. A. Cheikh Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, Président du Conseil Suprême de l'État, fournit une assistance en matière de secours et de développement aux pays en

développement et aux pays touchés par des catastrophes naturelles ou des conflits armés. Elle finance également des projets de développement dans plus de 35 pays en Europe, en Asie et en Afrique, notamment des centres de soins et des centres sociaux.

De même, la Fondation Dubai Care créée par S. A. Cheikh Mohammed Bin Rashed Al Maktoum, Vice-Président et Premier Ministre des Émirats arabes unis, Émir de Dubaï, assure l'éducation primaire de 4 millions d'enfants dans 14 pays en développement en vue de lutter contre la pauvreté, de donner aux citoyens les moyens d'agir et d'assurer le développement, dans le cadre de sa contribution à la réalisation de l'OMD 2 dont le but est d'assurer l'éducation primaire pour tous.

Les Émirats arabes unis participent de manière efficace au renforcement de l'assistance internationale dans les situations d'urgence, tels les catastrophes naturelles et les conflits armés, aussi bien par des secours d'urgence ou dans le cadre d'activités s'inscrivant sur le long terme. En 2009, les Émirats arabes unis ont consacré près de 3 milliards de dollars à l'aide humanitaire et à l'aide au développement, en concentrant leurs efforts sur les pays les plus durement touchés par des catastrophes naturelles ou des conflits armés.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment leur détermination à poursuivre leur action pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et renforcer le partenariat international visant à accélérer le rythme des progrès afin de les atteindre avant l'échéance de 2015. À cet égard, nous insistons sur la nécessité d'intensifier les efforts internationaux pour s'attaquer aux causes profondes et aux problèmes entravant la réalisation des OMD dans les délais prévus et pour trouver des solutions efficaces et permanentes.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kamel Morjane, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie.

M. Morjane (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je me permets d'exprimer mon plaisir de prendre part aux travaux de cette réunion de haut niveau consacrée à l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à l'identification des moyens susceptibles d'atteindre tous ces objectifs dans les délais fixés.

Il est unanimement admis que le développement constitue une aspiration fondamentale de tous les pays.

Mais par cet engagement, nous avons procédé ensemble à l'adoption de la Déclaration du Millénaire qui exprime l'aspiration des peuples du monde à une vie meilleure, à travers la réalisation d'une panoplie d'objectifs sagement choisis et définis par des chiffres et des délais de temps clairs. Il a été convenu de réduire de moitié le taux de pauvreté, d'assurer l'éducation primaire pour tous, de promouvoir l'égalité des sexes, de réduire la mortalité infantile et d'améliorer la santé maternelle, de combattre le VIH/sida et de réaliser le développement durable, tout en veillant à la préservation de l'environnement et à la construction d'un partenariat mondial pour le développement.

Bien qu'un grand nombre de pays aient progressé de façon notable sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire, l'on ne peut que constater la cadence encore lente de cette progression, qui demeure en dessous des attentes, en raison des défis du développement auxquels la plupart des pays doivent faire face, et notamment les pays africains, comme l'illustrent de nombreux rapports qui soulignent le recul des progrès réalisés par plusieurs pays dans ce domaine, en raison des récentes crises économiques.

Les prévisions concernant l'économie des pays africains, dont le taux de croissance annuel est inférieur à 3 %, font état de taux en dessous de la moyenne requise (7 %) pour atteindre les objectifs du Millénaire dans les délais. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement intervient par le biais du financement de l'économie des pays et de l'investissement dans les systèmes de santé et d'éducation, en y associant tous les efforts consentis concomitamment dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et de l'accès des plus jeunes à l'éducation, afin de créer les conditions susceptibles de garantir une vie décente au citoyen africain.

Nous avons la conviction que l'instauration d'un partenariat réel avec le continent africain constitue le moyen idoine de progresser sur la voie du développement en Afrique et de l'aider à accomplir ses objectifs de développement de manière à apporter l'espoir aux millions d'Africains. Dans cet esprit, l'appel est lancé au Groupe des Huit ainsi qu'au Groupe des Vingt afin qu'ils renouvellent leur engagement à l'égard du continent africain pour lui permettre de parvenir à ses objectifs de développement. Nous sommes également convaincus que la portée du soutien apporté par la coopération Nord-Sud n'affecte en rien les bienfaits de la coopération Sud-Sud dans la

promotion du développement économique et social du continent africain.

La réalisation des objectifs du Millénaire dans les délais initialement fixés requiert de nous tous un élan de solidarité ainsi que la conjugaison de nos efforts pour parvenir à cette fin. La réussite de l'expérience tunisienne de solidarité nationale, mise en œuvre par mon pays afin de faire avancer la cause du développement dans les régions pauvres, atteste de la justesse et de l'efficacité de cette politique, une expérience qui a été saluée à l'échelle de l'ONU par l'adoption de la résolution 57/265, appelant à l'établissement d'un Fonds de solidarité mondial, dont l'objectif est de promouvoir le développement dans les pays pauvres.

En dépit du fait que la Tunisie est un pays à revenu intermédiaire aux ressources naturelles modestes, elle est parvenue, en comptant sur ses propres capacités, à accomplir un développement économique notable durant les deux dernières décennies, ce qui lui a permis d'occuper une place privilégiée au regard des indicateurs de développement humain.

En effet, le rapport national des objectifs du Millénaire pour le développement, élaboré conjointement par l'ONU et le Gouvernement tunisien, souligne les progrès enregistrés par la Tunisie sur la voie de la réalisation du développement durable. Le rapport fait ressortir également l'accroissement du produit national brut, qui a atteint 5 % au cours des dernières années. De même, grâce à la distribution équitable des revenus de la croissance économique, le taux de pauvreté est passé de 60 % en 1960 à 7 % durant le milieu des années 90 pour se fixer à 3,8 % actuellement. Le rapport met en lumière également les immenses progrès accomplis par la Tunisie dans la réalisation des autres objectifs du Millénaire. Il souligne de surcroît que la Tunisie réalisera, voire dépassera, la plupart des objectifs en 2015.

La Tunisie a adopté une politique de développement axée principalement sur la conciliation entre les exigences d'une économie efficiente et performante et une politique sociale dynamique, dont l'objectif est de garantir les fondements d'une vie décente. Cette vision globale émane de la ferme conviction qu'il existe une interdépendance et un lien inextricable entre toutes les dimensions du développement. De ce fait, il n'existe pas de préférence d'un secteur par rapport à un autre. Nous sommes par

ailleurs convaincus qu'aucune société ne peut progresser en l'absence de tout essor économique, de même qu'aucune économie ne peut persévérer et durer dans un climat marqué par l'absence de paix et de concorde sociales. Le développement global permet de consacrer les principes de la justice sociale et de la distribution équitable des fruits de la croissance dans toutes les régions et les catégories sociales tout en veillant à la préservation des acquis sociaux et à l'amélioration des conditions de vie des catégories vulnérables aux besoins spécifiques, et également renforcer la solidarité entre les différentes composantes nationales.

Mon pays a réussi, grâce à sa saine politique, à accomplir nombre de progrès et de réalisations dans tous les domaines, en dépit d'un contexte international marqué par des crises financières et économiques successives sans précédent, et dont il a réussi à limiter l'impact en prenant à temps les mesures appropriées et en assurant la bonne marche du développement, ce qui lui a permis de continuer à enregistrer des résultats positifs dans de nombreux domaines. Nous sommes ainsi parvenus à accomplir d'immenses progrès dans le domaine de la scolarisation à tous les niveaux et à améliorer notablement tous les indicateurs ayant trait à la santé et la démographie, comme la présence médicale dans tout le territoire du pays, l'espérance de vie à la naissance et l'extension de la couverture de la sécurité sociale.

Nous avons également réussi à améliorer le niveau des revenus, à réduire le taux de pauvreté et à créer et fournir des débouchés, ainsi qu'à améliorer les conditions de vie, notamment en milieu rural, où l'on a enregistré de réels progrès, notamment en ce qui concerne l'accès à l'électricité et à l'eau potable.

Le monde sera, en 2015, ce que nous avons voulu qu'il soit. Il reflétera soit notre succès soit notre échec commun dans la réalisation des objectifs du Millénaire et la création des conditions susceptibles de garantir une vie décente, une vie à l'abri du besoin et de la peur du futur, pour tous les peuples. Je voudrais, pour terminer, exprimer mes vifs souhaits de succès pour notre réunion au sommet et remercier tous les participants de leur attention.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. R. M. Marty M. Natalegawa, Ministre des affaires étrangères de la République d'Indonésie.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : La présente Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) arrive à point nommé, compte tenu que la date d'échéance de 2015 approche à grands pas. Cette réunion est devenue d'autant plus urgente que la tournure des événements survenus ces dernières années a eu pour effet d'entraver les efforts accomplis en faveur de ces objectifs.

Comme l'a souligné tout à l'heure le Secrétaire général, tandis que certaines parties du monde ont bien progressé dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la mise en œuvre globale est à la traîne. Nous devons veiller à ce que les crises et les défis interdépendants, pluridimensionnels et multiformes que connaît notre monde actuellement ne nous fassent pas perdre nos acquis sur la voie de la réalisation des OMD. La présente réunion nous rappelle la nécessité de rester fermes dans notre engagement. Nous nous devons réellement de redoubler d'efforts, car l'échec n'est pas une option.

L'adoption, il y a 10 ans, des objectifs du Millénaire pour le développement a constitué un moment historique ainsi, assurément, qu'une réussite majeure pour l'ONU. Les objectifs ont suscité un rééquilibrage du paradigme de sécurité en faveur du renforcement du développement comme moyen d'instaurer la paix et la liberté. Depuis leur adoption, les objectifs du Millénaire pour le développement sont un véritable point de repère pour les politiques de développement, guidant les stratégies de développement à tous les niveaux. La mobilisation des efforts nationaux, régionaux et internationaux est fondamentale pour réaliser cette transformation imaginée il y a 10 ans. Ces efforts sont fondamentaux à chaque niveau et se renforcent mutuellement.

Premièrement, au niveau national, chaque gouvernement doit élaborer des politiques et avoir la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour accélérer les progrès et les préserver. Les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement doivent également être intégrées dans nos programmes nationaux de développement respectifs. Mais il faut surtout mettre en place un mécanisme de suivi des progrès réalisés. Dernier point et non des moindres, les gouvernements doivent encourager toutes les parties prenantes – y compris le secteur privé et la société civile – à s'approprier ces objectifs.

En ce qui nous concerne, l'engagement de l'Indonésie à atteindre toutes les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement est ferme et inébranlable. Nous avons pleinement fait nôtres les huit objectifs du Millénaire pour le développement. Ils concordent avec le fondement de nos stratégies et politiques nationales de développement et constituent un élément important de notre politique étrangère. Nous avons réalisé des progrès considérables en vue d'améliorer l'approvisionnement en eau, l'assainissement, l'éducation et la santé. Afin d'appuyer la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants lancée par le Secrétaire général, nous avons aussi adopté une politique pour fournir des soins obstétricaux gratuits à toutes les mères.

En ce qui concerne le climat, nous mettons en œuvre des programmes nationaux visant à réduire de 26 % les émissions d'ici à 2020, voire de 41 %, avec une assistance internationale. À cet égard, il est crucial d'intensifier les efforts pour endiguer la déforestation, intensifier le reboisement et promouvoir les énergies renouvelables.

Nous avons atteint plus tôt que prévu les cibles fixées pour certains aspects des objectifs du Millénaire pour le développement et nous espérons qu'en poursuivant nos efforts, nous pourrions considérablement réduire le taux de mortalité maternelle et inverser la tendance actuelle concernant la propagation du VIH/sida.

Deuxièmement, au niveau régional, toutes les initiatives et organisations régionales peuvent contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en promouvant la coordination et la coopération entre les États, ce qui devrait aider les pays de la région à atteindre les OMD. Un mécanisme pour poursuivre le suivi des cibles des OMD devrait être mis en place. Il faudrait en outre créer un dispositif pour combler plus rapidement les lacunes existantes.

Nous savons que tous les pays de notre région n'ont pas atteint l'intégralité des OMD. Dans le cadre de sa responsabilité de faire en sorte que les OMD soient réalisés dans notre région, l'Indonésie a récemment organisé à Jakarta la Réunion ministérielle extraordinaire pour l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et dans le Pacifique : À l'approche de 2015. À cet égard, j'ai l'honneur de transmettre à l'Assemblée la déclaration de la Réunion ministérielle extraordinaire de Jakarta sur les OMD en tant que contribution concrète des pays

de l'Asie et du Pacifique à la présente réunion de haut niveau.

Les ministres ont reconnu que, même si dans l'ensemble l'Asie et le Pacifique avaient fait des progrès relativement à certains OMD, il y avait toujours des disparités entre les pays et au sein des pays. Pour gommer ces disparités, les ministres ont notamment décidé de s'attaquer au problème de l'extrême pauvreté dans laquelle vivent 900 millions d'habitants de l'Asie et du Pacifique. Les pays de l'Asie et du Pacifique ont réaffirmé leur détermination à honorer leurs engagements en matière de protection sociale, de financement et de viabilité de l'environnement, non seulement sur la base de leurs convictions individuelles profondes, mais, surtout, en forgeant des partenariats honnêtes avec toutes les parties prenantes.

Troisièmement, au niveau mondial, il est impératif de mettre en place un véritable partenariat mondial. Les OMD sont un projet pour l'humanité. Ils ne concernent pas seulement le Nord ou le Sud. Ils concernent l'humanité entière. Nos partenaires de développement doivent honorer leurs engagements. Il faudrait continuer de chercher des mécanismes novateurs pour la mobilisation des ressources. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire devraient être renforcées davantage.

En fin de compte, notre objectif ultime est de créer une société mondiale prospère, pacifique, sûre et stable. La réalisation des OMD par tous sera un pas important dans cette direction. Néanmoins, il y a encore beaucoup à faire, maintenant et après 2015. Atteindre les OMD d'ici à 2015 ne doit pas être notre objectif final. Après 2015, nous devons poursuivre les efforts pour consolider les acquis obtenus. À cette fin, nous devons accentuer nos efforts nationaux et promouvoir un partenariat au niveau mondial à l'appui de ces efforts.

M. Carrión-Mena (Équateur), Vice-Président de l'Assemblée générale, assume la présidence.

Pour terminer, la promesse de créer une société mondiale prospère, pacifique, sûre et stable doit impérativement être tenue. Aujourd'hui, nous avons l'occasion d'y contribuer. Nous ne pouvons pas laisser passer cette occasion. Cet objectif suppose que nous œuvrions tous ensemble comme membres d'une société mondiale, dans l'intérêt de nos peuples, des générations futures et de la pérennité de notre planète.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Elmar Maharram oglu Mammadyarov, Ministre des affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan.

M. Mammadyarov (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour exprimer ma profonde reconnaissance au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour la qualité de l'organisation de cette réunion plénière de haut niveau. Je suis convaincu qu'elle constituera un grand pas en avant vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015.

Nous saluons le rapport du Secrétaire général intitulé « Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 » (A/64/665) qui examine les progrès réalisés, les pratiques de référence et les enseignements tirés de l'expérience, les obstacles rencontrés, les lacunes identifiées et les possibilités recensées permettant de dégager des stratégies d'action concrètes pour atteindre les OMD.

Malgré le fait qu'environ 20 % du territoire de l'Azerbaïdjan est occupé militairement par notre voisin, la République d'Arménie, ce qui a pour conséquence la présence de près d'un million de réfugiés et de déplacés dans notre pays, le Gouvernement azerbaïdjanais réaffirme qu'il est fermement déterminé à atteindre pleinement et véritablement les OMD d'ici à 2015. En 2010, nous avons établi notre rapport périodique sur la mise en œuvre des OMD. Aujourd'hui, je voudrais faire part en quelques mots des vues et de l'expérience de l'Azerbaïdjan s'agissant de ses efforts pour atteindre les OMD.

En ce qui concerne l'objectif 1 de réduire la pauvreté et l'extrême pauvreté, l'Azerbaïdjan a fait preuve de volonté politique et a mis en œuvre un certain nombre de mesures successives pour éliminer la pauvreté. Notre volonté politique a été clairement exprimée dans le premier Programme national pour la réduction de la pauvreté et le développement économique et se reflète dans le nouveau Programme national pour la réduction de la pauvreté et le développement durable (2008-2015). Ce dernier programme a pour objectifs principaux, entre autres, d'assurer un développement économique durable, de réduire drastiquement le nombre des pauvres, de

protéger les groupes vulnérables, d'améliorer les conditions de vie des réfugiés et des déplacés, d'améliorer les services de santé et d'enseignement et d'assurer un accès égal pour tous à ces services, d'assurer une gestion viable de l'environnement, de promouvoir l'égalité des sexes, etc. À cette fin, et grâce à la mise en œuvre réussie de ces programmes, nous avons réduit le taux de pauvreté, qui est passé de 29,3 % en 2005 à 11 % en 2010.

Nous privilégions également l'élimination du chômage. À cet égard, le Gouvernement a lancé un programme national spécial de mise en œuvre de la stratégie pour l'emploi, faisant baisser le taux de chômage, qui est ainsi passé de 7,06 % en 2005 à 6 % en 2009.

S'agissant de l'objectif 2, assurer l'éducation primaire pour tous, nous avons lancé des réformes nécessaires pour améliorer la qualité de l'éducation scolaire. Notre stratégie de réforme de l'enseignement pour la période 2003-2013, appuyée par la Banque mondiale, vise avant tout à réformer l'enseignement général obligatoire. Nous avons adopté dans ce contexte un nouveau programme pour l'enseignement préscolaire. Nous avons proclamé l'année 2009 Année des enfants en Azerbaïdjan, pour marquer le vingtième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant. Un plan d'action a été adopté pour répondre aux besoins particuliers des enfants défavorisés et vulnérables, un accent particulier étant mis sur la promotion des droits de l'enfant et de la mise en valeur de leurs talents.

S'agissant de l'objectif 3, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, un ensemble de mesures coordonnées – telles que l'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'action national sur les affaires féminines, un décret présidentiel relatif à un plan d'action pour l'épanouissement des femmes, la création d'un comité national de la famille, de la femme et de l'enfance, parmi d'autres – ont jeté des bases légales et institutionnelles solides pour la réalisation de l'égalité des sexes, la fourniture de services d'éducation aux niveaux secondaire et supérieur aux femmes, l'égalité salariale et la participation généralisée des femmes aux processus décisionnels. La représentation féminine au Parlement et dans les organes du Gouvernement est en hausse.

S'agissant des objectifs 4 et 5, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé

maternelle, la viabilité des progrès réalisés dans ce domaine dépendra des résultats obtenus en matière de réduction de la pauvreté et de l'accès à des services de santé de bonne qualité grâce à la réforme des soins de santé primaires. L'Azerbaïdjan est déterminé à réduire de moitié la mortalité infantile et maternelle d'ici à 2015 et a pris des mesures coordonnées à cette fin. Grâce à l'adoption de programmes nationaux de protection de la santé de la mère et de l'enfant, d'une stratégie nationale sur la santé procréative et d'un programme national de développement socioéconomique régional pour 2004-2008, le taux de mortalité infantile de notre pays est tombé à 3,1 % au cours des cinq dernières années.

L'objectif 5, l'amélioration de la santé maternelle et les cibles qui y sont liées – la réduction de trois quarts du taux de mortalité maternelle et l'accès universel à la médecine procréative d'ici à 2015 – est, parmi tous les OMD, celui pour lequel nous devons faire un effort supplémentaire. Concrètement, la pleine réalisation de cet objectif exige des ressources financières et une assistance technique que de nombreux pays en développement n'ont pas.

S'agissant de l'objectif 6, sur le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, l'Azerbaïdjan a réussi jusqu'à présent à enrayer la propagation du VIH/sida et du paludisme et à renforcer la prévention et le traitement de la tuberculose. La riposte nationale au VIH/sida a été grandement renforcée ces dernières années grâce à une réorganisation importante du Centre national de lutte contre le sida.

S'agissant de l'objectif 7, la préservation de l'environnement, nous devons nous efforcer de lutter contre la déforestation et veiller à ce que les questions écologiques soient prises en compte à tous les niveaux lors de l'élaboration des politiques. Nous avons proclamé l'année 2010 Année de l'écologie et avons adopté divers programmes spéciaux dans le domaine de la protection de l'environnement.

S'agissant de l'objectif 8, la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, l'Azerbaïdjan est déterminé à contribuer à la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau des Nations Unies et encourage une coopération mondiale dans tous les domaines, un accent particulier étant mis sur les besoins particuliers et les faiblesses des pays en développement et des pays les moins avancés.

Nous avons lancé et mis en œuvre plusieurs projets d'infrastructures régionaux qui ont contribué grandement au développement de certains pays voisins. Conscient que les technologies de l'information et des communications sont considérées comme un instrument important de promotion de la croissance économique et de la compétitivité et d'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale, le Gouvernement azerbaïdjanais a lancé une initiative visant à construire et à gérer, en collaboration avec ses voisins, une autoroute de l'information transeurasienne qui doit faciliter l'accès des pays de la région à Internet, à des systèmes de télécommunications, à des ressources d'informations en ligne et à l'économie en ligne.

Pour terminer, je tiens à exprimer l'espoir que cette Réunion plénière de haut niveau servira à galvaniser les efforts de tous les États Membres pour réaliser le programme de développement des Nations Unies et pour créer un avenir meilleur pour nous tous.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ricardo Patiño Aroca, Ministre des affaires étrangères, du commerce extérieur et de l'intégration de l'Équateur, qui est, au demeurant, mon compatriote.

M. Patiño Aroca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Il y a trois ans, le Président de l'Équateur nous avait demandé d'être plus exigeants pour ce qui est des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous devons aller au-delà de la simple réduction de la pauvreté et mettre en place des processus de changement social capables de surmonter les inégalités. On ne parlerait plus d'objectifs de survie humaine que l'on mesure avec des critères de consommation sur le marché, mais plutôt de jouissance d'une vie digne pour l'ensemble de nos peuples. On atteindrait ainsi des niveaux supérieurs de bien-être social, non seulement en réduisant les écarts entre les groupes humains, mais aussi en comblant les fossés économiques, territoriaux, environnementaux et culturels. Nous devons revaloriser l'action collective, rétablir la valeur de la vie publique conçue comme un espace d'interaction entre les acteurs de la société civile et leurs États, en fonction de leurs intérêts collectifs, de façon à garantir et à renforcer l'accès à la justice, à tous les droits, au travail, aux loisirs et à la création artistique – soit, au « Bien vivre ».

C'est également la voie qui pourrait nous permettre d'instaurer la paix entre nos nations. Je mets l'accent sur ce point parce que mon pays est préoccupé

que l'on n'ait pas accordé au « social » la place centrale qu'il mérite lorsque nous faisons le bilan des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En revanche, un aspect pathologique de la politique – ce qu'on appelle les dépenses militaires – qui est devenu un phénomène mondial représentant actuellement 1 531 milliards de dollars, n'a cessé d'augmenter. Ces dépenses ont augmenté de 49 % depuis le début du millénaire, et cela représente le plus grand obstacle à la réalisation des OMD. La persistance de la faim dans le monde est le phénomène qui contraste le plus avec ces dépenses militaires au niveau mondial, compte tenu du fait que le premier objectif du Millénaire pour le développement était de réduire de moitié la pauvreté.

En effet, lorsque les dépenses militaires augmentent dans la plupart des pays, les investissements et les dépenses sociales ne sont pas prioritaires pour les gouvernements de nombreuses sociétés. C'est pour cela que notre pays demande instamment que l'on ait la volonté politique nécessaire pour inverser la direction de ces politiques, pour que l'on ne présente plus de rapport sur la pauvreté, mais plutôt des rapports sur la façon de surmonter les inégalités. Si nous ne sommes pas capables d'aborder avec sérieux le règlement du problème énoncé dans le premier objectif arrêté à l'échelle mondiale – l'élimination de la faim et de l'extrême pauvreté –, comment pouvons-nous penser à la réalisation des autres objectifs?

Comme le Président Correa l'a dit il y a trois ans, « nous affirmons qu'il est possible de mener à bien une action collective, consciente et démocratique pour diriger nos vies et organiser la société mondiale d'une autre façon, avec un visage plus humain » (A/62/PV.7, p. 33). Sans cela, nous continuerons de vivre dans un monde marqué par la guerre, avec des centaines de millions d'affamés et avec la menace de grandes catastrophes humanitaires provoquées par les changements climatiques. C'est ce que nous pensons en Équateur, et c'est pour cela que nous pouvons dire au monde entier que nous devons faire plus grand cas de la parole donnée par les États et les gouvernements. Comment pouvons-nous croire les pays qui appuient apparemment des initiatives novatrices telles que les OMD, alors qu'ils n'ont pas honoré leur parole et qu'ils n'ont pas agi en conséquence?

Pour ce qui est de l'Équateur, nous pouvons présenter des chiffres qui illustrent ce qui a été fait au cours des trois dernières années pour améliorer la

qualité de vie de notre peuple. Nous pouvons ainsi donner la preuve de la réduction de la pauvreté qui, ces dernières années, est passée de 61 % à 53 % en zone rurale grâce à un investissement social qui s'est élevé à près de 15 milliards de dollars, deux fois plus qu'au cours des sept dernières années. Aujourd'hui, nous affectons 8,3 % de notre PIB à ces dépenses, contre 2,8 % en l'an 2000. L'augmentation de 7 % des investissements sociaux de l'État atteste de la volonté politique d'atteindre les objectifs fixés.

Faisons le point sur l'éducation, car notre objectif, après avoir doublé notre investissement en ce domaine, était de la rendre universelle et d'éradiquer l'analphabétisme. Par ailleurs, en mettant en œuvre une politique interculturelle, nous avons réussi à diffuser des matériaux pédagogiques dans les langues natales des peuples indigènes.

Dans le domaine de la santé également, nous avons doublé les investissements publics ces dernières années, réduisant ainsi la mortalité infantile, et nous projetons de parvenir à un taux de 11,8 décès pour 1 000 naissances vivantes, ce qui irait au-delà de l'objectif d'une réduction des deux tiers par rapport au taux de 1990. Les améliorations de la santé maternelle vont dans le même sens, tout comme la création massive d'infrastructures et de services destinés à des populations jusqu'ici marginalisées.

On pourrait dire beaucoup sur ce qui a été fait en matière de viabilité de l'environnement, comme l'initiative Yasuni-ITT, ou sur les politiques de mobilité humaine et la promotion des partenariats mondiaux, en renforçant le rôle du multilatéralisme et de l'intégration régionale en tant que stratégies efficaces pour faire avancer le développement social. Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

Nous ne voulons pas uniquement atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement; nous voulons construire des sociétés marquées par le progrès et l'équité. Cela ne sera toutefois possible que si nous réinventons les structures mondiales du commerce, la finance, l'innovation technologique et les structures du pouvoir de telle manière qu'elles servent le développement social. Cela requiert des peuples unis et des gouvernements résolus à construire, en toute indépendance, ce nouvel ordre économique et politique international. Toute autre voie est condamnée à l'échec.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Murray

McCully, Ministre des affaires étrangères de Nouvelle-Zélande.

M. McCully (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je suis heureux d'avoir l'occasion de passer en revue les réalisations des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'identifier les mesures que nous pouvons prendre pour accélérer notre progression.

Je viens du Pacifique Sud, région qui, selon de récents rapports, se place juste devant l'Afrique subsaharienne pour l'absence de progrès dans la réalisation de certains des objectifs. La Nouvelle-Zélande est une petite nation de 4,5 millions d'habitants et nous disposons de ressources limitées. Nous ne pouvons donc pas jouer un rôle majeur dans l'aide au développement à l'échelle mondiale. De ce fait, nous avons décidé d'affecter de plus en plus nos ressources dans notre région, là où elles sont le plus nécessaires et peuvent avoir un impact concret.

Notre région a grand besoin de ces ressources. La crise économique mondiale a durement frappé, même les États du Pacifique les plus robustes. Un appui budgétaire a été requis par de nombreux pays. D'autres formes d'aide ont également été demandées, mais celles-ci concernaient des situations plus faciles à aborder.

Parmi les endroits les moins bien lotis, citons par exemple Tarawa Sud, à Kiribati, où 50 000 personnes s'entassent sur un atoll étroit dont la densité de population s'apparente à celle du centre de Hongkong; le logement y est de mauvaise qualité, l'eau souvent fortement polluée, l'assainissement minimal, tout comme l'évacuation des déchets solides – et tout cela s'y accompagne de problèmes sanitaires et humanitaires inévitables dans ce genre de circonstances. Compte tenu de sa position à quelques mètres à peine au-dessus du niveau de la mer, Kiribati est mieux connue dans ce forum pour ses problèmes liés aux changements climatiques. Pourtant, les changements climatiques ne sont qu'un des obstacles auxquels sont confrontés le Gouvernement et le peuple kiribatiens. L'archipel, tout comme d'autres parties du Pacifique Sud, reste au tout dernier rang en ce qui concerne la réalisation de certains OMD.

D'aucuns pourraient penser que, compte tenu des chiffres de population dans notre région, nous avons affaire à peu de monde et que ce sont là des problèmes qui devraient trouver des solutions relativement faciles. Ce n'est pourtant pas le cas. Certains penseront qu'il

suffit de fournir davantage de fonds, de demander aux donateurs d'être plus généreux. Or, malgré les effets de la crise économique mondiale, la plupart des nations sont plus généreuses. La Nouvelle-Zélande est plus généreuse. Mais il ne suffit pas de plus d'argent pour résoudre ces problèmes. Ce dont nous avons réellement besoin, c'est de nous concentrer davantage sur l'efficacité de l'aide. Et nous devons attacher beaucoup plus de prix à la coordination des donateurs.

Sur ce dernier point, la Nouvelle-Zélande appuie fermement le Pacte de Cairns pour le renforcement de la coordination du développement dans le Pacifique, l'un des résultats du Forum des îles du Pacifique, dont nous espérons qu'il générera un renforcement sensible de la coordination des donateurs dans notre région. Nous avons déjà atteint un degré élevé de coordination avec nos amis et voisins australiens en ce qui concerne nos activités communes dans la région. Mais il reste beaucoup à accomplir pour parvenir à une meilleure harmonisation des efforts parmi les donateurs en général.

Quant à l'efficacité de l'aide, nous avons décidé de privilégier le développement économique durable, en particulier les étapes préalables nécessaires à ce dernier dans la région, sans pour autant faire moins de place aux programmes sanitaires et humanitaires que nous continuons à soutenir. Nous sommes déjà d'importants contributeurs à l'éducation dans le Pacifique Sud. Nous voulons qu'elle soit étendue et améliorée, notamment en ce qui concerne l'alphabétisation et l'arithmétique. Nous accentuons sensiblement nos efforts dans l'horticulture, l'agriculture, la pêche et le tourisme. Dans chacun de ces secteurs, les nations du Pacifique affichent un potentiel considérable de croissance économique. Nous nous efforçons d'éliminer les barrières au commerce, de manière à pouvoir commencer à corriger les déséquilibres commerciaux majeurs à l'intérieur de la région. Et nous accordons une attention particulière à l'infrastructure des transports maritimes et aériens, car ce sont là les principales artères du tourisme et du commerce.

Les États du Pacifique affichent une caractéristique majeure : ils sont tous très affectés par leur forte dépendance vis-à-vis de l'électricité générée à partir de diesel importé, en général à un coût beaucoup plus élevé qu'ailleurs. Nous essayons actuellement de lancer un grand programme d'investissement dans les infrastructures d'énergie renouvelable, notamment solaire et éolienne. C'est là

une étape essentielle pour réaliser les objectifs liés aux changements climatiques et au développement économique.

Pour terminer, je voudrais me joindre aux autres orateurs qui ont demandé des actions de suivi à la hauteur des paroles louables entendues pendant le présent débat. Je partage l'optimisme de ceux qui croient qu'un progrès plus rapide et de meilleure qualité est possible. Mais la création de nouveaux comités, la mise en place de nouvelles procédures ou la définition de nouveaux slogans ou acronymes ne serait pas ici d'un grand secours. Nous devons faire preuve de plus de sens pratique et nous focaliser sur les résultats, et non sur les processus. Et surtout, nous avons besoin de plus de coopération et de moins de doublons. Voilà les défis essentiels que nous devons maintenant relever.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à son S. E. M. Oldemiro Balói, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Mozambique.

M. Balói (Mozambique) (*parle en anglais*) : Au nom du peuple et du Gouvernement de la République du Mozambique, ainsi qu'en mon nom, je voudrais joindre ma voix à celles des autres orateurs pour féliciter les Coprésidents de cette importante réunion plénière de haut niveau de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Nous sommes persuadés que sous votre direction éclairée et compétente, nos débats seront couronnés de succès.

Je voudrais saisir cette occasion pour réaffirmer l'importance de ce rassemblement consacré à l'examen des progrès, obstacles, défis et stratégies s'agissant de renforcer notre détermination collective et notre partenariat pour la réalisation effective des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

En se joignant, il y a 10 ans, aux autres nations pour adopter la Déclaration du Millénaire, le Mozambique était conscient des défis qu'il aurait à relever pour atteindre les objectifs qui y étaient fixés. En effet, dès les premières années de son indépendance, le Mozambique s'était engagé à atteindre certains des objectifs fixés, qui font partie de nos programmes et stratégies nationaux de développement pour lutter contre la pauvreté et promouvoir la croissance économique.

À ce moment, et alors que cinq années seulement nous séparent de 2015, nous aimerions exposer

brèvement notre évaluation et, essentiellement, faire part de nos réflexions s'agissant de la voie que compte emprunter le Mozambique pour atteindre les OMD, tel que cela apparaît dans l'édition 2010 de notre rapport national intérimaire distribué dans cette salle.

Je voudrais à cet égard axer mon intervention sur les OMD 4 et 5, à savoir la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle, étant convaincu qu'investir dans la santé des femmes et des enfants est un moyen sûr d'investir dans le développement social et économique, tout en atteignant les objectifs du Millénaire pour le développement qui restent.

Les indicateurs des soins de santé des femmes et des enfants montrent que certains progrès ont été faits depuis l'adoption des OMD, comme le reflète la réduction des taux de mortalité maternelle et infantile. Il est clair que ces indicateurs indiquent le chemin qui reste à faire par notre pays et notre peuple pour atteindre les objectifs définis dans le domaine des soins de santé pour nos femmes et nos enfants. Il est également évident que, pour notre gouvernement, la question de la santé des femmes et des enfants n'est pas simplement un des objectifs du Millénaire pour le développement, car ces derniers sont des objectifs permanents du développement de notre pays et, surtout, représentent la justice sociale à laquelle aspire notre peuple.

Notre gouvernement a pour principal souci de faire en sorte que la femme mozambicaine accouche sans risquer de perdre la vie, que chaque nouveau-né puisse grandir et se développer pleinement, et que 5 ans ne soit plus une limite d'âge inaccessible. Le désir de donner la vie ne doit plus représenter une menace et un chagrin pour nos femmes. Notre expérience au cours de ces dernières années est marquée par des actions particulièrement importantes et à fort impact sur l'amélioration des soins de santé et la réduction des taux de mortalité maternelle et infantile. Parmi ces actions, nous aimerions citer les suivantes.

Premièrement, parce que les facteurs sociaux influent sur la santé publique, nous favorisons la mise en œuvre de mesures prises conjointement par différents départements ministériels visant à accroître l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base, principalement dans les communautés rurales.

Deuxièmement, nous appliquons des programmes qui promeuvent la scolarisation des filles. Nous

aimerions saisir cette occasion pour dire qu'à ce stade, le Mozambique a presque atteint la parité entre garçons et filles dans le cycle primaire.

Troisièmement, dès les premières années de l'indépendance, les femmes et les enfants ont bénéficié d'un accès gratuit aux soins de santé. Cette gratuité a eu un grand impact sur l'accès aux soins spécialisés, tels que les accouchements par césarienne, pour les femmes enceintes, avec une forte incidence sur la réduction de la mortalité maternelle.

Quatrièmement, nous avons établi au fil des ans une forte relation entre le Gouvernement et les collectivités locales. Tout en garantissant que les familles puissent adopter dans les ménages des mesures de base permettant d'éliminer les conditions qui menacent la santé des femmes et des enfants, en mettant l'accent sur la prévention des décès dus au paludisme, aux infections respiratoires et à la diarrhée des jeunes enfants, et sur l'identification des symptômes de danger chez les femmes enceintes. Il existe aujourd'hui au Mozambique un réseau d'agents communautaires actifs qui galvanisent les communautés s'agissant d'adopter des pratiques au niveau des ménages pour la prévention des maladies et la préservation de la santé, notamment celle des enfants.

Cinquièmement, au regard du nombre limité de médecins, le Mozambique a dès le tout début pris l'initiative de former des techniciens paramédicaux moyens pour assurer les soins chirurgicaux spécialisés, y compris les césariennes pour les femmes enceintes qui présentent des complications liées à la grossesse.

Sixièmement, la nécessité de renforcer l'accès des femmes aux services de santé pour se faire suivre et y recevoir des soins, notamment durant la grossesse et l'accouchement, nous a amenés à investir dans le renforcement du réseau de services sanitaires, en particulier dans la construction de maternités aussi près que possible des collectivités et, en même temps, à donner la priorité à la formation d'infirmières spécialisées dans les soins aux mères et aux nourrissons. Il convient de dire ici que le déficit en ressources humaines au Mozambique se présente comme un obstacle majeur pour notre gouvernement dans la réalisation de nos objectifs.

Septièmement, et comme exemple de succès de la mobilisation des communautés, je voudrais citer le mouvement national qu'a suscité l'initiative présidentielle sur les soins de santé pour les femmes et

les enfants autour de laquelle, après des réunions de consultation et de réflexion au niveau national, de nombreuses autres réunions similaires tenues aux niveaux provincial et local ont contribué à une montée en flèche du niveau de prise de conscience de la santé des femmes et des enfants. Au cours des deux dernières années, nous avons joué un rôle actif dans des campagnes de plaidoyer au niveau mondial en nous impliquant dans les activités du réseau des dirigeants du monde travaillant sur les objectifs du Millénaire pour le développement 4 et 6.

Certes des progrès ont été enregistrés, mais le contexte international actuel menace cette tendance, comme en témoignent les néfastes répercussions des changements climatiques, des crises alimentaire et énergétique et, plus récemment, de la crise économique et financière mondiale. À cet égard, et alors qu'il nous reste cinq ans d'ici la date butoir pour atteindre les OMD, il importe aujourd'hui de rendre vigueur à notre engagement de remplir les promesses faites à Monterrey. Nous souhaitons donc que le projet de document final de cette réunion plénière de haut niveau reflète cette urgence. En fait, nous attendons de la communauté des donateurs qu'elle assure aux pays en développement un soutien financier suffisant. Quant à nous, nous aimerions souligner notre ferme détermination à mettre en place des politiques macroéconomiques et sociales avisées, ainsi qu'une bonne gouvernance et, à long terme, à réduire notre dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure en augmentant nos recettes nationales par l'utilisation de nos ressources naturelles durables, la mise en place de conditions propices à l'investissement et la promotion d'une croissance économique généralisée. Encore une fois, investir dans la santé des femmes et des enfants, c'est investir dans la survie d'une nation. C'est pourquoi nous nous engageons de nouveau à continuer d'accorder à la santé des femmes et des enfants une place prioritaire dans notre programme de développement.

Je voudrais dire, pour terminer, qu'en nous acquittant de ces engagements et d'autres engagements pertinents internationalement convenus, nous serons en mesure de relever avec succès les défis restants en assurant le bien-être social de notre population.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Urmas Paet, Ministre des affaires étrangères de la République d'Estonie.

M. Paet (Estonie) (*parle en anglais*) : Le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) constitue un effort mondial exceptionnel et la promesse la plus importante jamais faite de réduire la pauvreté et les inégalités partout dans le monde. Pour que nous puissions tenir nos promesses et redonner espoir au monde, il est indispensable que nous tirions les leçons de notre expérience passée. Nous ne devons pas oublier que ce qui a bien marché dans un contexte donné ne réussira pas nécessairement ailleurs.

À ce jour, le bilan mondial est mitigé, comme le signale le rapport du Secrétaire général (A/64/665) qui appelle l'attention sur les avancées considérables réalisées, mais aussi sur les domaines importants où il y a encore beaucoup à faire. Il n'y a pas eu assez de progrès en ce qui concerne l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, un domaine qui a l'un des plus grands effets multiplicateurs sur les autres objectifs du Millénaire pour le développement.

En raison des diverses crises, les taux de chômage et de malnutrition ont augmenté comme le nombre de personnes qui ont faim. Il existe encore des domaines où subsistent des écarts marqués, inacceptables. Par exemple, si presque toutes les naissances sont accompagnées par du personnel sanitaire qualifié dans les pays développés, dans certaines régions du monde en développement, moins de la moitié des femmes reçoivent ce type de soins.

Il existe aussi des réussites que je voudrais évoquer. Premièrement, il y a les succès remarquables enregistrés dans la réduction de la pauvreté à tous les niveaux. De plus en plus d'enfants sont scolarisés, et leur santé s'est améliorée. Un plus grand nombre de personnes ont accès à une eau salubre; des succès remarquables ont été obtenus dans la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida. Qui plus est, les OMD ont valu à la question du développement un surcroît d'attention à l'échelle mondiale, ce qui a influé sur les priorités budgétaires des gouvernements et permis de mieux aligner les priorités en matière de développement sur les politiques de réduction de la pauvreté.

Je voudrais également évoquer le lien qui existe entre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et les droits de l'homme, deux notions intimement liées. L'Estonie reconnaît au système des Nations Unies un rôle clef dans l'appui à accorder aux gouvernements nationaux pour qu'ils réalisent les objectifs. Nous avons également appuyé ce rôle lors

des débats sur la réforme de la cohérence de l'action du système des Nations Unies. L'Estonie s'est tout particulièrement félicitée du consensus auquel l'Organisation est parvenue sur cette réforme il y a quelques mois, et qui a préparé la voie au renforcement de l'efficacité et de la cohérence du système opérationnel des Nations Unies (voir résolution 64/289).

Je me félicite du consensus historique réalisé il y a quelques mois à peine sur la mise en place de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme, ou ONU-Femmes (voir résolution 64/289). Je note avec satisfaction l'impact positif de l'Entité sur le renforcement de la capacité de l'ONU de remédier aux lacunes existant dans ses activités liées à la problématique hommes-femmes et d'aider les pays à promouvoir l'égalité entre les sexes. Je félicite M^{me} Michelle Bachelet pour sa nomination au poste de secrétaire général adjoint pour l'Entité, et j'espère qu'elle assumera un rôle moteur pour en faire une entité pleinement opérationnelle d'ici au 1^{er} janvier 2011. C'est dans cette optique que l'Estonie a déjà décidé de verser sa première contribution à ONU-Femmes.

Je voudrais aussi appeler l'attention sur le lien important qui existe entre les technologies de l'information et des communications (TIC) et le développement, étant donné que le cadre des OMD comprend un engagement en faveur de l'accès aux technologies. L'Estonie a fait l'expérience de la pertinence de cet objectif au cours des 20 dernières années. Pour nous, le développement des TIC a véritablement été un moteur primordial du progrès et de la modernisation économiques. Les solutions TIC ont permis à nos citoyens de disposer d'un meilleur accès à l'information. Les TIC leur ont donné les moyens de participer à tous les niveaux de prise de décisions; elles ont permis d'améliorer la transparence de la gouvernance et fourni de nouvelles méthodes de lutte contre la criminalité et la corruption. Sur la base de cette expérience, j'appelle à un ajustement des paradigmes de développement. Dans le monde d'aujourd'hui, les TIC ne devraient pas être un produit de luxe; ils devraient faire partie des infrastructures de base. C'est pourquoi les réseaux de TIC doivent être développés parallèlement aux autres projets d'infrastructure tels que les routes, les ports et les systèmes énergétiques.

Avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Open Society Institute,

l'Estonie a créé un organisme chargé spécialement d'aider les gouvernements des pays en développement en leur fournissant des conseils et une formation sur la gouvernance électronique et l'utilisation des TIC dans les services publics. Des experts estoniens fournissent actuellement des services de conseil à des gouvernements du monde entier. Dans plusieurs pays, nous appuyons la mise au point d'un réseau d'interopérabilité en vue d'améliorer la gouvernance et de rendre les services publics plus transparents et plus efficaces. Nous avons également soutenu des projets d'informatisation visant à mettre à profit les systèmes de TIC actuels au sein des systèmes éducatifs.

S'agissant de l'éducation, qui est le meilleur moteur d'innovation et de croissance, j'ai le plaisir de relever que des progrès considérables ont été réalisés en Afrique subsaharienne, où les taux de scolarisation ont été multipliés par cinq depuis les années 90.

Le Coprésident (M. Deiss) assume de nouveau la présidence.

L'Estonie est fermement déterminée à appuyer la réalisation globale des OMD d'ici à 2015. Depuis le lancement de son premier projet de coopération pour le développement en 1998, l'Estonie est devenue un bailleur de fonds international. Aujourd'hui, la coopération pour le développement occupe une place solide dans notre programme de politique étrangère, et son importance croît de jour en jour.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alexis Thambwe Mwamba, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo.

M. Thambwe Mwamba (République démocratique du Congo) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre désignation conjointe à la présidence de cette réunion de haut niveau, témoignant ainsi de toute l'importance qu'accorde l'Assemblée générale de notre organisation au développement et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Notre réunion marque le début du compte à rebours des cinq dernières années vers la date butoir pour la réalisation des OMD. Cinq ans seulement encore, c'est peu, si le rythme, plus que lent, et les tendances qui s'observent actuellement persistent. C'est suffisant, par contre, si nous nous décidons tous, dès maintenant, à inverser ces tendances, à concrétiser

les engagements pris et à exprimer ainsi notre solidarité internationale pour leur réalisation.

Nous sommes convaincus qu'avec des moyens d'intervention appropriés et des ressources financières suffisantes, les OMD peuvent être réalisés dans l'ensemble des pays en développement, d'une manière générale, et en République démocratique du Congo en particulier. Nous sommes conscients et convaincus que la réalisation des OMD incombe à chaque pays au premier chef. C'est à nous, donc, de veiller à la mise en œuvre de politiques appropriées et à la mobilisation du soutien qui nous permettra de nous soustraire à la pauvreté.

Nous sommes également conscients des contraintes internes qui entravent jusque-là la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, et, partant, le développement durable en général, notamment le manque de données de qualité pour indiquer les progrès accomplis et orienter la prise de décisions, l'écart entre les engagements et les décaissements des ressources annoncés dans le cadre de nombreuses initiatives africaines, les conflits, la crise économique et financière persistante.

Nonobstant ces obstacles, il y a des raisons de croire que les pays en développement aussi peuvent atteindre quasi tous les objectifs pour peu qu'ils intensifient leurs efforts, augmentent notamment le financement des investissements du secteur public et encouragent l'entreprenariat privé.

En ce qui concerne la République démocratique du Congo, mon pays, nous nous employons à intensifier nos efforts visant à créer un environnement propice et un climat d'investissement favorable au développement du secteur privé pour combler les déficits au niveau des investissements et attirer l'investissement étranger direct, notamment par une fiscalité incitative et par la suppression des tracasseries administratives.

La République démocratique du Congo a fait des progrès remarquables dans la réalisation de certains objectifs du Millénaire, notamment la scolarisation nette au niveau du primaire, l'alphabétisation des adultes, la parité entre les filles et les garçons dans l'enseignement primaire, l'autonomisation politique des femmes, la participation accrue des femmes aux processus de prise de décisions et leur représentation au sein du Parlement national, une meilleure immunisation des enfants et la réduction de la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans, et le ralentissement

de la propagation du VIH/sida. Des progrès louables sont enregistrés en matière de lutte contre la tuberculose tandis que la proportion d'enfants dormant sous des moustiquaires imprégnées est en nette et constante augmentation.

La République démocratique du Congo a également augmenté ses recettes au titre de sa croissance économique grâce à la rigueur, à la discipline et à un civisme fiscal voulu par tous. Elle mène une réforme du secteur de la sécurité et de la justice, ainsi qu'un contrôle au sein de son administration publique afin d'en maîtriser les effectifs.

Cette bonne gouvernance a permis à mon pays d'atteindre il y a peu le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Cependant, le travail n'est pas pour autant fini. Il nous faut renforcer le système statistique national, qui régit depuis février 2010 la production et l'utilisation des statistiques en République démocratique du Congo. Il faut aussi rendre effective la décentralisation et envisager des réformes du régime foncier. Il faut s'engager à protéger l'environnement en tant que pierre angulaire des efforts que nous déployons en vue de préserver les espèces et les écosystèmes.

Ces efforts ne vont pas suffire et nous permettre de réaliser les objectifs du Millénaire s'il ne se dessine pas un environnement mondial favorable et propice pour que ce développement soit atteint, et il faut aussi au niveau de nos partenaires aussi bien bilatéraux que multilatéraux, chacun en ce qui le concerne, que nous arrivions à obtenir des changements d'attitudes voulus.

Nous reconnaissons les efforts louables des partenaires de développement dans l'amélioration de leur assistance en faveur des pays en développement. Nous reconnaissons également, je le disais tantôt, que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement nous incombe au premier chef. Mais les partenaires internationaux sont également tenus d'honorer leurs engagements et d'appuyer les stratégies mises en œuvre par les pays en développement. Si nos partenaires tiennent à voir nos pays réaliser les objectifs du Millénaire, ils devront augmenter l'aide publique au développement, comme ils l'ont plusieurs fois promis. C'est dans cette perspective que nous rappelons le Consensus de Monterrey et tous les autres engagements qui ont été pris.

Il faut aussi briser les barrières qui entravent encore la mise en œuvre d'un traité international

réglementant le commerce des armes, car dans les pays comme le mien, la circulation incontrôlée de ces engins de la mort maintient le pays ainsi que l'ensemble de la sous-région dans une instabilité qui empêche la mise en œuvre de programmes de développement.

La République démocratique du Congo est un pays sortant de conflit où la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement rencontre plus de défis qu'ailleurs. En effet, il est impossible aujourd'hui d'évaluer les conséquences de ce conflit dans la réalisation des objectifs du Millénaire, avec des milliers des femmes violées et violentées, avec l'impossibilité pour des millions d'enfants d'aller à l'école parce que devant sans cesse se déplacer pour fuir la guerre, avec des populations obligées d'abandonner leurs champs, leur bétail et leurs petites activités économiques et de survie, avec des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants infectés malgré eux par le VIH/sida et autres infections sexuellement transmises ou souffrant de paludisme, et avec de nombreux décès dus à l'accouchement dans des conditions non appropriées.

C'est pour cette raison que la République démocratique du Congo demande à figurer dans les programmes prioritaires des partenaires au développement et à bénéficier d'un appui international durable avec des modes d'assistance et de financement plus flexibles. Nous avons besoin d'une assistance et d'interventions soutenues pour consolider la paix et la sécurité ainsi que nos institutions nationales, pour former nos forces armées et de police, pour créer des emplois en faveur des jeunes afin notamment de les occuper, pour relever la capacité de l'État à livrer les services sociaux de qualité, pour réinstaller les nombreuses populations déplacées, pour donner de la vitesse à la stratégie pour la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD plus), bref, pour permettre le développement durable et la réalisation des objectifs du Millénaire.

En République démocratique du Congo, nous restons convaincus qu'avec une bonne gouvernance internationale et en agissant ensemble, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015 est possible afin d'éradiquer la faim et la pauvreté et de mettre les pays en développement, individuellement et collectivement, sur la voie de la croissance et du développement durable.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Hoshyar Zebari, Ministre des affaires étrangères de l'Iraq.

M. Zebari (Iraq) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter de coprésider la présente réunion plénière de haut niveau consacrée au suivi de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) fixés par nos dirigeants en 2000. Nous sommes certains que l'expérience des Coprésidents sera un facteur déterminant dans la réussite de nos travaux conformément aux buts et principes des Nations Unies.

En 2000, nos dirigeants ont établi les objectifs fondamentaux afin de réaliser le développement durable pour tous. Cela se ferait au moyen de nombreuses initiatives visant à éliminer la pauvreté et la faim, à assurer l'éducation primaire pour tous, à promouvoir l'égalité des sexes, à réduire la mortalité infantile et maternelle, à lutter contre le VIH/sida, à protéger l'environnement et à créer un partenariat mondial. De manière générale, nous pouvons approuver le contenu du projet de document final qui sera publié à l'issue de cette réunion (voir A/65/L.1).

Des progrès ont en effet été accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier concernant l'élimination de la pauvreté. La coopération et la solidarité internationales aux fins de la réalisation de ces objectifs ont également été renforcées, bien que plus d'un milliard de personnes continuent de vivre dans l'extrême pauvreté. Par ailleurs, cinq années seulement nous séparent de l'échéance de 2015 et, si nous ne réalisons pas de progrès notables durant cette courte période, cela aura des conséquences néfastes sur l'ensemble de nos sociétés, ce qui créera des conditions propices à l'instabilité, à l'expansion du terrorisme, à la violence, à la propagation des épidémies et à la détérioration de l'environnement. Nous pensons que les objectifs du Millénaire pour le développement peuvent être atteints avec la volonté politique nécessaire, des politiques sages, une action déterminée et des ressources adéquates, ainsi qu'au moyen de la coopération internationale.

La situation économique s'est considérablement améliorée en Iraq grâce à l'ensemble de lois adoptées par le Gouvernement iraquien dans les domaines de l'économie, de la finance et de l'investissement. Cette législation a permis d'accroître le revenu par habitant, le pouvoir d'achat et d'améliorer les conditions de vie.

Le Gouvernement iraquien a élaboré un budget ambitieux pour 2010, non seulement pour appuyer les efforts de reconstruction mais aussi pour construire une économie saine et robuste en vue d'accélérer le relèvement et les progrès.

Le 4 avril dernier, le Gouvernement iraquien a lancé un plan quinquennal de développement national pour 2010-2014. Ce plan englobe près de 2 700 projets stratégiques dans différents secteurs pour un coût total de 168 millions de dollars, dans le but de développer l'économie iraquienne et d'améliorer la qualité des services offerts aux Iraquiens. Ce plan permettra de créer 4 millions d'emplois, contribuant ainsi à régler le problème du chômage en Iraq.

S'agissant des efforts déployés par l'Iraq pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, nous nous employons en particulier à améliorer les résultats dans le secteur agricole et à octroyer diverses subventions aux agriculteurs afin d'accroître la productivité agricole. Cela permettra en effet de couvrir une plus grande partie des besoins alimentaires, de réduire l'extrême pauvreté et la faim, d'augmenter le revenu des ménages, d'améliorer la nutrition et de fournir les soins indispensables pour réduire la mortalité infantile et la mortalité maternelle.

Pour ce qui est de l'objectif visant à assurer l'éducation primaire pour tous et à promouvoir l'éducation, ce secteur a été rétabli après avoir été démolé suite à la guerre vaine menée par le précédent régime contre ses voisins et contre sa population et aux violences et actes de destruction commis en Iraq après la chute de ce régime. Les efforts de redressement visent l'ensemble des provinces iraquiennes, et les zones rurales et isolées en particulier. Une campagne de sensibilisation est menée auprès de la population pour lutter contre le décrochage scolaire. De même, le Gouvernement iraquien a pris des mesures pour supprimer tous les obstacles et contraintes à la scolarité des filles dans l'enseignement primaire, secondaire et universitaire. Une campagne d'information a également été lancée pour lutter contre certaines coutumes qui empêchent parfois les filles de poursuivre des études universitaires. En outre, les mesures de protection sociale pour les femmes ont été renforcées par l'adoption de lois qui leur donnent un accès égal à l'emploi. S'agissant de l'égalité des sexes, trois femmes occupent des fonctions ministérielles en Iraq, des ambassadrices représentent le pays dans des pays importants et 25 % des membres du Parlement sont des femmes, le taux le plus élevé dans la région.

En matière de santé, le Ministère de la santé a renforcé les systèmes de santé et construit de nouveaux hôpitaux, centres de santé, centres de soins pour les mères et les femmes enceintes et centres spécialisés dans le traitement des épidémies et des maladies endémiques. Des formations à l'étranger et en Iraq sont dispensées aux professionnels de santé, avec l'aide d'institutions spécialisées des Nations Unies compétentes dans ce domaine, pour renforcer les capacités du pays en la matière et garantir ainsi l'accès aux soins de santé à tous les citoyens, en particulier les pauvres, les personnes vivant dans les zones rurales et les jeunes des deux sexes.

Le partenariat mondial constitue la pierre angulaire de la coopération internationale. L'Iraq, dans le cadre du Pacte international pour l'Iraq et en coopération avec les programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies, poursuit, dans le cadre de partenariats internationaux, ses efforts de reconstruction et s'emploie à établir une économie de marché intégrée aux niveaux régional et international et à améliorer les conditions de vie des Iraquiens sur les plans économique et social. Sur cette base, le Gouvernement iraquien a pris des mesures économiques importantes au niveau international. Il a notamment honoré les engagements de l'Iraq envers le Fonds monétaire international et a conclu des accords bilatéraux avec ses créanciers pour régler et ajuster la dette commerciale héritée du précédent régime. L'Iraq a réalisé des avancées considérables dans ce domaine et, grâce à la coopération internationale, il a pu réduire de 80 % sa dette contractée auprès du Club de Paris. Nous espérons que les autres pays créditeurs agiront de la même manière pour ce qui est de la dette bilatérale.

Enfin, le développement reste avant tout une responsabilité nationale. Il ne peut être réalisé que s'il est pris en charge et dirigé par le pays. En outre, le processus de développement se caractérise par ses spécificités nationales et régionales. Les ressources nationales jouent un rôle important dans l'élaboration de la stratégie de développement national. Aucun modèle préétabli ne peut être appliqué indifféremment en matière de développement.

Durant les cinq années qui nous séparent de l'échéance prévue pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, nous devons tous déployer des efforts constants. L'Iraq espère que ces années seront décisives et qu'elles marqueront un tournant dans le processus de développement en Iraq et

contribueront ainsi à la stabilité et au développement de la région.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alvin Bernard, Ministre des affaires étrangères de la Dominique.

M. Bernard (Dominique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter les deux Coprésidents de l'efficacité avec laquelle ils ont jusque-là conduit cette Réunion plénière de haut niveau.

Au cours des cinq premières années de ce millénaire, des progrès lents mais constants ont été accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À l'échelle mondiale, on a observé une diminution du nombre de personnes vivant dans une pauvreté extrême et souffrant de la faim, ainsi qu'une amélioration de l'accès à l'éducation primaire et une réduction de la mortalité infantile.

Ces progrès ont malheureusement été stoppés net, et certains acquis ont été perdus du fait de la crise alimentaire mondiale de 2006 et de la crise énergétique de 2007. La crise financière et économique de 2008, qui a aggravé la situation, a eu un effet plus prononcé sur les petites économies ouvertes et vulnérables comme la nôtre. Ces crises ont brutalement mis en lumière l'interdépendance des économies mondiales. Pour surmonter ces obstacles et progresser rapidement dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, une approche mondiale est nécessaire. Il est primordial que celle-ci reconnaisse le rôle central de l'ONU.

Puisqu'il ne reste que cinq ans, nous devons intensifier nos efforts. La concrétisation des engagements pris dans le Consensus de Monterrey en 2002 constitue un bon point de départ. Elle doit s'accompagner d'une reconfiguration des institutions financières internationales pour prendre en compte les besoins spécifiques des pays en développement. Les institutions financières internationales doivent jouer leur rôle de facilitateurs du développement sans imposer de conditions préalables qui sont trop coûteuses, et trop souvent irréalistes et inadaptées aux pays où les instructions de ces institutions sont appliquées.

Ces efforts doivent s'articuler avec le Programme de Doha pour le développement. Il faut donner aux pays en développement une chance véritable de participer au système commercial international. La

reconnaissance du statut spécial et différencié des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement aux petites économies, ouvertes et vulnérables, est essentielle à leur survie dans ce qui est devenu un environnement commercial hostile. Cela donnera aux pays en développement une meilleure chance d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement de manière durable.

Un autre domaine qui nécessite d'être examiné d'urgence est la fourniture de l'aide publique au développement et les transferts de technologie. Jusqu'ici, les contributions de la plupart des pays développés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ont été louables. Ces contributions, aussi bien aux niveaux bilatéral que multilatéral, ont été un facteur important dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, comme cela a été dit précédemment, l'ONU doit jouer un plus grand rôle dans ce processus, au sein d'un cadre transparent, équitable et prévisible.

En dépit de nombreux défis, la Dominique a été en mesure d'accomplir de grands progrès dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons pu le faire grâce à une solide politique budgétaire, à un fort leadership politique et au travail acharné de notre population. Les pays développés, en particulier les États membres de l'Union européenne, demeurent des partenaires fiables dans nos efforts de développement. Mais ces cinq dernières années, nous avons connu un niveau de collaboration sans précédent avec la Chine, Cuba, le Venezuela et la Libye dans le contexte de la coopération Sud-Sud. Les interventions ont concerné les domaines du développement de l'infrastructure sociale et physique. Ces partenariats ont entraîné un net recul de la pauvreté des ménages à la Dominique, qui est passé de 39 % en 2002 à 28,8 % en 2009. Le revenu par habitant a parallèlement progressé, passant de 11 430 dollars en 2005 à 14 184 dollars en 2008. En 2005, nous avons atteint l'objectif de l'éducation secondaire pour tous. Le programme mis en place à cet égard s'adresse aussi bien aux garçons qu'aux filles.

La région caribéenne est fortement touchée par le VIH/sida. Les efforts déployés à ce jour par les gouvernements de la région, en partenariat avec la Clinton Foundation, l'Organisation panaméricaine de la santé et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), sont louables. Les programmes d'éducation et de sensibilisation du public

ont mis ces questions sur le devant de la scène. Nous espérons continuer de recevoir l'aide d'ONUSIDA et d'autres partenaires pour les programmes d'éducation du grand public et la fourniture de médicaments qui permettent d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées.

La prévalence des maladies chroniques non transmissibles est également une source de préoccupation pour nous dans les Caraïbes. Cette année, les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) se sont portés coauteurs de la résolution 64/265 de l'Assemblée générale afin de mobiliser l'attention internationale sur la menace grandissante des maladies non transmissibles. Nous attendons avec intérêt la tenue, au cours de la présente session, d'une réunion de haut niveau qui définira le cadre de lutte contre les maladies non transmissibles.

La Dominique a été surnommée « l'île nature des Caraïbes », en raison des politiques environnementales prudentes mises en place, appuyées par la législation et des pratiques bien établies, ainsi que par les traditions de notre peuple. En conséquence, nous avons pu protéger nos bassins hydrographiques, nos rivières, nos plages, nos forêts et nos réserves marines, et exploitons de manière durable nos ressources naturelles. Mais les effets des changements climatiques nous ont également rendus plus vulnérables aux catastrophes naturelles, et ils font peser une réelle menace sur notre capacité de continuer d'œuvrer à la réalisation des OMD.

Depuis le début des années 90, jusqu'à 40 % de l'électricité locale est produite par des turbines hydrauliques. Cela a réduit le coût de l'électricité, mais aussi notre dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles importés. Notre objectif est de faire en sorte de pouvoir produire d'ici à 2015 100 % de notre électricité à partir de sources d'énergies renouvelables. Au cours des 10 dernières années, nous avons développé avec vigueur l'énergie géothermale. En partenariat avec le Gouvernement français, les conseils régionaux de la Guadeloupe et la Martinique et la Commission européenne, nous avons été en mesure d'achever la première phase de ce projet.

La prochaine phase, qui consiste à déterminer la qualité et la quantité de cette ressource, va commencer prochainement. Nous avons hâte de passer à la phase de commercialisation, où nous serons capables de produire de l'électricité non seulement pour notre marché intérieur, mais aussi pour les îles françaises voisines de la Martinique et de la Guadeloupe.

Comme je l'ai déjà mentionné, la réalisation des OMD requiert une action sur le plan mondial. Il faut souligner qu'une telle action doit se fonder sur des partenariats mondiaux solides, en dédiant un rôle central à l'ONU. Nous devons par conséquent continuer d'œuvrer pour la réforme de l'Organisation. Il faut d'urgence réformer le Conseil de sécurité dans le but de créer une institution plus démocratique qui reflète les réalités du monde actuel.

Les petits États insulaires en développement doivent être reconnus comme une entité spécifique au sein du système des Nations Unies. Notre taille géographique limitée et nos petites économies ouvertes, reposant sur une base économique étroite, nous rendent vulnérables aux aléas de la communauté internationale, mais limitent également nos options politiques pour affronter de nouvelles situations. Toutefois, le Commonwealth de la Dominique demeure attaché à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à M. Abubakr Al-Qirbi, Ministre des affaires étrangères de la République du Yémen.

M. Al-Qirbi (Yémen) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de prononcer cette allocution au nom de S. E. M. Ali Abdullah Saleh, Président de la République du Yémen et Président du Groupe des 77 et de la Chine, en cette occasion propice.

Il y a 10 ans, le monde s'est rassemblé ici, au siège de l'Organisation des Nations Unies, pour s'engager à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, lutter contre les inégalités, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, renforcer la santé publique mondiale et promouvoir le développement durable. À cette fin, un partenariat mondial pour le développement a été mis en place afin de mobiliser la solidarité mondiale et promouvoir l'engagement national et international en faveur du développement.

La Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et les objectifs du Millénaire pour le développement sont de nobles engagements pris par l'ONU et ses États Membres. Moins de cinq ans avant 2015, la présente réunion de haut niveau nous offre à tous une occasion opportune de mettre l'accent sur des stratégies et des initiatives de développement hautement efficaces qui peuvent orienter notre action dans nos pays et régions, aussi bien que de réfléchir sur les difficultés et les défis qu'il nous faut surmonter d'urgence.

En fait, l'un des principaux objectifs de ce sommet est de renforcer le partenariat mondial, de mobiliser les ressources supplémentaires nécessaires d'urgence, de combler les lacunes qui demeurent et de relever les défis persistants. Il nous incombe à tous de faire en sorte qu'aucun pays ne soit dans l'incapacité d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, faute de ressources. À cet égard, nous devons être pleinement engagés à aider les pays qui ont du retard, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et l'Afrique. Le Groupe des 77 et la Chine estiment qu'un partenariat mondial solide en faveur du développement doit être au cœur de la coopération internationale, en vue d'assurer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais fixés.

En outre, nous devons être déterminés à honorer nos obligations découlant du droit international en prenant de nouvelles mesures collectives afin d'éliminer tous les obstacles qui empêchent les peuples sous occupation étrangère d'exercer pleinement leurs droits. Il faut combattre et éliminer ces obstacles qui continuent de compromettre le développement économique et social de ces peuples et qui sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine.

Nous ne devons pas sous-estimer les défis auxquels nous faisons face aujourd'hui en matière de développement. Nous sommes profondément préoccupés par les multiples crises mondiales actuelles, interdépendantes et qui s'aggravent mutuellement, en particulier la crise financière et économique mondiale, l'instabilité des cours de l'énergie et les inquiétudes persistantes relatives à la sécurité alimentaire, ainsi que les graves difficultés découlant des changements climatiques, qui risquent de compromettre davantage les réalisations liées aux objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

La crise économique et financière mondiale qui se poursuit a réduit à néant des progrès importants qui avaient été réalisés dans les pays en développement et risque de mettre en péril la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Deux ans après le début de la crise financière mondiale, les pays en développement ne se sont pas encore complètement remis de ses effets économiques et sociaux.

Nous reconnaissons que tous les pays en développement ont déployé des efforts considérables en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, les progrès accomplis ont été inégaux d'un pays à l'autre et d'un objectif à l'autre. En dépit d'une évolution positive, plus d'un milliard de personnes vivent toujours dans une extrême pauvreté. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a récemment indiqué que la faim dans le monde avait reculé, mais le nombre de personnes souffrant de malnutrition et sous-alimentées reste très élevé. Les progrès ont été également lents s'agissant d'améliorer la santé maternelle et de réduire la mortalité maternelle. Les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ont été insuffisants. Dans les pays en développement, près de la moitié de la population n'a toujours pas accès aux services d'assainissement de base. Trop de personnes sont encore au chômage ou sous-employées, et il faut prêter une plus grande attention à la promotion de la croissance et du développement durable.

Le Groupe des 77 et la Chine soulignent l'importance vitale de l'aide publique au développement, à la fois en tant que complément des autres sources de financement et que catalyseur du développement, facilitant ainsi la réalisation des objectifs nationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. La crise mondiale ne saurait être une excuse pour se dérober aux engagements déjà contractés en matière d'aide. Au contraire, aujourd'hui plus que jamais, les pays développés doivent atteindre et dépasser les cibles actuelles relatives à l'aide publique au développement, bilatérale et multilatérale. Ceci concerne en particulier l'engagement pris par les pays développés d'affecter 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement en faveur des pays en développement d'ici à 2015, d'affecter au moins 0,5 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement en faveur des pays en développement d'ici à 2010 et d'affecter 0,15 à 0,2 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement en faveur des pays les moins avancés.

Nous réaffirmons l'importance de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies (résolution 55/2) et soulignons la pertinence permanente des textes issus de toutes les grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, ainsi que des engagements importants qui y sont contenus. Ensemble, ils constituent un programme de

développement cohérent, qui est le pilier des activités internationales de développement. Nous soulignons que la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, doit continuer à être le cadre prioritaire des activités du système des Nations Unies en matière de développement.

Le Groupe des 77 et la Chine pensent que l'ONU, compte tenu de sa composition universelle, de sa légitimité et de son mandat global, doit jouer un rôle vital dans la promotion de la coopération internationale pour le développement et en appui à l'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement adoptés au niveau international. Nous mettons l'accent sur le rôle clef de l'ONU dans la promotion de la cohérence et de la coordination de la gouvernance économique mondiale. Nous insistons sur la nécessité d'accroître l'engagement du système des Nations Unies pour le développement en appui aux efforts nationaux pour atteindre les OMD. L'ONU doit renforcer ses capacités de façon à pleinement s'acquitter de son mandat et à mettre en œuvre, de manière efficace, ses activités de développement.

Cette réunion de haut niveau est une étape importante pour accélérer les efforts en matière de développement et la réalisation des OMD, mais il reste encore beaucoup à faire. La communauté internationale doit désormais s'efforcer de mettre en œuvre les engagements pris et approfondir le partenariat mondial pour le développement. De toute évidence, la croissance économique est un facteur clef mais, à elle seule, ne suffit pas à surmonter les problèmes structurels de la plupart des pays en développement. Pour assurer leur efficacité, les stratégies de développement doivent être mises en œuvre dans le contexte d'une conjoncture internationale favorable, avec des institutions mondiales qui prennent pleinement en compte les besoins des pays en développement. Nous avons constaté que les progrès accomplis dans la réalisation des OMD n'ont été possibles que grâce aux efforts combinés au niveau national, à des programmes, des ressources et un appui international efficaces. Pour appuyer les efforts nationaux des pays en développement, l'approfondissement de l'objectif 8 est particulièrement important pour la réalisation de tous les OMD.

Le Groupe des 77 et la Chine sont prêts à assumer les responsabilités qui sont les leurs pour promouvoir le développement et encourager la croissance dans les pays en développement dans le but d'assurer la

réalisation des OMD en temps voulu partout dans le monde.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. Ém. le cardinal Peter Kodwo Appiah Turkson, Président du Conseil pontifical pour la justice et la paix du Saint-Siège.

Le cardinal Turkson (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de transmettre les salutations de S. S. le pape Benoît XVI aux Coprésidents et aux chefs d'État et de gouvernement réunis ici, ces jours-ci, pour créer un monde libéré du fléau de la pauvreté extrême et pour veiller à ce que tous les enfants, femmes et hommes de chaque pays du monde puissent vivre dans la liberté et la dignité. Et le Saint-Père assure tous les participants qu'il les appuiera par ses prières.

En 2000, avec l'adoption unanime de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), tous les chefs d'État des Nations Unies ont reconnu l'importance de la lutte internationale contre la pauvreté et que celle-ci ne pouvait pas se limiter à la gestion des grandes variables économiques, telles que les finances et la dette extérieure, ou le commerce et l'aide au développement. La famille des nations est devenue au contraire sensible aux aspects plus particulièrement humains du développement, tels que l'éradication de la faim, la promotion de l'éducation, la prestation de soins de santé et de services sociaux, et la promotion de l'égalité d'accès à l'emploi et d'une gestion responsable de l'environnement.

Bien que de nombreux pays soient encore loin d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en temps voulu, des progrès importants ont été réalisés, de diverses manières, vers la réduction de moitié du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté absolue. Cela nous pousse à chercher les faiblesses, les discordances et les conflits dans ce programme, à les régler et à poursuivre vers le plein succès.

Il reste toutefois encore beaucoup à faire pour maintenir et renforcer la mobilisation politique, grâce à la persistance d'une solidarité économique et financière, de façon à garantir que des ressources soient disponibles. À cet égard, le Saint-Siège souligne qu'il importe de renforcer le partenariat mondial pour le développement, condition nécessaire à la réalisation de tous les autres objectifs. Il appuie la mise en œuvre pleine et intégrale du Consensus de Monterrey et de la

Déclaration de Doha sur le financement du développement.

Tous les gouvernements des pays développés et des pays en développement doivent accepter leur responsabilité de lutter contre la corruption, la fraude fiscale et tout comportement répréhensible dans les domaines commercial et financier. Il faut respecter l'état de droit et promouvoir le droit à l'éducation, la sécurité de l'emploi et les soins de santé de base.

La campagne pour le développement menée par les organismes internationaux a montré que la réussite ne dépend pas tant de l'assistance économique, mais plutôt de la créativité, de l'ingéniosité, de l'engagement et du sacrifice d'innombrables petits acteurs, tels que les nombreuses associations religieuses. Elles incarnent l'idée que la beauté peut résider dans la petitesse comme l'avaient prédit, il y a de nombreuses années, les économistes et comme l'affirment les enseignements sociaux de l'Église.

Pour toutes ces raisons, les politiques démographiques qui violent la dignité humaine n'aident pas à la réalisation ultime des objectifs du Millénaire pour le développement, et elles aident encore moins à atténuer la pauvreté. En tant qu'Africain, je connais bien la pauvreté de la privation et de l'exclusion. J'ai rencontré au cours de ma vie et dans mon ministère des gens très pauvres et démunis et je tiens à demander à la communauté internationale, en particulier aux pays développés, de ne pas sous-estimer l'ingéniosité des pauvres et de ne pas les considérer comme un fardeau. Si nous garantissons aux pays pauvres la mise en place effective du partenariat de l'objectif 8, ils assumeront leur part de responsabilité et prendront en main la réalisation des autres objectifs. Les objectifs du Millénaire pour le développement doivent servir à lutter contre la pauvreté et non à éliminer les pauvres.

La dignité inhérente et égale, l'individualité et la transcendance de l'être humain doivent être à la base de chaque politique de développement. À cet égard, concernant la question de la santé maternelle qui a fait l'objet de nombreux débats, le Saint-Siège invite respectueusement et ardemment les pays participant à cette réunion de haut niveau à fournir des ressources de bonne qualité pour couvrir les soins de santé des mères et de leurs bébés, notamment des enfants en cours de gestation. Par ailleurs, les nombreuses références faites dans le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1) à la santé sexuelle et procréative et à

la planification familiale sont, pour nous, une source de vive préoccupation. Ces termes prêtent à controverse et sont souvent interprétés comme comprenant l'accès à l'avortement et à des méthodes de planification familiale qui sont contraires à la loi naturelle, elle-même fondée sur la raison.

La famille des nations s'est engagée à lutter contre la pauvreté matérielle. Il s'agit d'un objectif essentiel et noble, mais nous ne devons pas oublier que la pauvreté matérielle s'accompagne d'une pauvreté relationnelle, émotionnelle et spirituelle. La personne humaine doit être au centre de nos préoccupations dans notre quête du développement. Quand les libertés et les droits politiques, religieux et économiques de chacun seront respectés, nous pourrions changer de système de repères et ne plus seulement nous efforcer de gérer la pauvreté mais créer des richesses, et considérer l'être humain non plus comme un fardeau mais comme faisant partie de la solution. C'est fort de cette conviction que le Saint-Siège désire collaborer avec le présent sommet à la quête d'une ère de paix, de justice sociale et de développement humain authentique et holistique.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Tomáš Dub, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République tchèque.

M. Dub (République tchèque) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un plaisir de prendre la parole à cette Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) chargée d'examiner les progrès accomplis dans la concrétisation de la Déclaration du Millénaire, à laquelle la République tchèque souscrit pleinement.

Nous nous félicitons de la volonté politique d'atteindre les OMD d'ici à 2015, qui sera confirmée au plus haut niveau par l'adoption d'une déclaration en conclusion du présent sommet. Cela étant, nous sommes convaincus que la tâche principale pour l'intervalle 2010-2015 sera de mettre en place les mécanismes qui permettront de réaliser au niveau local ces engagements affirmés.

Il est également nécessaire de mettre régulièrement à jour l'ensemble des stratégies et plans nationaux de développement à la lumière de statistiques réalistes et des enseignements tirés de l'expérience, et d'intégrer progressivement lesdits plans et stratégies dans les systèmes législatifs

nationaux. Nous estimons que, jusqu'en 2015, toutes les réunions portant sur les OMD devraient se pencher en priorité sur l'échange des meilleures pratiques dans des domaines spécifiques.

Quelles qu'elles soient, les approches novatrices permettant la réalisation des OMD aux niveaux local et national doivent être conçues selon un schéma ascendant, sur la base des réalités spécifiques à chaque pays et de stratégies globales pilotées par la communauté. Nous apprécions donc à leur juste valeur des projets existants tels que le Pacte mondial des Nations Unies et le village du Millénaire, qui mettent l'accent sur l'implication du secteur privé à l'appui des OMD, non seulement en termes financiers mais également pour ce qui est, d'une part, de garantir des conditions de travail décentes et, d'autre part, de respecter les droits de l'homme au sein de la société.

En outre, les organisations non gouvernementales jouent un rôle irremplaçable sur le terrain. Leur expérience est très précieuse et il est important d'entretenir un dialogue régulier et ouvert avec elles.

Nous sommes convaincus que l'aide publique au développement ou les mesures pour maîtriser l'inflation et la dette publique ne sont pas les seuls moyens d'éradiquer la pauvreté. Il faut un ensemble de mesures favorisant la création d'emploi, la stabilisation monétaire et budgétaire avec effet anticyclique, la mobilisation des ressources domestiques et la bonne gouvernance. Nous estimons que ces mesures, alliées à des mécanismes concrets de responsabilisation mutuelle et à la cohérence des politiques de développement, sont cruciales pour le développement durable de nombreux pays. Nous avons donc fait de ces thèmes des questions prioritaires dans les nouvelles stratégies de coopération pour le développement et de politique de transition de la République tchèque.

L'expérience de la transition faite par la République tchèque ces dernières années nous donne, sur les questions liées au développement, un avantage comparatif dont même l'Organisation de coopération et de développement économique et l'Union européenne ont pris acte. Notre savoir-faire peut aider les pays en développement à élaborer leurs stratégies de réforme du secteur public, à renforcer la gouvernance et les institutions démocratiques, à promouvoir l'état de droit et à lutter contre la fraude fiscale, et à aborder d'autres questions relatives à la réforme budgétaire.

Nous estimons que la promotion de la transition doit faire partie intégrante de l'aide au développement

fournie par la communauté internationale. La République tchèque contribue activement à cet objectif par ses efforts notamment en Europe de l'Est et dans les Balkans occidentaux.

Enfin, nous pensons que le développement social est fondamental pour réaliser tous les OMD. Toutefois, nous devons l'aborder sous un angle plus large, en intégrant des secteurs comme la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, l'eau et l'assainissement, la réduction de la pauvreté, la nutrition et la protection sociale.

La bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme comptent parmi les principales priorités de la République tchèque en matière de développement. Nous sommes résolus à promouvoir et soutenir à tous les niveaux la bonne gouvernance et l'état de droit, ainsi que des institutions démocratiques solides répondant aux besoins de nos populations sur la base des principes clefs que sont la participation, la responsabilité, l'intégrité et la transparence. Nous sommes convaincus qu'ils sont essentiels non seulement à la réalisation des OMD mais aussi à un développement durable, universel et équitable.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sayyid Badr bin Hamad Al-Busaidi, Ministre d'État du Ministère des affaires étrangères du Sultanat d'Oman.

M. Al-Busaidi (Oman) (parle en anglais) : Le Sommet du Millénaire organisé en l'an 2000 a marqué un tournant dans la coopération internationale. Nos chefs d'État et de gouvernement y ont adopté la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), dans laquelle ils ont identifié huit objectifs de développement qui, une fois réalisés, devaient se traduire par une diminution de la pauvreté, de la faim et de la maladie et par un plus grand accès aux soins et à l'éducation dans le monde.

Nous voici maintenant réunis, 10 ans plus tard et 5 ans avant l'échéance, pour passer en revue les progrès accomplis et déterminer quelles mesures supplémentaires peuvent être prises pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Grâce aux succès observés dans certains domaines, de nombreuses régions sont aujourd'hui sur la bonne voie. Des progrès continuent d'être enregistrés dans la réduction de la pauvreté, le taux de scolarisation, la maîtrise du paludisme et du VIH, et la fourniture de ressources en eau salubre dans les zones rurales. Cependant, de

nombreux OMD risquent de ne pas être atteints dans la plupart des régions.

En ces temps de crise économique, lutter contre la pauvreté mondiale, la maladie et les inégalités n'est pas chose facile. L'impact négatif des catastrophes naturelles, des épidémies et des troubles civils ne fait qu'accentuer la pauvreté des pays en développement déjà criblés de dettes.

Les OMD constituent les objectifs les plus détaillés, les plus spécifiques et recueillant la plus vaste adhésion jamais convenue au niveau international. Ils représentent le plan le plus ambitieux de l'histoire humaine pour combattre la pauvreté dans le monde et générer une amélioration durable de la qualité de vie. Cette approche participative mondiale est cruciale. En examinant les progrès, les réalisations et les défis qui ont été les nôtres ces 10 dernières années, le présent sommet apporte une contribution inestimable. Il importe également, toutefois, d'élaborer un plan pour les années à venir pour faire en sorte que ces cibles ne se transforment pas en idéalisme béat.

En outre, cette initiative ne se termine pas en 2015. Dans le monde entier, les progrès dans la réalisation de ces objectifs ont été inégaux. La politisation de l'aide fournie divise la communauté internationale et réduit les OMD à une cruelle parodie. Nous appelons tout le monde à redoubler d'efforts pour faire en sorte que le développement profite à tous et partout. Le partenariat mondial est un instrument clef et une approche importante. Donateurs et bénéficiaires doivent travailler main dans la main avec comme but commun et unificateur la réalisation de ces objectifs.

Le Sultanat d'Oman, sous la direction avisée de S. M. le Sultan Qabous Bin Saïd, continue d'accomplir des progrès dans tous les domaines identifiés dans le contexte des OMD, ce qui a eu un effet palpable sur notre société et sur notre économie. Par exemple, les taux de mortalité des nourrissons et des enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances ont diminué de 29 % depuis 1990, tandis que la nomination par Sa Majesté de femmes à de multiples postes de responsabilité dans notre société a servi d'exemple de méritocratie basée sur le principe de l'égalité.

J'aimerais cependant soumettre à l'examen de l'Assemblée deux problèmes. Ils se posent aux niveaux mondial et local et doivent être pris en considération dans notre plan d'action. Les maladies non transmissibles et les accidents de la circulation routière sont respectivement la cause de près de 60 % et 15 %

des décès prématurés dans le monde. Je suis convaincu que, comme nous, les membres trouvent ces chiffres préoccupants et souhaitent que nous nous attaquions ensemble à ces problèmes.

La résolution 64/255 en date du 2 mars 2010 a proclamé une Décennie d'action pour la sécurité routière. Elle a reconnu la sécurité routière comme un grave problème de santé publique qui, si on n'y portait pas remède, risquait de « gêner les progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement ». La sécurité routière n'a pas été prise en compte comme facteur contribuant à la réalisation des OMD malgré l'incidence intersectorielle qu'elle a sur six des OMD et malgré le rôle clef qu'elle a à jouer dans la réduction de la pauvreté.

Atteindre les OMD est un objectif réaliste dans l'avenir. Si la politique est l'art du possible, alors soyons clairs – la réalisation des OMD est possible. Mais cela ne peut se faire que si nous encourageons la communauté internationale à faire preuve de plus de dynamisme et que si nous adoptons un même système de valeurs. Pour traduire ces intentions dans les faits, nous devons méditer sur ce vieux dicton selon lequel « un étranger est un ami que l'on n'a pas encore rencontré ». Aidons donc nos amis, aidons les étrangers et aidons-nous les uns les autres.

Le Coprésident (M. Deiss) : Je donne maintenant la parole à M. Max Henderson Hernández, Vice-Ministre de la planification du Mexique.

M. Hernández (Mexique) (*parle en espagnol*) : Il y a 10 ans, les dirigeants politiques du monde entier se sont donné rendez-vous au Siège de cette Organisation pour exprimer, par le biais de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) leur détermination à combattre la pauvreté et la faim et à améliorer les conditions de santé et d'éducation des groupes les plus vulnérables de la planète.

À cinq ans de l'échéance établie pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), cette réunion est d'une extrême importance parce qu'elle nous permet de mesurer les progrès accomplis et de nous pencher sur les défis qui restent à relever. Elle nous permet en particulier de réaffirmer notre ferme détermination à atteindre ces objectifs.

Pour le Mexique, la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est un engagement de l'État. C'est pourquoi le Mexique a pris des mesures

décisives, aux plans national et international, pour atteindre les OMD, sachant qu'il ne s'agit que d'objectifs concrets qui nous aident à organiser notre action, et qu'ils ne sont en fait qu'un cadre général, et le minimum requis, pour faire en sorte que les personnes les plus vulnérables puissent mieux vivre.

Nous réaffirmons que les objectifs du Millénaire pour le développement font partie intégrante de la politique sociale du Mexique. L'intérêt porté au développement humain durable dans les programmes sociaux du Gouvernement mexicain souligne la relation entre les domaines économique et social. Pour intégrer ces deux domaines et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, le Mexique s'appuie sur une stratégie du « vivre mieux », dont l'action porte sur les domaines suivants.

Premièrement, permettre aux Mexicains d'acquérir des connaissances de base par le biais de programmes portant sur l'alimentation, la santé, l'éducation, le logement et l'infrastructure sociale. Deuxièmement, consolider le réseau de protection sociale pour que les Mexicains puissent faire face à diverses situations d'urgence, telles que les accidents, les maladies ou les pertes matérielles dues à des catastrophes naturelles. Troisièmement, établir des ponts entre les politiques sociale et économique pour donner aux Mexicains les moyens d'augmenter leurs chances d'insertion dans les plans de développement économique.

À cet égard, d'importantes avancées ont été enregistrées au Mexique en ce qui concerne la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Je suis heureux d'informer l'Assemblée que nous avons déjà atteint l'objectif fixé pour 2015 de réduire de moitié la proportion de la population qui vit avec moins d'un dollar par jour. De la même manière, le Mexique a accompli des progrès non négligeables s'agissant des objectifs liés à la scolarisation obligatoire pour tous les enfants et à l'élimination des inégalités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire.

J'ai le plaisir d'informer l'Assemblée que dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, le Mexique a accueilli la Conférence mondiale de la jeunesse du 23 au 27 août. Le document final, la Déclaration de Guanajuato, qui a été approuvé par 112 pays, souligne l'importance d'atteindre les OMD qui concernent les jeunes et présente une série de recommandations pour répondre de manière

systématique et intégrale aux besoins de cette catégorie de la population.

En outre, au Mexique nous sommes pleinement convaincus que la santé revêt pour chaque famille une importance capitale. Nous reconnaissons également qu'il importe que tous les Mexicains aient accès aux services de santé en cas de besoin.

Dès le début du Millénaire, le Mexique a mis en place le programme Santé pour tous afin de permettre l'accès aux services de santé de tous les Mexicains qui, pour une quelconque raison, n'ont pas contribué au système de sécurité sociale, reconnaissant ainsi que la santé est un droit social et non un droit du travail. D'ici à 2012, tous les Mexicains sans exception pourront avoir accès à un médecin, aux médicaments et à un traitement médical en cas de besoin. En d'autres termes, le Mexique atteindra la couverture médicale universelle, qui est une priorité de la politique sociale du Président Felipe Calderón. C'est par ce mécanisme que nous luttons contre la mortalité maternelle et infantile et que nous offrons soins et services de santé aux femmes en cas de grossesse à risque, et ce dès le début de la grossesse. S'agissant de la prévention, nous avons mis en place un programme universel de vaccination par le biais duquel 98 % d'enfants se font vacciner contre 15 maladies, y compris le pneumocoque et le rotavirus.

À l'instar de nombreux autres pays, le Mexique a considérablement amélioré les soins offerts aux personnes qui vivent avec le sida. Aujourd'hui, tous les Mexicains ont un accès universel gratuit aux médicaments rétroviraux.

Les effets néfastes des changements climatiques confirment que nous ne pouvons pas nous donner le luxe de rester inactifs. Ne rien faire aurait d'énormes conséquences, tant sur le plan économique qu'humain, et cela nuirait au bien-être des générations actuelles et futures. Le Mexique accueillera la seizième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la sixième Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto, du 29 novembre au 10 décembre 2010 à Cancún.

Le Mexique souhaite que cette conférence soit couronnée de succès et fera tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter et identifier des solutions, mais d'autres pays doivent en faire autant. Nous avons commencé cette tâche et nous avons reçu un message très positif de la communauté internationale, à savoir

que nous pourrions obtenir des résultats concrets, opérationnels, précis et ambitieux à Cancún. Nous demandons tout spécialement aux dirigeants politiques du monde entier de trouver la volonté politique qui nous permettra de prendre les mesures importantes nécessaires.

En outre, pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, il est indispensable d'enregistrer des progrès dans la consolidation du partenariat mondial pour le développement. Dans le cadre de sa politique extérieure, le Mexique, qui est un fervent défenseur du multilatéralisme, continue à donner la priorité à cet objectif commun. À cet égard, le Mexique réaffirme l'importance du programme énoncé dans le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui, de par son caractère global, énumère les conditions nécessaires à la réalisation des OMD.

Il faut accroître l'efficacité de la coopération internationale pour le développement en faisant une meilleure utilisation des ressources humaines et financières et en promouvant les synergies positives entre les divers types de coopération technique et scientifique, y compris les modes de coopération traditionnelle, triangulaire et Sud-Sud. Le Mexique s'acquitte de ses responsabilités en tant que partenaire engagé dans les modes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Nous sommes convaincus que notre expérience dans le domaine du développement peut être utile à d'autres pays, en particulier pour la réalisation des OMD.

Par ailleurs, le Mexique réitère que le commerce peut et doit jouer un rôle fondamental dans l'élimination de la pauvreté et la réalisation du bien-être des nations. Il est donc essentiel de résister aux pressions protectionnistes, en particulier celles qui touchent les pays en développement, rejeter toute forme de protectionnisme et promouvoir le financement du commerce.

Notre pays s'engage à assumer sa responsabilité de contribuer à la consolidation d'une architecture mondiale de coopération mieux coordonnée, ayant un plus grand impact sur le développement, et qui permette d'avancer efficacement vers la réalisation intégrale des OMD. Tous ces objectifs sont réalisables.

À cinq ans de l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, le moment est venu de redoubler d'efforts et de continuer à édifier un monde plus solidaire, plus

ouvert à tous et plus juste, plus humain et plus respectueux de tous les droits. Ne doutons plus et mettons-nous au travail pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M^{me} Caroline Ziade, Chef adjointe de la délégation de la République libanaise.

M^{me} Ziade (Liban) (parle en arabe) : Je voudrais tout d'abord remercier les Coprésidents des efforts qu'ils ont consentis pour cette Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je remercie également le Secrétaire général pour son rapport, « Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 » (A/64/665).

Étant donné que l'enseignement fondamental à tirer est qu'il faut une volonté politique pour transformer les paroles en actes et réaliser les OMD d'ici à 2015, la présente réunion revêt une importance particulière. Elle doit être l'occasion de réaffirmer les engagements qui ont été pris de mettre en œuvre les objectifs du Millénaire et de renforcer les partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et les institutions financières spécialisées.

Comme d'autres pays, le Liban a souffert et continue de souffrir des effets néfastes des changements climatiques, de la crise alimentaire et de la crise financière mondiale, ainsi que d'autres aspects de la mondialisation qui ont encore creusé le fossé qui sépare les riches des pauvres dans le monde. Mon pays est résolu à relever ces défis. Le premier semestre de cette année, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, nous avons publié un rapport sur la détermination du Liban à réaliser les OMD. Ce rapport indique que, d'une manière générale, le Liban est en mesure de mettre en œuvre les OMD d'ici à 2015.

Je citerai quelques exemples. Le rapport indique que le Liban a réussi à réduire la proportion de ses citoyens vivant dans la pauvreté de 27 % en 1995 à 8 % en 2004. Le nombre d'élèves qui ont achevé un cycle complet d'études primaires est passé de 95 % en 2001-2002 à 96 % en 2005-2006. Le rapport signale également une plus grande égalité entre les sexes pour ce qui est du niveau d'éducation des filles. Mais il y a encore des efforts à faire pour réaliser l'égalité dans le

processus politique de prise de décisions. Aux dernières élections, le nombre de femmes siégeant au Parlement n'était que de six, mais le nombre de sièges remportés par des femmes lors des dernières élections municipales a légèrement augmenté, leur proportion est passée de 1,9 % en 2004 à 4,68 % en 2009.

Jusqu'en 2006, le Liban avait été en mesure d'enregistrer des succès notables dans le domaine de la préservation de l'environnement et, selon les indicateurs y afférents, il était classé trente-sixième sur 133 pays, et premier parmi les pays arabes. Mais la guerre menée par Israël contre le Liban en 2006 a eu des effets dévastateurs sur l'environnement et sur le développement économique et social. Cette agression a provoqué des dégâts considérables qui se chiffrent à plus de 2 milliards de dollars. Des milliers de maisons ont été détruites, de même que des infrastructures de base telles que des routes et des ponts. Le bombardement de centrales hydroélectriques et de stations d'essence a provoqué une catastrophe écologique, dont une marée noire qui s'est étendue sur 150 kilomètres de côtes.

Notre niveau d'endettement est très élevé et impose un très lourd fardeau à notre Trésor public. Nous nous efforçons de réduire le service de la dette publique par le biais de diverses mesures, et nous avons réussi à réduire les paiements effectués au titre du service de la dette de 18 % du PNB en 2000 à 12 % en 2008.

En conclusion, nous comprenons bien que les pays en développement doivent procéder à des réformes structurelles de base, renforcer leurs capacités institutionnelles et élaborer des stratégies nationales afin de relancer le développement durable et de favoriser l'élimination de la pauvreté. Mais nous réaffirmons que les pays développés doivent également tenir leurs promesses. Ils doivent fournir une assistance financière et technique aux pays en développement pour les aider à renforcer leurs économies, afin que les promesses ne soient pas pour les pauvres des rêves futiles, des mirages qui ne cessent de reculer à mesure qu'on avance.

Le Coprésident (M. Deiss) : Conformément à la résolution 64/184 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 2009, et à sa décision 65/504, en date du 20 septembre 2010, je donne maintenant la parole à S. E. M. José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, qui s'exprimera au nom de l'Union européenne.

M. Barroso (parle en anglais) : L'arrivée du nouveau millénaire a donné lieu à une grande vision et à un noble objectif – réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Jamais auparavant l'humanité ne s'était fixé une tâche aussi redoutable ou si importante.

L'extrême pauvreté est le problème mondial le plus compliqué. Nos progrès techniques sont tournés en dérision car des hommes, des femmes et des enfants continuent à mourir de faim, sont toujours aussi vulnérables face au VIH, sont forcés de subsister dans des environnements dégradés ou incapables de faire valoir le plus élémentaire de leurs droits fondamentaux. Il pourrait en être autrement. Nous devons montrer une volonté collective renforcée de lutter contre les inégalités sociales et sexistes qui réduisent trop de personnes à la pauvreté. Si les pays en développement s'en tiennent à leurs priorités et si les pays développés respectent leurs engagements, les objectifs du Millénaire pour le développement deviendront des réalisations du millénaire en matière de développement.

La lutte contre la pauvreté demeure l'une des priorités de l'Union européenne. Les citoyens européens eux-mêmes l'exigent. En tant que principal donateur mondial, qui verse plus de 50 % de l'aide au développement, l'Union européenne contribue depuis le début à la réalisation des OMD. Les progrès accomplis à ce jour sont nombreux. L'Union européenne a à elle seule permis à 9 millions de filles et de garçons supplémentaires d'être scolarisés depuis 2004. Nous avons relié 31 millions de foyers à des points d'eau potable. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Nous ne pouvons nous laisser aller à la complaisance. Nous devons accentuer nos efforts pour atteindre nos objectifs communs au cours des cinq prochaines années.

En juin de cette année, les dirigeants européens ont approuvé un plan ambitieux qui passe à la vitesse supérieure. Il préconise en priorité de prendre des mesures en vue de réaliser les objectifs dont nous sommes le plus éloignés et d'agir en priorité dans les régions et les pays qui sont le plus en retard, y compris ceux qui sont touchés par des conflits et des crises ou victimes d'une gouvernance fragile. Le plan confirme également que nous nous engageons à atteindre l'objectif de consacrer 0,7 % de notre revenu national brut à l'aide au développement d'ici à 2015 et à évaluer chaque année les progrès accomplis dans cette optique. J'espère que cela encouragera les autres

donateurs, y compris les nouveaux partenaires, à revoir leurs ambitions à la hausse.

L'Union européenne se tient aux côtés des pays en difficulté. Nous sommes un partenaire fiable, même en temps de récession économique. Pendant la crise alimentaire, nous avons versé 1,5 milliard d'euros supplémentaires par le biais d'une facilité alimentaire et d'un instrument de flexibilité qui concerne 50 pays et bénéficie à 50 millions de personnes.

Aujourd'hui, je me présente devant l'Assemblée générale pour réaffirmer la détermination de l'Europe à relever ce défi. J'annonce que l'Union européenne est prête à proposer aux pays les plus déterminés et les plus démunis une initiative pour les OMD d'un montant de 1 milliard d'euros afin de progresser vers la réalisation des objectifs dont nous sommes le plus éloignés.

Nous devons obtenir des résultats plus probants car le temps presse. Toutefois, l'aide est un catalyseur, pas un remède. Aucun pays n'a jamais été transformé par le seul apport de l'aide. C'est pourquoi il importe également que nos partenaires prennent en main leur propre développement. Cela suppose de mobiliser les politiques et les ressources nationales pour favoriser la réalisation des OMD. Cela suppose également d'assumer l'entière responsabilité des résultats dans le domaine du développement ainsi que de la gestion de l'aide et des budgets nationaux, mais aussi une transparence absolue.

Nous partageons la responsabilité de la réussite. Tout comme les donateurs doivent rendre des comptes, les pays partenaires doivent également assumer la responsabilité des résultats qu'ils obtiennent. Nous devons ceci à nos frères humains qui se battent pour survivre avec un dollar par jour.

Nous devons tous agir sans délai et en faisant preuve de solidarité pour faire des OMD une réalité d'ici à 2015. Toutefois, réduire de moitié la pauvreté ne règlera que la moitié du problème. Si nous atteignons nos objectifs, nous aurons à portée de main une récompense bien plus précieuse – l'élimination complète de la pauvreté dans toutes ses manifestations. C'est une bataille qu'il vaut la peine de mener.

Le Coprésident (M. Deiss) : Conformément à la résolution 64/184 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 2009, et à sa décision 65/504, en date du 20 septembre 2010, je donne maintenant la parole à

S. E. M. Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique.

M. Ihsanoglu (parle en anglais) : Je suis très heureux de prendre la parole à la présente réunion. Il m'est également agréable d'indiquer que les principaux objectifs liés au développement du capital humain, que cherche à réaliser le processus des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ont largement inspiré la composante économique du Programme d'action décennal de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), qui arrivera à son terme en 2015. Le bien-être des couches pauvres et vulnérables de la population des 57 pays membres de l'OCI, dont la plupart sont des pays en développement, était la principale préoccupation des dirigeants de l'OCI qui ont adopté le Programme au sommet de La Mecque en 2005. La pauvreté reste l'un des principaux obstacles au développement socioéconomique des pays en développement, en particulier les pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud.

L'OCI a lancé une série d'initiatives afin de réaliser les OMD par le biais d'un partenariat avec ses États membres et les institutions affiliées. L'Organisation a toujours senti qu'il fallait d'urgence établir une interaction entre ses États membres en élaborant plusieurs mécanismes pertinents dans différents domaines en vue d'atteindre les objectifs qui correspondent aux OMD.

Étant donné que sept des huit OMD sont directement liés à la réduction de la pauvreté – alors que le huitième préconise un partenariat mondial pour le développement –, le Fonds de solidarité islamique pour le développement de l'OCI propose un guichet de financement de 10 milliards de dollars qui est un exemple unique de coopération Sud-Sud novatrice unique en son genre. Le Fonds cible les pays les moins avancés de l'OCI.

En effet, parmi les 50 pays les moins avancés au monde, 22 sont membres de l'OCI, et 18 se trouvent en Afrique. En outre, 12 États d'Afrique et d'Asie membres de l'OCI sont des pays en développement sans littoral, alors que 6 autres pays d'Asie, d'Afrique et des Amériques sont de petits États insulaires en développement. Ces deux groupes sont confrontés à des problèmes de développement particuliers liés à leurs limites géographiques et ont désespérément besoin d'une aide au développement accrue pour les aider à progresser vers la réalisation des OMD.

Les pays pauvres de l'OCI tireront parti d'une aide durable au renforcement de leurs capacités en vue de mener à bien des projets de réduction de la pauvreté et d'œuvrer au développement du commerce et de l'industrie, des transferts de technologies, de l'annulation de la dette bilatérale et multilatérale par les États membres donateurs et de la promotion du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique – toutes ces initiatives ayant été décrites comme des mesures essentielles à la réduction de la pauvreté et au développement économique.

Sur le plan culturel, l'OCI ne ménage aucun effort pour promouvoir une culture de la modération et combattre l'extrémisme et le terrorisme. L'OCI a été une des premières organisations à préconiser le dialogue entre les civilisations, entre les cultures et entre les religions, y compris en appelant à une réconciliation historique entre l'islam et le christianisme.

Outre son secrétariat général, l'Organisation de la Conférence islamique compte plusieurs organes subsidiaires et institutions spécialisées et affiliées. À l'ère de la mondialisation, les mandats de l'OCI couvrent tous les domaines – politique, économique, échanges commerciaux, développement social et culturel mais également éducation, jurisprudence islamique, science et technologie.

Le Programme spécial pour le développement de l'Afrique mis en place par l'OCI est doté d'un budget de 12 milliards de dollars pour mettre en œuvre des activités en faveur des populations pauvres. Les priorités sectorielles du Programme visent précisément à atteindre les OMD et à promouvoir la croissance économique et l'intégration régionale. Ce programme est axé, premièrement, sur l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire; deuxièmement, sur l'eau et l'assainissement; troisièmement, sur la production et la distribution d'énergie; quatrièmement, sur les infrastructures de transport; cinquièmement, sur l'éducation; et, sixièmement, sur l'éradication des grandes maladies transmissibles. Au total, 191 projets ont été financés dans des pays de l'Afrique subsaharienne, pour un montant total de 1,8 milliard de dollars.

Le renforcement des mécanismes de financement dépendant du Fonds de solidarité islamique a largement contribué à obtenir les résultats escomptés dans le secteur éducatif. Ainsi, les trois universités financées par l'OCI au Bangladesh, au Niger et en Ouganda ont

pu sensibiliser les jeunes vivant dans des États membres de l'OCI aux objectifs de développement.

Je tiens à dire ici que la coopération actuelle entre l'Organisation de la Conférence islamique et le Gouvernement des États-Unis visant à éradiquer la poliomyélite dans les États membres de l'OCI concernés a ouvert de nouvelles perspectives en faveur de l'élargissement du partenariat international avec les pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique.

De même, la création par l'OCI d'une organisation en vue d'améliorer la condition de la femme dans les pays membres de l'OCI complète l'ensemble des activités que nous menons actuellement pour encourager une participation accrue des femmes aux échanges commerciaux.

En dépit des efforts déployés par l'OCI pour mobiliser l'appui nécessaire afin d'atténuer les effets des crises, un partenariat mondial est nécessaire pour traiter les questions pertinentes qu'ont soulevées ces crises. À cet égard, je tiens à saluer la participation de trois pays membres de l'OCI au Groupe des Vingt (G-20), qui s'emploie actuellement à réformer le système financier international. Nous estimons que les consultations au sein du G-20 doivent être élargies pour représenter les différents systèmes financiers dans le monde, compte tenu en particulier du mandat actuel confié à la Réunion des gouverneurs des banques centrales des États membres de l'OCI.

Nous poursuivrons, au cours des cinq prochaines années, nos efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et, à cet égard, je tiens à réitérer l'engagement sans faille de l'OCI en faveur de la réalisation de ces objectifs.

Le Coprésident (M. Deiss) : Conformément à la résolution 64/184 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 2009, et à sa décision 65/64, en date du 20 septembre 2010, je donne maintenant la parole à S. E. M. Anders Johnsson, Secrétaire général de l'Union interparlementaire.

M. Johnsson (parle en anglais) : À cette heure tardive, je me permets de transmettre à cette assemblée les hommages du Président de l'Union interparlementaire (UIP), M. Theo-Ben Gurirab, qui regrette beaucoup, alors qu'il présidait l'Assemblée générale au moment de l'adoption de la Déclaration du Millénaire, en 2000, d'être retenu par des affaires urgentes et de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui.

Il y a quelques semaines, sous sa direction, les présidents des parlements de la majeure partie de la planète se sont réunis à Genève, pour la troisième Conférence mondiale des présidents de parlement. À l'issue de ce sommet, ils ont appelé la communauté internationale à garantir la transparence démocratique mondiale pour le bien commun. Nous avons fait distribuer ce document que je recommande à l'attention de l'Assemblée. On y trouve plusieurs engagements à renforcer la démocratie par l'entremise des parlements, notamment ici, à l'ONU.

Les présidents de parlement y appellent à un pari sur l'avenir. Ils disent avec insistance que les systèmes multilatéraux actuels doivent veiller à mieux tenir compte des sentiments et aspirations des citoyens partout dans le monde. Les présidents de parlement appellent de leurs vœux une plus grande participation des parlements à la coopération internationale pour contribuer à combler ces lacunes et proposent des mesures aux parlements et à l'UIP, pour ce faire.

Le sommet des présidents de parlement servait un double objectif : faire le bilan des progrès accomplis pour renforcer la dimension parlementaire de la coopération internationale et mesurer l'implication des parlements dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les présidents de parlement ont estimé que les OMD ne seraient pas atteints s'ils ne s'accompagnaient pas d'un sentiment de responsabilité. La démocratie, la sécurité, le développement, les droits de l'homme et l'égalité entre hommes et femmes sont inextricablement liés. Nos présidents se sont engagés à soutenir les efforts des parlements pour faire en sorte que les objectifs de développement soient pris en compte dans leur travail courant et transposés en programmes nationaux et en lois. Ils ont encouragé tous les parlements, lors de l'examen des projets budgétaires et législatifs, à en examiner l'incidence sur la réalisation des OMD.

Les présidentes de parlement qui s'étaient réunies à Berne à la veille de cette rencontre ont appelé à renforcer les efforts mis en œuvre pour atteindre les OMD 4 et 5 et ont invité les parlements à s'associer à elles dans la mise en œuvre de l'Initiative de Berne pour une action parlementaire mondiale sur la santé maternelle et infantile.

Notant les progrès accomplis, les présidents de parlement ont relevé que leurs institutions avaient beaucoup travaillé à rendre ces objectifs réalisables grâce à la législation. En revanche, les progrès sont

moins notoires en ce qui concerne le contrôle parlementaire et l'examen des progrès par les parlements. C'est donc là qu'il faut faire mieux. Il est compréhensible que les responsables, qui se voient déjà imposer l'obligation complexe et prenante d'établir des rapports sur les OMD, ne soient pas très enclins à rallonger encore le processus en soumettant leurs rapports au parlement. Pourtant, le jeu en vaut la chandelle.

Au bout du compte, aucun des objectifs ne sera atteint sans un large soutien politique et une appropriation nationale. En effet, le seul moyen d'établir un calendrier vraiment national est de mettre toutes les parties à contribution et le seul endroit où cela puisse se faire est le parlement. Autrement dit, la réalisation des OMD est aussi un moyen de mettre en œuvre la démocratie.

Le travail que l'UIP et ses parlements membres accomplissent depuis plusieurs années en faveur des OMD de même que le débat qu'ont eu dernièrement leurs présidents sont des progrès concrets et suffisants pour que l'on soit plus optimiste qu'autrefois. D'après les discussions, nul ne conteste qu'il est essentiel de mieux contrôler l'aide au développement.

En outre, le régime des échanges commerciaux doit changer. Comment espérer parvenir à des conditions d'échange plus équilibrées quand la production intérieure est encore à ce point subventionnée dans certaines régions du monde?

De même, la conditionnalité excessive des politiques demeure un problème dans de nombreux pays. La bonne gouvernance est essentielle à l'accomplissement des OMD, d'autant plus qu'il y a corrélation entre bonne gouvernance et résultats en matière de développement.

Plusieurs délégations présentes à New York ces jours-ci comptent dans leurs rangs des parlementaires. L'UIP se félicite de cette pratique croissante et encourage les gouvernements qui ne le font pas encore à s'en inspirer. Nous les rencontrerons demain en vue d'élaborer une stratégie qui permette aux parlements d'être davantage associés à la réalisation des OMD à l'horizon 2015. Ce faisant, nous nous pencherons bien évidemment sur le document final de l'Assemblée générale (A/65/L.1) ainsi que sur les nombreux rapports et études comparatives que nous avons nous-mêmes rédigés et distribués avant le sommet d'aujourd'hui. Mais plus que tout, nous voulons recréer ce moment très particulier que nous avons vécu au

changement de millénaire, un moment extraordinaire où tous les dirigeants de la planète ont convergé vers New York pour s'engager à améliorer la vie de tous, de ceux que, justement, nous, parlementaires, représentons. L'UIP tient une place particulière dans la déclaration qu'ils ont adoptée alors, et nous sommes heureux d'endosser la responsabilité qu'ils nous ont confiée.

Je voudrais, pour finir, prendre un engagement au nom de l'UIP. Nous allons redoubler d'efforts pour mobiliser les parlements et les aider à remplir leur rôle dans la réalisation des OMD à l'échéance de 2015. Nous nous proposons aussi de commencer à travailler avec eux, ici et maintenant, de sorte que, lorsqu'ils se réuniront dans cinq ans, les parlements participent au processus qui conduira à la définition des prochains objectifs de développement. Ce sera là un moyen à la fois politique et pratique de renforcer le rôle de l'ONU dans la gouvernance mondiale.

Le Coprésident (M. Deiss) : Conformément à la résolution 64/184 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2009, et à sa décision 65/504 en date du 20 septembre 2010, je donne maintenant la parole à M^{me} Sima Bahous, Secrétaire générale adjointe aux affaires sociales de la Ligue des États arabes.

M^{me} Bahous (Ligue des États arabes) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord, au nom de la Ligue des États arabes et de son Secrétaire général, M. Amre Moussa, exprimer ma gratitude à l'ONU et à ses institutions spécialisées pour les efforts efficaces qu'elles ont déployés en vue de parvenir à un développement durable et global et pour l'appui et la coopération qu'elles ont apportés aux États arabes, en particulier les moins développés d'entre eux, dans divers domaines du développement. Je tiens aussi à exprimer notre appréciation à tous nos partenaires internationaux présents aujourd'hui à cette importante Réunion de haut niveau. Nous espérons qu'elle sera l'occasion d'évaluer nos progrès, de manière objective et responsable, en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous espérons également que la Réunion précisera les mesures que nous devons prendre pour progresser vers la réalisation des OMD d'ici à 2015 – et, au-delà de cette échéance, pour garantir un développement durable, relever les futurs défis et assurer une vie meilleure à tous les peuples.

La Ligue des États arabes attache une grande importance à la réalisation des OMD d'ici à 2015.

Depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), les divers mécanismes de l'action arabe commune, notamment les conseils ministériels et les organisations spécialisées arabes, ont établi des stratégies, des plans et des programmes qui contribuent efficacement à la réalisation des OMD aux niveaux national et régional dans le monde arabe. Preuve des efforts entrepris par les dirigeants arabes pour parvenir au plein développement dans la région arabe, le Sommet arabe tenu à Riyad en 2007 a préconisé une réunion consultative axée tout spécialement sur les questions de développement socioéconomique et visant directement à améliorer la vie des Arabes. En conséquence, la Ligue des États arabes, mue par une forte volonté politique, a évalué l'état du développement dans la région arabe, le niveau des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement, les difficultés que rencontrent l'ensemble des processus de développement et les divers programmes et plans visant à accélérer la réalisation de ces objectifs.

Le premier Sommet arabe sur les questions économiques, sociales et de développement, qui a eu lieu au Koweït en janvier 2009, a réaffirmé l'attachement de la région arabe à la réalisation des OMD avec l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Koweït, qui ont défini une vision complète de mise en œuvre de politiques et de programmes visant l'intégration sociale, la réduction de la pauvreté et du chômage, l'amélioration des soins de santé et de l'éducation, l'autonomisation des jeunes et la garantie de l'égalité sociale et l'autonomisation des femmes, notamment grâce à une participation accrue et véritable des femmes à la vie économique, politique et sociale et à un plus grand rôle donné aux organisations de la société civile et au secteur privé. Ces programmes s'adressent principalement aux États arabes les moins développés, car ce sont eux qui ont le plus besoin d'aide pour réaliser les OMD d'ici à 2015. Ils sont actuellement mis en œuvre à la fois au plan international et au niveau de la région arabe.

Pour poursuivre les efforts entrepris dans ces domaines, un deuxième sommet arabe sur le développement sera organisé en République arabe d'Égypte le 19 janvier 2011, en vue d'évaluer la situation avant 2015 et de recenser les progrès accomplis et les difficultés que nous rencontrons encore, à la lumière des faits nouveaux et des changements survenus aux niveaux international et régional.

En préparation de la présente Réunion plénière de haut niveau sur les OMD, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, par le biais du Conseil des ministres arabes des affaires sociales – qui est l'un des conseils ministériels arabes spécialisés – et en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, chargée de coordonner l'équipe spéciale pour la réalisation des OMD dans la région arabe, les organisations et institutions spécialisées des Nations Unies et les membres de l'équipe spéciale, a élaboré le troisième rapport régional arabe sur les OMD pour 2010, qui s'attache en particulier aux effets de la crise économique internationale sur la réalisation des OMD.

Ce rapport est l'un des rapports régionaux présentés à la Réunion de haut niveau. Il décrit la situation de la région arabe en termes de réalisation des OMD. Il souligne l'interdépendance des OMD, puisqu'il s'agit d'un aspect très important à prendre en considération lorsqu'on élabore des stratégies, individuelles et collectives, pour les atteindre. Le rapport examine les résultats variables obtenus par les pays arabes, notamment les moins développés d'entre eux, en matière de réalisation des objectifs.

Le rapport aborde également la question de l'incidence de la crise économique internationale sur la réalisation des OMD, en particulier après la crise pétrolière, la crise alimentaire et le fait que la crise financière mondiale se soit transformée en une crise économique qui a sapé la capacité des pays arabes en développement de préserver les avancées obtenues de haute lutte. Le rapport réaffirme en outre la nécessité d'intensifier les efforts de coordination entre les États de la région et de trouver des solutions novatrices et complémentaires aux problèmes de l'emploi et de l'investissement dans le développement humain, tout en insistant sur le renforcement des compétences et la protection des ressources naturelles dans le contexte du règlement des problèmes environnementaux et climatiques.

Le rapport de la région arabe montre aussi que la pauvreté a été fortement réduite dans la plupart des États arabes et que, comparés aux autres, les pays arabes continuent de présenter des niveaux de pauvreté plus faibles et des écarts de revenus se situant dans la moyenne. Pourtant, malgré ces bons résultats, la lutte contre le chômage et la garantie d'emplois appropriés demeurent un problème majeur, en particulier compte tenu du fait que la région arabe présente l'un des taux de chômage des jeunes les plus élevés au monde. Les

pays arabes les moins développés sont encore loin d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté.

Malgré les progrès considérables obtenus en matière d'éducation primaire et d'amélioration de la santé des enfants dans la région, certains États arabes sont encore confrontés à ces problèmes, aggravés par des variations géographiques au sein d'un même pays. La qualité de l'éducation reste un défi majeur, tout comme l'autonomisation des femmes et des jeunes, la santé maternelle et les maladies contagieuses. Tous nécessitent l'attention étant donné l'importance vitale qu'ils revêtent pour la lutte contre la pauvreté et la réalisation des OMD.

De manière générale, la région arabe a enregistré des progrès tangibles dans la réalisation des OMD, mais il sera difficile pour les pays les moins développés d'entre eux d'atteindre ces objectifs d'ici à 2015, en particulier compte tenu des défis qu'ils, et la région arabe dans son ensemble, continuent de rencontrer. Il s'agit avant tout de la pauvreté, du chômage, de l'inégalité entre les sexes et de l'absence d'autonomie des femmes, ainsi que de l'occupation israélienne et d'autres menaces stratégiques et sécuritaires pesant sur le monde. Ces défis et menaces risquent de compromettre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les États arabes et nous obligent à nous attaquer à leurs causes profondes, à redoubler d'efforts pour les éliminer et à nous employer, en partenariat avec la communauté internationale, à financer les projets de développement dans les États arabes les moins développés, dans les délais que nous sommes tous tenus de respecter.

Pour terminer, j'exprime ma reconnaissance à nos partenaires des organisations régionales et internationales pour leur coopération actuelle et passée, ainsi que pour leur appui aux initiatives de la Ligue des États arabes. Je souligne qu'il importe d'apporter aide et soutien aux États arabes les moins développés afin qu'ils puissent réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous voudrions également dire combien il importe de continuer à œuvrer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le monde arabe, à leur intégration dans les stratégies et les plans nationaux de développement et à la mise en place des mécanismes de financement nécessaires, en partenariat avec les États et les gouvernements arabes, le secteur privé et les organisations de la société civile et au moyen de partenariats entre États.

Nous tenons également à souligner l'importance d'une coopération continue entre la Ligue des États arabes, l'ONU et les partenaires internationaux pour la promotion d'un partenariat mondial en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et

assurer la paix, la sécurité, la stabilité, le progrès et la prospérité des peuples du monde arabe et du monde entier.

La séance est levée à 22 h 30.